



Rapport financier

Exercice financier
se terminant le
31 mars 2018

Votre partenaire de choix
en formation
partout dans le monde



Partenaire de choix en formation

CAE est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et de la santé. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec plus de 8 500 employés, 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 120 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense et de milliers de professionnels de la santé dans le monde.

cae.com

 Suivez-nous sur Twitter @CAE_Inc.

Consultez notre *Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise* !

Notre *Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise* est disponible en ligne. Il regroupe dans un même document des renseignements sur notre stratégie, notre rendement pour l'exercice financier 2018 et notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Regrouper nos informations de cette manière permet de fournir à toutes les parties prenantes une seule source de renseignements dans certains domaines clés. Cela indique également que la responsabilité sociale est indissociable de notre stratégie et de nos activités principales.

cae.com/rapportdactivites

Message du président du conseil d'administration

CAE, plus forte que jamais

Au cours de l'exercice 2018, la direction de CAE a une fois de plus amélioré les résultats financiers et opérationnels de l'entreprise, en établissant notamment de nouveaux records pour les prises de commandes et le carnet de commandes, et en atteignant une croissance solide de notre rendement du capital utilisé. Nous avons également augmenté le dividende versé aux actionnaires pour la septième année consécutive. La preuve est sans équivoque, nous avons une équipe de direction solide qui met en place la bonne stratégie.

Une stratégie gagnante

Notre priorité stratégique axée sur la prestation de services intégrés et innovateurs de formation à l'échelle mondiale a généré des résultats considérables au cours de l'exercice 2018. Avec le soutien des 8 500 professionnels de CAE partout dans le monde, nous avons remporté des contrats avec un plus grand nombre de clients. Nos marchés bénéficient de tendances favorables, et nous entrevoyons une croissance durable et rentable ainsi qu'une plus vaste présence dans le marché de la formation dans tous les secteurs de CAE.

En tant qu'entreprise qui se consacre entièrement à la formation, nous avons rehaussé notre capacité à être à l'avant-garde de l'innovation et la capacité de nos clients à réaliser leurs missions, en toute sécurité et de façon efficace. Notre solution de formation des pilotes de prochaine génération CAE Rise^{MC} changera la façon dont les exploitants forment leurs pilotes et la façon dont nous les aidons à renforcer la sécurité aérienne. Notre réputation en tant qu'intégrateur de systèmes de formation pour les forces de défense ne cesse de croître tout comme l'intérêt mondial pour nos solutions de simulation dans le domaine de la santé.

Renforcer la gouvernance

Au cours de l'exercice 2018, nous avons continué à renforcer nos pratiques de gouvernance et à prendre des mesures pour assurer l'excellence en matière d'éthique et de conformité. Parmi ces mesures, nous avons entre autres rendu notre Code d'éthique professionnelle plus accessible et convivial. De plus, nous avons fait d'importants progrès dans l'évolution de notre culture et de notre responsabilité sociale d'entreprise.

Nous avons également amélioré notre politique en matière de gestion des risques afin d'atténuer ceux liés à la confidentialité, à la sécurité aérienne et à la cybersécurité, une importante menace pour les entreprises d'aujourd'hui. Pour aller de pair avec notre culture de plus en plus agile, nous avons également amélioré nos processus de planification de la relève et d'évaluation des talents.

Diversité et renouvellement au sein du Conseil

En date d'aujourd'hui, le conseil d'administration de CAE compte deux femmes sur 11 administrateurs. Notre objectif est d'atteindre au moins 30 % d'ici 2022. Voilà un élément clé de notre processus de renouvellement actuellement en cours.

Dans le cadre de ce processus, je tiens à remercier l'administrateur sortant, le général Peter J. Schoomaker, qui prend sa retraite en raison des exigences entourant la limite d'âge des administrateurs, pour sa précieuse contribution au cours des dernières années. Je suis également heureux



James Hankinson
Président du conseil d'administration

d'accueillir Michael E. Roach, ancien chef de la direction du Groupe CGI, qui s'est joint au conseil en novembre 2017. Michael possède un vaste savoir du monde des affaires qu'il met au service du conseil.

Retour en arrière avant mon départ

Au cours de mes 23 années au sein du conseil d'administration de CAE, j'ai vu cette remarquable entreprise évoluer et se développer au-delà des attentes de plusieurs personnes. En témoignage de cette réussite, au cours des cinq dernières années uniquement, le cours de notre action et la capitalisation boursière ont plus que doublé et notre effectif a augmenté d'environ 1 000 employés pour atteindre plus de 8 500. Nous avons noué d'importants partenariats en formation avec des compagnies aériennes de renommée mondiale comme Japan Airlines et AirAsia. De plus, nous nous sommes engagés à fournir des programmes complets d'entraînement militaire partout dans le monde.

Ce fut un honneur d'être le président d'un conseil d'administration de ce calibre et je suis très fier de ce que nous avons accompli ensemble. Pour la dernière fois en tant que président du conseil, j'aimerais remercier nos actionnaires pour leur confiance en la capacité de CAE à générer des avantages économiques, sociaux et environnementaux considérables pour nos parties prenantes. Je suis certain qu'avec votre soutien continu, un avenir encore plus prometteur attend cette grande entreprise.

Vers de nouveaux horizons en formation

Grâce à nos employés talentueux, nous avons obtenu d'excellents résultats à l'exercice 2018. Nos revenus ont augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent, le résultat par action a connu une hausse de 8 % et le rendement du capital utilisé a atteint 12,3 %*. Nous avons établi deux nouveaux records annuels : des prises de commandes de 3,9 milliards \$ et un carnet de commandes de 7,8 milliards \$. L'enthousiasme à l'égard de notre pivot stratégique des produits aux services de formation est plus fort que jamais, tout comme les fondements et les tendances favorables dans nos trois secteurs principaux.



Marc Parent
Président et chef de la direction

Une raison d'être noble

La noble raison d'être de CAE ainsi que la mobilisation des employés sont à l'origine de cette réussite. Ce que nous faisons génère de réels avantages pour la société. Nous améliorons la sécurité du transport aérien, la préparation aux missions des forces de défense et la capacité du personnel médical à sauver des vies. Notre mission trouve écho auprès de nos clients; leur confiance en nous a entraîné la signature et le renouvellement de plusieurs contrats l'an dernier.

Du côté des Solutions de formation pour l'aviation civile, nous avons conservé 70 % du marché mondial de la vente de simulateurs de vol et nous avons augmenté notre part dans le marché de la formation. Nos simulateurs demeurent les meilleurs de leur catégorie et, à la suite d'un vaste programme d'amélioration des processus, leur prix sont plus concurrentiels que jamais. Nous avons signé des accords de formation à long terme avec AirAsia, Jazz Aviation, Air Transat et Virgin Atlantic Airways. Nous avons également remporté des contrats de formation à long terme avec des clients du secteur de l'aviation d'affaires partout dans le monde, y compris Elit'Avia et Flexjet.

Avec AirAsia, notre partenaire de longue date, nous avons lancé CAE Rise^{MC} (Real-time Insights and Standardized Evaluations), une solution de formation des pilotes révolutionnaire et de prochaine génération. CAE Rise^{MC} met à la disposition des instructeurs des données en temps réel fondées sur des faits. Il accélère le développement de chaque pilote et permet aux exploitants de fournir une formation normalisée. Il s'agit d'un outil supplémentaire qui nous aide à assurer la sécurité du transport aérien.

Nos équipes Défense et sécurité ont remporté des commandes d'une valeur de 1,4 milliard \$, un montant record pour la deuxième année consécutive. Le carnet de commandes s'élève à 3,9 milliards \$. La Royal Australian Air Force, la United States Navy et le ministère de la Défense britannique ont prolongé leurs contrats de formation avec nous. Notre engagement à fournir des systèmes complets d'entraînement sur hélicoptère tant à la Marine brésilienne qu'à la Force aérienne de l'Émir du Qatar, et un centre d'entraînement complet pour les avions télépilotes à la Force aérienne des Émirats arabes unis, renforce notre réputation de chef de file en intégration de systèmes de formation.

Dans le secteur Santé, les jalons stratégiques atteints et les prestigieux prix remportés ont renforcé notre position de chef de file en matière de formation innovatrice fondée sur la simulation. CAE Juno, un mannequin de compétences cliniques de moyenne fidélité destiné aux marchés des soins infirmiers, soit le plus important marché de ce secteur, a rapidement gagné en popularité. Parmi les autres innovations lancées à

*Montant ajusté avant l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et les gains nets tirés des transactions stratégiques relatives à nos coentreprises en Asie.

l'exercice 2018, notons CAE LucinaAR, le premier simulateur d'accouchement au monde doté de la réalité augmentée. De nouveaux partenariats avec des établissements et associations médicales professionnelles ont augmenté notre présence et notre capacité à améliorer la sécurité des patients.

Stimuler l'évolution de notre culture et de la RSE

Au cours des trois dernières années, nous avons pris d'importantes décisions pour faire évoluer notre culture. Vous pouvez en savoir plus sur ces étapes dans notre article sur le changement de culture. Inutile de vous dire que la transition en cours au niveau de la culture de CAE est concrète, profonde et donne plus d'autonomie à l'ensemble des employés.

Les commentaires des employés sont au cœur de ces changements, allant des nouvelles valeurs aux nouveaux espaces de travail stimulants, en passant par le système simplifié de gestion du rendement et les sondages fréquents sur la mobilisation des employés. Nous devenons une entreprise plus agile, ouverte et axée sur les employés où l'expérience des employés est tout aussi importante que celle des clients.

La responsabilité sociale d'entreprise (RSE) a également évolué, étape par étape, tout comme notre culture au cours des trois dernières années. L'an dernier, nous nous sommes engagés à faire passer notre engagement RSE à un niveau supérieur. Nous avons perfectionné notre modèle d'importance relative, revu nos piliers RSE, élaboré une nouvelle feuille de route et de nouveaux objectifs, et donné au comité RSE le pouvoir de se fixer des objectifs plus ambitieux.

Notre priorité en matière de RSE consiste désormais à améliorer notre impact et nos résultats dans quatre secteurs : Éthique et intégrité, Employés et sécurité, Innovation et expérience clients et Collectivités et environnement.

Préserver notre leadership et la croissance

Bien que nous ayons beaucoup d'espace pour croître dans les grands marchés, la concurrence continue de s'intensifier. Nous transformons ces défis en occasions de croissance à mesure que réalisons l'ampleur de notre avantage concurrentiel. Ces avantages incluent notre réputation reconnue mondialement en tant que leader d'opinion sur le plan de l'innovation et de seule entreprise qui se consacre entièrement à la formation dans l'industrie. Notre indépendance par rapport aux fabricants d'équipement d'origine est également une importante force, tout comme le fait d'offrir les meilleures solutions de formation qui soit, au meilleur prix.

Nos impératifs stratégiques « protection et croissance » continueront de nous guider vers le maintien de notre leadership et des occasions de croissance. Quatre priorités stratégiques appuieront ces impératifs : ravir les clients, stimuler l'innovation, développer le talent et optimiser le capital.

À CAE, nous mettons l'accent sur l'expérience clients afin de nous assurer que chaque interaction est effectuée dans le but de les ravir. Notre nouvelle stratégie numérique et notre feuille de route appuient notre ambition d'être le partenaire de choix en formation partout dans le monde. Le virage numérique représente le plus récent horizon dans notre longue histoire d'innovation. Nous saisissons son potentiel incroyable en matière d'expérience clients en facilitant leurs interactions avec nous. Il nous aidera également à renforcer notre service à la clientèle, à différencier notre formation et à créer de nouvelles sources de revenus.

Développer nos talents signifie recruter, développer et conserver non seulement les meilleurs employés, mais également les employés possédant diverses compétences. La mise en place d'une culture progressive et plus agile, ainsi que de nouvelles initiatives en matière de diversité et d'inclusion sont au cœur de l'atteinte de nos priorités stratégiques.

Et enfin, nous utiliserons notre situation financière solide pour poursuivre certaines occasions de développement, comme déployer du capital pour générer de la croissance en investissant dans plus de centres de formation, augmenter l'impartition des compagnies aériennes et décrocher plus de contrats d'entraînement militaire à long terme. Nous mettrons également l'accent sur l'atteinte d'une croissance dans les deux chiffres en Santé et sur l'amélioration de l'efficacité globale de notre capital.

Alors que nous continuons à incarner nos valeurs, toutes ces mesures ouvrent de nouveaux horizons en formation pour CAE. Cela crée de nouvelles occasions d'honorer notre noble mission et de faire une véritable différence pour l'ensemble de nos parties prenantes.



Table des matières

Rapport de gestion

1.	POINTS SAILLANTS	1
2.	INTRODUCTION	3
3.	À PROPOS DE CAE	4
3.1	Qui nous sommes	4
3.2	Notre mission	4
3.3	Notre vision	4
3.4	Notre stratégie	5
3.5	Nos activités	6
3.6	Variations du change	12
3.7	Mesures hors PCGR et autres mesures financières	13
4.	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	16
4.1	Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2018	16
4.2	Résultat opérationnel – Exercice 2018	18
4.3	Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total	20
5.	RÉSULTATS PAR SECTEUR	20
5.1	Solutions de formation pour l'aviation civile	21
5.2	Défense et sécurité	24
5.3	Santé	26
6.	MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	27
6.1	Mouvements de trésorerie consolidés	28
6.2	Sources de financement	29
6.3	Participation gouvernementale	29
6.4	Obligations contractuelles	30
7.	SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	31
7.1	Capital utilisé consolidé	31
7.2	Arrangements non comptabilisés	33
7.3	Instruments financiers	33
8.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	35
9.	RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	36
9.1	Risques liés à l'industrie	36
9.2	Risques propres à la Société	38
9.3	Risques liés au marché	42
10.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	43
11.	MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES	44
11.1	Nouvelles normes et modifications non encore adoptées	44
11.2	Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses	46
12.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	48
12.1	Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information	48
12.2	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	48
13.	RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	48
14.	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	48
15.	PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	49
	États financiers consolidés	51
	Conseil d'administration et de direction	111
	Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs	112
	Énoncés prospectifs	113

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2018

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018

Produits des activités ordinaires poursuivies en hausse par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de l'exercice 2017

- Les produits des activités ordinaires poursuivies consolidés se sont établis à 780,7 millions \$ ce trimestre, en hausse de 76,3 millions \$, soit 11 %, par rapport au trimestre précédent et de 46,0 millions \$, soit 6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Résultat opérationnel sectoriel total¹ en hausse par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de l'exercice 2017

- Le résultat opérationnel sectoriel total s'est établi à 141,1 millions \$ pour le trimestre, en hausse de 28,3 millions \$, soit 25 %, par rapport au trimestre précédent et de 20,2 millions \$, soit 17 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société en baisse par rapport au trimestre précédent et en hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

- Le résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société s'est élevé à 100,1 millions \$ (soit 0,37 \$ par action) ce trimestre, comparativement à 117,9 millions \$ (soit 0,44 \$ par action) au trimestre précédent, en baisse de 17,8 millions \$, soit 15 %, et à 67,4 millions \$ (soit 0,25 \$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 32,7 millions \$, soit 49 %;
- Puisque nous n'avons inscrit aucun coût de restructuration, d'intégration ou d'acquisition ni aucun élément fiscal non récurrent au cours du trimestre écoulé ou du trimestre précédent, le résultat net avant les éléments particuliers¹ est égal au résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, comparativement à un résultat net avant les éléments particuliers de 82,4 millions \$ (soit 0,31 \$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice 2017;
- Les résultats du trimestre précédent tenaient compte de l'incidence du recouvrement d'impôt sur le résultat découlant de l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis et du profit à la réévaluation de la participation antérieure dans l'Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd. (AACE), après ajustement des coûts de réorganisation. Compte non tenu de ces éléments, le résultat par action se serait établi à 0,28 \$.

Flux de trésorerie disponibles positifs¹ liés aux activités poursuivies de 117,3 millions \$ ce trimestre

- Les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies se sont élevés à 137,8 millions \$ ce trimestre, comparativement à 187,6 millions \$ au trimestre précédent et à 197,5 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent;
- Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance¹ et les dépenses liées aux autres actifs se sont élevées à 22,8 millions \$ ce trimestre, à 17,7 millions \$ au trimestre précédent et à 26,8 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent;
- Les dividendes en trésorerie ont totalisé 22,5 millions \$ ce trimestre, 23,2 millions \$ au trimestre précédent et 20,5 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

EXERCICE 2018

Produits des activités ordinaires poursuivies en hausse par rapport à l'exercice 2017

- Les produits des activités ordinaires poursuivies consolidés se sont établis à 2 830,0 millions \$, en hausse de 125,5 millions \$, soit 5 %, par rapport à l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel total en hausse par rapport à l'exercice 2017

- Le résultat opérationnel sectoriel total s'est établi à 461,0 millions \$, en hausse de 60,8 millions \$, soit 15 %, par rapport à l'exercice précédent.

¹ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société et résultat par action dilué des activités poursuivies en hausse

- Le résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société s'est élevé à 347,0 millions \$ (soit 1,29 \$ par action), comparativement à 252,0 millions \$ (soit 0,93 \$ par action) à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 95,0 millions \$, soit 38 %;
- Puisque nous n'avons inscrit aucun coût de restructuration, d'intégration ou d'acquisition ni aucun élément fiscal non récurrent à l'exercice 2018, le résultat net avant les éléments particuliers est égal au résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, comparativement à un résultat net avant les éléments particuliers de 278,4 millions \$ (soit 1,03 \$ par action) à l'exercice précédent;
- Les résultats de l'exercice 2018 tiennent compte de l'incidence du produit d'impôt sur le résultat découlant de l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, du profit à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE, après ajustement des coûts de réorganisation, et du profit réalisé à la cession de notre participation dans la coentreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited (ZFTC). Abstraction faite de ces facteurs, le résultat par action se serait établi à 1,11 \$.

Flux de trésorerie disponibles positifs liés aux activités poursuivies de 288,9 millions \$

- Les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies se sont élevés à 403,3 millions \$ pour l'exercice écoulé, comparativement à 464,3 millions \$ pour l'exercice précédent;
- Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance et les dépenses liées aux autres actifs se sont élevées à 77,6 millions \$ pour l'exercice écoulé, comparativement à 68,3 millions \$ pour l'exercice précédent;
- Les dividendes en trésorerie ont totalisé 89,9 millions \$ pour l'exercice écoulé, par rapport à 80,6 millions \$ pour l'exercice précédent.

Capital utilisé² de 3 016,0 millions \$ à la fin de l'exercice, en hausse de 184,3 millions \$, soit 7 %

- Le rendement du capital utilisé² (RCU) s'est établi à 14,4 % pour l'exercice écoulé, comparativement à 11,2 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du produit d'impôt sur le résultat découlant de l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, du profit à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE, après ajustement des coûts de réorganisation, et du profit réalisé à la cession de notre participation dans la coentreprise ZFTC, notre RCU se serait établi à 12,3 % pour l'exercice;
- Le fonds de roulement hors trésorerie² a diminué de 12,1 millions \$ pour s'établir à 180,9 millions \$ à la fin de l'exercice 2018;
- Les immobilisations corporelles ont augmenté de 221,3 millions \$;
- Les autres passifs non courants ont augmenté de 26,9 millions \$;
- La dette nette² a diminué de 101,3 millions \$ pour s'établir à 649,4 millions \$ à la fin de l'exercice.

COMMANDES²

- Le ratio valeur comptable des commandes/ventes² pour le trimestre s'est établi à 1,30 (ratio de 1,20 pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, de 1,50 pour le secteur Défense et sécurité, et de 1,00 pour le secteur Santé). Pour les 12 derniers mois, le ratio était de 1,36 (ratio de 1,44 pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, de 1,29 pour le secteur Défense et sécurité, et de 1,00 pour le secteur Santé);
- Les prises de commandes totales se sont chiffrées à 3 855,0 millions \$ pour l'exercice écoulé, en hausse de 661,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent;
- Le carnet de commandes total², qui comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises et les commandes non financées, s'établissait à 7 849,1 millions \$ au 31 mars 2018, en hausse de 318,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.

Solutions de formation pour l'aviation civile

- Le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile a signé des contrats d'une valeur prévue de 2 339,5 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 50 simulateurs de vol (FFS).

Défense et sécurité

- Le secteur Défense et sécurité a obtenu des contrats d'une valeur de 1 400,3 millions \$.

Santé

- Le secteur Santé a reçu de nouvelles commandes évaluées à 115,2 millions \$.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

- Au deuxième trimestre, nous avons acquis un portefeuille d'actifs de formation en Amérique du Nord et en Europe auprès d'une entreprise de location de simulateurs de vol pour une contrepartie en trésorerie de 24,7 millions \$. Avec cette transaction, nous avons obtenu des simulateurs de vol entièrement opérationnels ainsi que divers contrats avec des clients;
- Au troisième trimestre, nous avons conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % d'AirAsia dans l'AACE pour une contrepartie en trésorerie de 114,8 millions \$ (90 millions \$ US) et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme pouvant atteindre 10 millions \$ US si certains critères sont respectés.

² Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

AUTRES

- Au deuxième trimestre, nous avons signé un protocole d'entente avec Singapore Airlines afin d'établir une coentreprise pour la formation de pilotes à Singapour. Au début, la coentreprise sera principalement axée sur la prestation de formation sur simulateur pour les appareils Boeing, afin de répondre aux besoins de formation des pilotes de Singapore Airlines, des filiales de cette dernière et d'autres compagnies aériennes de la région. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture usuelles;
- Au deuxième trimestre, nous avons conclu la vente à China Southern Airlines de notre participation de 49 % dans la coentreprise ZFTC pour la somme de 96 millions \$ US, exclusion faite des ajustements postérieurs à la clôture. Dans le cadre de la transaction, les entreprises ont signé une entente pour l'impartition à CAE des activités de formation de sociétés aériennes tierces effectuée dans les installations de ZFTC de China Southern Airlines;
- Au troisième trimestre, nous avons acquis une participation de 45 % dans Pelesys, créant ainsi une coentreprise avec un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation;
- Le 9 février 2018, nous avons annoncé le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, aux fins d'annulation, de 5 349 804 actions ordinaires émises et en circulation sur une période d'un an prenant fin le 22 février 2019.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, *nous*, *notre*, *nos*, *CAE* et *la Société* renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication contraire :

- *Cet exercice* et *2018* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2018;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2017;
- Les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport a été préparé en date du 25 mai 2018 et présente l'analyse par notre direction de nos résultats (le rapport de gestion) pour l'exercice et le trimestre clos le 31 mars 2018, ainsi que les états financiers consolidés et les notes qui les complètent pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Nous l'avons préparé pour vous aider à mieux comprendre nos activités, notre performance et notre situation financière au cours de l'exercice 2018. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est fondée sur des chiffres non audités.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous reporter à nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice écoulé, que vous trouverez dans notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur divers aspects de l'entreprise, dont :

- Notre mission;
- Notre vision;
- Notre stratégie;
- Nos activités;
- Variations du change;
- Mesures hors PCGR et autres mesures financières;
- Résultats consolidés;
- Résultats par secteur;
- Mouvements de trésorerie et liquidités consolidés;
- Situation financière consolidée;
- Regroupements d'entreprises;
- Risques et incertitudes liés à notre activité;
- Transactions avec des parties liées;
- Modifications de méthodes comptables;
- Contrôles et procédures;
- Rôle de surveillance du comité d'audit et du conseil d'administration.

Vous trouverez notre plus récent rapport financier et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'EDGAR, www.sec.gov. Les détenteurs de titres de CAE peuvent également obtenir un exemplaire imprimé des états financiers consolidés et du rapport de gestion de la Société, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les investisseurs (investisseurs@cae.com).

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les renseignements que nous avons estimé importants pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions; ou
- Si les chances sont grandes qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information comme importante pour prendre une décision d'investissement.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières et nos ventes futures. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment des risques liés à l'industrie, comme la concurrence, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les règles des organismes de réglementation et le respect de ces règles; des risques propres à CAE, comme l'évolution des produits, les activités de recherche et de développement (R-D), les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), les garanties et autres réclamations sur des produits, l'intégration des produits et la gestion des programmes, la protection des droits de notre propriété intellectuelle, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, les relations de travail, les questions environnementales et les actions en responsabilité consécutives à des dommages, l'intégration des entreprises acquises, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires, les systèmes de technologie de l'information, y compris les menaces à la cybersécurité, la confidentialité des données et notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs; de même que des risques liés au marché, comme les écarts de change, la disponibilité du capital, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, y compris le risque de corruption, l'instabilité politique et les lois fiscales. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la rubrique *Risques et incertitudes liés à notre activité* du rapport de gestion. Nous avisons le lecteur que la liste susmentionnée n'est pas nécessairement exhaustive. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et des soins de santé. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec plus de 8 500 employés et 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 120 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense et de milliers de professionnels de la santé dans le monde.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, sous le symbole CAE.

3.2 Notre mission

Par l'intermédiaire de la formation que nous fournissons, nous visons à améliorer la sécurité du transport aérien, la préparation aux missions des forces de défense et la capacité du personnel médical à sauver des vies.

3.3 Notre vision

Notre vision est d'être reconnus mondialement comme le partenaire de choix en formation en vue de renforcer la sécurité, l'efficacité et la préparation.

3.4 Notre stratégie

Nous assurons la sécurité, l'efficacité et la préparation de nos clients dans trois principaux marchés : aviation civile, défense et sécurité, et santé.

Nous sommes une société unique, entièrement centrée sur la formation, et notre engagement envers les besoins de formation à long terme de nos clients est incontesté depuis plus de 70 ans.

Nous offrons la gamme de solutions de formation complètes la plus innovatrice et la plus vaste qui soit par l'intermédiaire d'un réseau mondial qui conjugue la formation sur appareil, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la réalité augmentée, de même que la formation constructive au moyen de simulations sur ordinateur. Nos impératifs stratégiques se concentrent sur la protection de notre position de chef de file et de croître plus rapidement que les marchés sous-jacents.

Six forces

Nous sommes d'avis que six forces fondamentales sous-tendent notre stratégie et nous placent en bonne position en vue d'une croissance à long terme durable :

- Haut niveau d'activités récurrentes;
- Fossé concurrentiel solide;
- Espace pour croître dans les grands marchés;
- Tendances favorables constantes;
- Possibilité de rendements plus importants;
- Culture d'innovation.

Haut niveau d'activités récurrentes

Près de 60 % de nos activités proviennent de la prestation de services et sont en grande partie tributaires de contrats à long terme et de la demande en formation de nos clients visés par des exigences réglementaires qui les obligent à effectuer de la formation périodique. Par ailleurs, notre important carnet de commandes et notre taux élevé de renouvellement des contrats existants confèrent une bonne prévisibilité à nos résultats futurs.

Fossé concurrentiel solide

Nous sommes fiers des relations solides que nous entretenons avec nos clients et nos partenaires, lesquelles, dans bien des cas, durent depuis déjà des dizaines d'années, et nous sommes un chef de file dans tous nos secteurs. Nous nous efforçons d'offrir à nos clients une excellente expérience de bout en bout de même que des solutions uniques et complètes dont la portée et l'envergure de calibre mondial sont parmi les meilleures du marché.

Espace pour croître dans les grands marchés

Nous fournissons des solutions de formation innovatrices à des clients dans d'importants marchés exploitables liés à l'aviation civile, à la défense et à la sécurité ainsi qu'à la santé disposant d'une marge de manœuvre considérable qui nous permettra d'accroître notre part de marché à long terme.

Tendances favorables constantes

Les spécialistes du secteur de l'aviation commerciale estiment que la croissance du trafic passagers s'établira à 3,7 % par année au cours de la prochaine décennie. Dans le secteur de la défense et de la sécurité, nous sommes d'avis que la reprise des investissements en défense sera un élément favorable et entraînera une utilisation accrue sur l'entraînement en vue de la préparation aux missions. Nous constatons également que les clients, tant dans l'aviation civile que la défense et la sécurité, sont de plus en plus susceptibles d'impartir leurs activités de formation. Dans le marché émergent de la santé, nous voyons également une adoption accrue de la simulation pour l'éducation et la formation des étudiants et des praticiens. Chacun de nos trois marchés principaux souffre d'une pénurie de personnel essentiel, et nous sommes en excellente position pour aider nos clients à satisfaire à leurs besoins en matière de professionnels hautement qualifiés.

Possibilité de rendements plus importants

La proportion croissante des produits des activités ordinaires que nous tirons des services de formation présente la possibilité d'un cycle moins amplifié, la formation découlant en grande partie des besoins en formation du parc d'appareils en service. En outre, notre croissance peut être plus rapide que celle de nos marchés sous-jacents grâce à l'augmentation de notre part de marché.

Culture d'innovation

Nous tirons un avantage concurrentiel considérable de notre position de chef de file de l'innovation en matière de produits de simulations et de solutions de formation. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous concevons et livrons les systèmes de formation les plus perfectionnés du secteur et les dotons des dernières innovations technologiques en matière de simulation, de réalité augmentée et numérique, incluant l'analyse des données. Nous faisons également preuve de polyvalence en assurant la participation des clients à un éventail de modèles de partenariat.

3.5 Nos activités

Nous fournissons des solutions de formation intégrées à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique (FTO), les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO), et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine, des écoles de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales et des fabricants OEM.

MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous sommes en position unique pour répondre aux besoins des pilotes professionnels tout au long de leur carrière, d'élève-pilote à commandant de bord. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation pour l'aviation commerciale dans le monde et le deuxième plus important fournisseur de services de formation pour l'aviation d'affaires. Notre vaste expérience du secteur et notre leadership éclairé en la matière, notre important réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation aéronautique dans plus de 30 pays et, grâce à notre important réseau de plus de 50 centres de formation à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants d'avions commerciaux, d'avions d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 40 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation et d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et services destinés à la formation des pilotes, du personnel de cabine et des techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous exploitons actuellement 255 FFS, y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et façonnons l'avenir de la formation au moyen d'innovations comme nos systèmes de formation de prochaine génération, y compris CAE données en temps réel et d'évaluations normalisées (CAE Rise^{MC}), qui amélioreront la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances axées sur les données de vol et de simulation jusqu'ici inexplotées. En tant que chef de file du secteur de la formation, nous poursuivons notre stratégie de recrutement, de perfectionnement et de maintien en poste des meilleurs instructeurs, qui représentent notre deuxième groupe d'employés en importance, après les ingénieurs. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, CAE exploite le plus important réseau de formation initiale au vol dans le monde. Dans le domaine de la gestion des ressources, CAE est le chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision (MRO).

Qualité, fidélité, fiabilité et innovation sont au cœur du matériel de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux ainsi que pour des centres de formation exploités par des tiers et des fabricants OEM. Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Notre équipement de simulation de vol, incluant nos FFS, est conçu pour satisfaire aux exigences rigoureuses tout au long de leur durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Notre portée mondiale nous permet d'offrir les meilleurs services de soutien sur le marché, comme la surveillance à distance en temps réel, en plus de nous permettre de tirer parti de notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de service.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos solutions de formation sur le marché de l'aviation civile est déterminée par les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires;
- Croissance à long terme prévue du trafic aérien;
- Croissance du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés.

Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes

La formation dans le secteur de l'aviation civile est un marché essentiellement récurrent en raison d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation obligatoires et périodiques sont réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis.

Au cours des dernières années, les modes d'attestation des pilotes et les exigences réglementaires sont devenus de plus en plus rigoureux. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde, comme en témoignent les exigences de l'AESA et de la FAA visant la formation de licence de pilote en équipage multiple (MPL), la licence de pilote de ligne (ATPL) aux États-Unis, et la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle (UPRT).

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements satisfaisants tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes au monde et la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité grandissantes, les questions de pénurie de pilotes, l'évolution de la réglementation et des environnements de formation, et les programmes d'appareils en cours. En s'associant à un fournisseur de formation comme CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à une flotte internationale de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et sont ainsi plus en mesure de mettre en place les flottes d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Notre plus récente innovation en matière de systèmes de formation des pilotes, CAE Rise^{MC}, est en bonne position pour rehausser l'expérience de formation des pilotes. Fort d'une technologie de pointe, ce système accroît la capacité des instructeurs à prodiguer une formation conformément aux procédures d'exploitation normalisées des compagnies aériennes et permet aux instructeurs d'évaluer les compétences des pilotes de manière objective à l'aide de données en temps réel durant les séances de formation. CAE Rise^{MC} renforce également la capacité des instructeurs à cerner les lacunes des pilotes et à faire évoluer les programmes de formation des compagnies aériennes vers les normes de sécurité aérienne les plus évoluées qui soient, notamment les méthodes du Advanced Qualification Program et de formation fondée sur des faits (EBT).

Croissance à long terme prévue du trafic aérien

La croissance à long terme du trafic aérien donne lieu à une demande accrue pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation.

Dans le secteur de l'aviation commerciale, le secteur de l'aéronautique prévoit généralement que la croissance moyenne à long terme du trafic aérien sera de 3,7 % par année au cours de la prochaine décennie. Pour l'année civile 2017, le trafic passagers a augmenté de 7,6 % par rapport à l'année civile 2016. Pour les trois premiers mois de l'année civile 2018, le trafic passagers a progressé de 7,2 % en regard des trois premiers mois de l'année civile 2017. Le trafic passagers a progressé de 9,0 % en Asie et de 7,7 % en Europe, alors qu'il s'est accru de 7,3 % en Amérique latine, de 5,3 % en Amérique du Nord et de 5,2 % au Moyen-Orient.

Dans le secteur de l'aviation d'affaires, il existe un lien étroit entre la demande de formation et les vols d'avions d'affaires. Selon la FAA, le nombre total de vols d'avions d'affaires, qui comprend tous les vols intérieurs et internationaux, a affiché une progression de 3,2 % au cours des 12 derniers mois. En outre, selon Eurocontrol, organisme européen voué à la sécurité de la navigation aérienne, le nombre total de vols d'affaires en Europe a augmenté de 4,8 %.

Pour ce qui est des solutions de formation sur hélicoptères, la demande est principalement tributaire du niveau d'activité extracôtière dans le secteur du pétrole et du gaz, puisque les exploitants d'hélicoptères œuvrant dans ce secteur constituent la majorité de la clientèle de ce segment de formation relativement restreint.

Des perturbations importantes comme une instabilité politique régionale, le terrorisme, les pandémies, les catastrophes naturelles, une récession prolongée, la volatilité des prix du pétrole ou d'autres événements mondiaux d'envergure sont autant de facteurs qui pourraient nuire à la croissance du trafic aérien.

Croissance du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service

En tant que fournisseurs de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service.

Le parc mondial d'avions commerciaux a progressé à un taux annuel moyen de 3,1 % au cours des 20 dernières années et devrait afficher un taux moyen de croissance d'environ 3,5 % par année au cours des deux prochaines décennies en raison de l'augmentation de la demande provenant des marchés émergents et des transporteurs à bas prix de même que du remplacement d'appareils dans les marchés établis. De mars 2017 à mars 2018, la flotte mondiale d'avions commerciaux s'est accrue de 6,6 %, affichant une hausse de 9,3 % en Asie-Pacifique, de 6,3 % en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMOA) et de 4,6 % en Amérique.

Les principaux fabricants OEM de jets d'affaires vont de l'avant avec leur intention d'introduire divers nouveaux modèles d'appareils au cours des prochaines années, dont les Global 7000/8000 de Bombardier, les Citation Longitude et Hemisphere de Cessna, le Falcon 6X de Dassault et les 500/600 de Gulfstream.

Grâce à notre réseau de formation en aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, aux relations à long terme que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et à nos investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour satisfaire à la demande de formation découlant de la mise en service de ces nouveaux programmes d'appareils.

Notre solide fossé concurrentiel sur le marché de l'aviation civile, caractérisé par notre vaste réseau mondial de formation, les meilleurs instructeurs qui soient, des programmes de formation complets et des partenariats solides avec les transporteurs aériens et les exploitants d'avions d'affaires en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'une flotte croissante d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de Série CAE 7000XR, les dispositifs d'entraînement au vol (FTD) des Séries CAE 400XR, 500XR, 550XR et 600XR ainsi que les solutions de formation au sol CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins croissants des transporteurs aériens, des exploitants d'avions d'affaires et des exploitants d'hélicoptères.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

Nous disposons d'une grande marge de manœuvre dans le marché des services de formation, grâce à la demande à long terme soutenue pour des professionnels de l'aviation qualifiés. Cette demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. L'expansion des économies mondiales et des flottes des transporteurs a donné lieu à une pénurie de personnel qualifié nécessaire pour répondre à cette capacité croissante.

Publié en juin 2017, notre rapport *Perspectives sur la demande de pilotes de ligne* fait état du besoin mondial de 255 000 nouveaux pilotes de ligne au cours des 10 prochaines années afin de maintenir la croissance de l'industrie du transport aérien commercial. Il souligne également le besoin de promouvoir 180 000 copilotes au poste de commandants de bord afin de réagir à l'expansion rapide des flottes et de compenser les nombreux départs à la retraite. Cela signifie que plus de 50 % des pilotes d'avions commerciaux qui seront en poste dans 10 ans n'ont pas encore commencé leur formation. Pour soutenir cette demande accrue, le secteur de l'aéronautique devra se doter de solutions innovatrices qui répondront aux besoins de formation d'une nouvelle génération de professionnels de l'aviation qualifiés, ce qui donne lieu à une hausse de la demande de services et de produits de formation fondée sur la simulation.

MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Nous sommes un intégrateur de systèmes de formation pour les forces de défense aériennes, terrestres et navales, ainsi que pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique.

Nous sommes un chef de file mondial de l'élaboration et de la livraison de solutions intégrées d'entraînement réel, virtuel et constructif (iLVC) destinées aux forces de défense. La plupart des forces militaires combinent l'entraînement en vol, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la formation constructive axée sur les simulations générées par ordinateur. Grâce à son savoir-faire et à son expérience en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, CAE est à même d'aider les forces de défense à atteindre un équilibre optimal dans leur entraînement iLVC afin d'assurer la préparation aux missions. Notre savoir-faire en matière d'entraînement englobe un large éventail d'aéronefs, incluant des chasseurs, des hélicoptères, des avions d'entraînement, des avions de patrouille maritime, des avions de ravitaillement et de transport de même que des appareils télépilotes, aussi appelés systèmes aériens sans pilote. Nous transposons de plus en plus nos capacités d'intégration de systèmes de formation au domaine naval afin de fournir des solutions d'entraînement naval, comme l'illustre le programme portant sur la fourniture d'un centre d'entraînement naval complet pour la marine des Émirats arabes unis (EAU). Nous offrons des solutions d'entraînement aux forces terrestres, dont une gamme de dispositifs d'entraînement pour les conducteurs, les tireurs et le personnel de maintenance de chars d'assaut et de véhicules blindés de combat, ainsi que des solutions de simulation constructive pour la formation du personnel de commandement et d'état-major. Nous fournissons également des solutions de formation aux organismes gouvernementaux en matière de gestion des urgences et des catastrophes.

Les forces de défense s'efforcent de faire davantage appel à l'entraînement virtuel et d'équilibrer leurs programmes entre l'entraînement réel, virtuel et constructif de manière à maximiser la préparation et l'efficacité. En conséquence, nous nous tournons de plus en plus vers des programmes qui intègrent l'entraînement réel, virtuel et constructif, programmes dont l'envergure est habituellement plus grande que ceux ne portant que sur une composante d'une telle solution. Intégrateurs de systèmes de formation de premier plan, nous sommes dans une position unique pour offrir à nos clients une gamme complète de solutions iLVC innovatrices allant de la formation en classe, sur simulateur et en vol aux répétitions de missions immersives et menées en coopération dans un environnement synthétique. En règle générale, nos solutions combinent services, produits et logiciels d'entraînement de manière à maintenir et à améliorer la sécurité, l'efficacité, la préparation aux missions et les capacités à prendre des décisions. Nous avons une vaste expérience de la fourniture et de l'exploitation de solutions d'entraînement imparties dans une variété de modèles d'affaires, dont des installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci; des installations appartenant au gouvernement et exploitées par l'entreprise; et des installations appartenant à l'entreprise et exploitées par celle-ci. Nous offrons notamment des services d'analyse des besoins en formation, des services de conception de systèmes d'entraînement, des systèmes de gestion de l'apprentissage, des installations spécialisées, des dispositifs d'entraînement synthétique de pointe, des services d'élaboration de programmes d'entraînement et de didacticiels, des services de formation en classe, sur simulateur et en vol, des services de maintenance et de soutien logistique, des services de gestion du cycle de vie et d'intégration technologique, ainsi que des solutions de financement.

Nous avons livré des produits de simulation et des systèmes d'entraînement à une cinquantaine de forces de défense dans plus de 35 pays. Nous fournissons une gamme de services de soutien à la formation comme des services de soutien logistique, des services de maintenance, des services d'instruction en classe et des services d'entraînement sur simulateur dans plus de 80 établissements dans le monde, y compris ceux que nous détenons en coentreprise. Nous continuons d'accroître notre soutien à l'entraînement en vol, notamment aux termes du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada et des programmes d'entraînement en vol sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine, et nous aidons nos clients à atteindre un équilibre optimal dans leurs activités de formation.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos solutions d'entraînement sur les marchés de la défense et de la sécurité est déterminée par les facteurs suivants :

- Croissance des budgets de défense;
- Intérêt de l'impartition des services d'entraînement et de maintenance;
- Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et relever la préparation;
- Besoins en matière de formation synthétique pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris l'entraînement de forces interarmées et de coalition;
- Volonté clairement exprimée des gouvernements et des forces armées de recourir davantage à la formation synthétique;
- Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients;
- Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement.

Croissance des budgets de défense

En mars 2018, le Congrès américain a finalisé le budget fédéral pour l'année 2018, autorisant un budget de défense de quelque 700 milliards \$ US. En outre, la majorité des 29 pays membres de l'OTAN ont exprimé leur intention d'investir davantage dans la défense au cours des prochaines années, dont le Canada, qui compte porter ses dépenses annuelles en défense de quelque 19 milliards \$ à 33 milliards \$ d'ici 2027. L'OTAN et les pays alliés font toujours face aux défis immédiats associés à la lutte contre le terrorisme, et ils renouvellent et fortifient de plus en plus leurs mesures de défense stratégique à la lumière des menaces géopolitiques émergentes et résurgentes. La croissance des budgets de défense aux États-Unis et dans la plupart des pays de l'OTAN, ainsi que dans d'autres régions comme l'Asie et le Moyen-Orient, créera des occasions accrues dans l'ensemble du secteur de la défense. L'entraînement est au cœur de l'atteinte et du maintien de la préparation aux missions pour les forces de défense, et on s'attend à ce que la croissance des dépenses en défense donne lieu à des occasions correspondantes pour les systèmes et solutions d'entraînement.

Intérêt de l'impartition des services d'entraînement et de maintenance

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant du savoir-faire et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements continuent de trouver des moyens de réduire les coûts et d'améliorer la préparation tout en permettant aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement sur notre stratégie visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle soutient l'entraînement nécessaire à la demande de formation des équipages et à l'atteinte du niveau de préparation souhaité. Par exemple, nous offrons maintenant des services de formation sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine au centre d'entraînement de Dothan, en Alabama. Ce centre offre des services complets de formation en classe, sur simulateur et en vol, et nous estimons que ce type de programme de prestation de services d'entraînement deviendra de plus en plus intéressant pour les forces de défense dans le monde.

Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et relever la préparation

Le rythme accru des opérations, un personnel limité et des pressions budgétaires ont conduit les forces de défense du monde à trouver des partenaires fiables pour les aider à mettre au point, à gérer et à livrer les systèmes d'entraînement nécessaires aux plateformes et opérations complexes d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et « globale » pour ce qui est de l'entraînement. Pour les aider à gérer la complexité et les défis qu'ils doivent relever, de nombreux programmes d'entraînement font désormais appel à des partenaires de l'industrie pour la conception et la gestion d'un système d'entraînement dans son ensemble. CAE utilise l'expression « intégration des systèmes de formation » pour désigner cette approche, et elle a positionné la Société mondialement en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, peu importe la plateforme. Le but ultime pour les forces de défense est de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et, plus important encore, d'améliorer la préparation aux missions. En tant qu'intégrateur de systèmes de formation, CAE tient compte des facteurs iLVC pour élaborer un entraînement complet qui répond tant aux besoins du débutant qu'à ceux des troupes appelées à mener des missions opérationnelles interarmées.

Besoins en matière de formation synthétique pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris l'entraînement de forces interarmées et de coalition

Les forces armées se tournent de plus en plus vers la formation synthétique pour satisfaire dans une plus large mesure leurs besoins en matière d'entraînement aux missions, et pour assurer l'intégration et la mise en réseau de systèmes disparates afin que les forces militaires puissent s'entraîner dans un monde virtuel. Les solutions technologiques fondées sur la simulation permettent aux clients du secteur militaire de planifier des missions très élaborées et de mener des répétitions de missions complètes dans un environnement synthétique, en complément à l'entraînement en vol et aux exercices de préparation traditionnels. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, ce qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Les dispositifs d'entraînement qui peuvent être mis en réseau afin d'entraîner des équipages différents et de permettre des formations en réseau sur une série de plateformes sont de plus en plus importants étant donné que les forces de défense souhaitent de plus en plus effectuer des exercices de préparation aux missions dans un environnement synthétique. Par exemple, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada, entre autres, ont élaboré des plans et des stratégies articulés autour d'un système combinant l'iLVC au sein d'un environnement synthétique commun connecté à un réseau. Le ministère de la Défense du Royaume-Uni a manifesté son intention d'établir et d'acquiescer une architecture de simulation conçue pour améliorer l'intégration de l'entraînement connecté à un réseau tout en accordant davantage la priorité à l'environnement synthétique plutôt qu'à la formation sur appareil. Nous collaborons activement avec d'autres acteurs du secteur, comme l'illustre notre collaboration, annoncée en novembre 2017, pour l'élaboration de solutions de formation iLVC. Nous préconisons également les architectures de simulation ouvertes et standardisées, comme la base de données commune de l'Open Geospatial Consortium (OGC CDB), qui facilitent l'entraînement aux missions intégré et en réseau.

Volonté clairement exprimée des gouvernements et des forces armées de recourir davantage à la formation synthétique

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de l'expertise et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter la formation synthétique pour une tranche plus élevée de leur programme total en raison de la plus grande efficacité, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les aéronefs, des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à l'entraînement sur les plateformes de systèmes d'armes réelles et des coûts nettement plus faibles. La formation synthétique offre aux forces armées un moyen économique de s'entraîner à toutes sortes de scénarios en maintenant leur état de préparation au niveau optimal. Le coût élevé de l'entraînement sur appareil, la volonté de réserver les appareils pour un usage opérationnel et le réalisme accru des technologies de simulation de pointe sont autant de facteurs qui favorisent l'adoption plus généralisée de la formation synthétique. La nature de l'entraînement axé sur les missions exige au moins un certain degré de formation sur appareil; cependant, la transition vers un recours accru à la formation synthétique est en progression. Un exemple de cette transition est le programme de la U.S. Navy visant le P-8A, qui remplace le P-3C Orion. CAE a été retenue pour la conception et la construction de 18 dispositifs d'entraînement au vol opérationnel P-8A pour la U.S. Navy. Alors que le programme de formation du P-3C était composé de formation synthétique à hauteur d'environ 30 %, le programme de formation du P-8A est fondé à quelque 70 % sur la formation synthétique. Ce niveau de rééquilibrage de l'entraînement sur appareil et de la formation virtuelle illustre la volonté des gouvernements et des forces de défense dans le monde d'accroître leur utilisation de la formation synthétique.

Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de services à long terme. La majorité des forces de défense dans les marchés parvenus à maturité comme les États-Unis ont ralenti la production de nouvelles plateformes et reporté à plus tard les nouvelles acquisitions, ce qui a poussé les forces militaires à maximiser l'utilisation de leurs plateformes existantes. Les mises à niveau, la modernisation et les programmes de prolongation de la durée de vie permettent aux forces de défense d'exploiter leurs actifs existants tout en créant un éventail d'occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à la formation. Les plateformes durables comme l'avion de transport C-130 Hercules, qui est utilisé dans plus de 60 pays, constituent un solide réseau permettant de générer de nouvelles affaires. Grâce à son important réseau existant de simulateurs installés dans le monde, notre position de partenaire de choix pour des programmes comme l'Aircrew Training System axé sur le KC-135 de la U.S. Air Force (USAF) et la formation des équipages du MQ-9 Reaper de même qu'à son expérience des grandes plateformes durables, CAE est en excellente position pour assurer la mise à niveau et la modernisation récurrentes des produits, de même que pour offrir des services de maintenance et de soutien. De plus, il existe une forte demande pour des plateformes durables, dont le C-130, le P-8, le C295, le MH-60R et le MQ-9, dans des marchés mondiaux de la défense, créant ainsi des occasions de fournir des nouveaux systèmes et services de formation pour des plateformes que CAE connaît très bien.

Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement

Nous sommes un important partenaire pour les fabricants OEM grâce à notre expérience, à notre présence mondiale et à nos technologies innovatrices. Nous nous allions à des fabricants du secteur de la défense et de la sécurité en vue de renforcer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir des occasions d'affaires. Les fabricants OEM ont mis sur le marché de nouvelles plateformes et ils continuent de mettre à niveau et de prolonger la durée de vie des plateformes existantes, ce qui alimente la demande mondiale en systèmes d'entraînement. Par exemple, Boeing a conçu l'avion de patrouille maritime P-8 et a confié à CAE la conception et le développement de dispositifs d'entraînement au vol opérationnel P-8 pour la U.S. Navy et d'autres clients dans le monde. Boeing continue de commercialiser le P-8 à l'échelle internationale, ce qui crée de nouvelles occasions pour CAE. Parmi les autres exemples des relations qu'entretient CAE avec les fabricants OEM quant à des plateformes qui créent des occasions d'affaires, mentionnons les partenariats avec Airbus Defence & Space pour le C295, qui a été sélectionné au Canada en vertu du projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe, avec Leonardo pour la formation sur avion de chasse d'entraînement M-346, avec Lockheed Martin pour l'appareil de transport C-130J Super Hercules, que plusieurs divisions de l'USAF et de forces militaires internationales sont en voie d'acquérir, et avec General Atomics pour les aéronefs télépilotes Predator. Nous faisons également partie de l'Équipe Seahawk, de concert avec la U.S. Navy et des sociétés comme Lockheed Martin/Sikorsky, laquelle offre l'hélicoptère MH-60R en vertu du programme de ventes militaires à l'étranger à des clients internationaux.

MARCHÉ DES SOINS DE SANTÉ

Nous concevons et fabriquons des simulateurs ainsi que des solutions audiovisuelles et de gestion de centres de simulation, élaborons des didacticiels et offrons des services pour la formation des étudiants en médecine, soins infirmiers et soins paramédicaux ainsi que des médecins partout dans le monde.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à prodiguer des soins aux patients et à réagir aux situations de crise tout en réduisant les erreurs médicales. Nous mettons à contribution notre expérience et nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'améliorer la sécurité et l'efficacité des soins aux patients. Le marché de la simulation pour les soins de santé croît, et les centres de simulation sont de plus en plus présents dans les écoles de soins infirmiers et les facultés de médecine.

Nous offrons la gamme la plus variée de produits et de services de simulation médicale sur le marché, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'intervention chirurgicale, des solutions audiovisuelles, des solutions de gestion de centres et des didacticiels destinés à l'éducation et à la formation fondées sur la simulation en soins de santé. Nous avons vendu des simulateurs à des clients dans quelque 90 pays qui sont actuellement desservis par notre réseau mondial. Nous sommes un chef de file du marché des simulateurs de patients haute fidélité qui sont uniques, grâce à nos modèles de physiologie humaine évolués simulant des réactions humaines réalistes aux interventions cliniques. Par exemple, notre simulateur d'accouchement haute fidélité Lucina a été conçu pour offrir des scénarios de simulation d'un réalisme exceptionnel qui permettent de s'exercer à effectuer des accouchements normaux ainsi qu'à être prêts à faire face à des urgences maternelles rares. En juin 2017, nous avons lancé CAE Juno, premier mannequin de compétences cliniques fondamentales conçu pour les programmes de soins infirmiers, soit le plus important segment du marché de la formation en soins de santé. Juno permet aux programmes de soins infirmiers de s'adapter aux nouvelles réalités que sont les conditions complexes des patients hospitalisés et les questions de responsabilité en soins de santé et, en conséquence, les problèmes d'accès aux patients pour les apprenants.

Par l'intermédiaire de notre Académie Santé, nous offrons de la formation entre pairs aux établissements des clients ainsi qu'à nos centres de formation aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Canada. Notre Académie compte un corps professoral de plus de 50 personnes, y compris des infirmiers, des médecins, des ambulanciers et des échographistes, lesquels, en collaboration avec des établissements de santé de premier plan, ont élaboré plus de 500 expériences cliniques simulées à l'intention de nos clients. Notre Académie s'est associée à l'International Nursing Association for Clinical Simulation and Learning (INACSL) pour mettre en place un programme de bourses de recherche fondé sur les meilleures pratiques internationales en matière de simulation dans le secteur des soins de santé, lequel compte des groupes d'étudiants aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Émirats arabes unis.

Nous offrons des solutions clés en main, des services de gestion de projets et des services professionnels dans le cadre de programmes de simulation dans le domaine des soins de santé. Nous collaborons également avec des fabricants d'équipements médicaux et des sociétés scientifiques pour mettre au point des solutions de formation innovatrices et personnalisées. En collaboration avec l'American Society of Anesthesiologists (ASA), nous avons, en septembre 2017, lancé Anesthesia SimSTAT, un environnement clinique virtuel à l'intention des médecins. Cette nouvelle plateforme offre une formation médicale continue pour le maintien de la certification en anesthésie (MOCA) et nous a permis d'étendre l'accès à la formation clinique fondée sur la simulation au domaine de l'anesthésiologie. En outre, par l'intermédiaire d'un partenariat sectoriel avec un fabricant d'équipements médicaux, nous avons mis au point un simulateur d'intervention spécialisée permettant aux médecins de s'exercer à implanter des stimulateurs cardiaques de prochaine génération. En janvier 2018, nous avons annoncé une collaboration avec l'American Heart Association (AHA) en vue d'établir un réseau d'établissements de formation mondiaux qui offriront des cours de secourisme de l'AHA dans des pays actuellement mal desservis. Le premier établissement de formation mondial de l'AHA que CAE Santé est autorisée à exploiter a ouvert ses portes dans le centre de formation polyvalent de CAE Brunei à Brunei Darussalam.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Accès limité à de vrais patients pendant la formation;
- Révolution dans le domaine des technologies médicales;
- Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées;
- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients.

Accès limité à de vrais patients pendant la formation

La formation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle l'étudiant administre des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants jouent un rôle plus limité et font moins souvent face à des interventions risquées, à des complications rares et à des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes de formation professionnelle complète l'apprentissage classique et permet aux étudiants de développer leurs compétences cliniques et leur sens critique ainsi que d'être exposés à des événements plus rares comportant un risque de complications plus élevé. En 2014, le U.S. National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) a publié une étude révolutionnaire sur l'efficacité de la formation fondée sur la simulation dans les programmes de formation en soins infirmiers préalables à l'obtention du permis d'exercer. Entre autres, l'étude montrait que les étudiants en soins infirmiers qui passaient jusqu'à 50 % de leurs heures cliniques dans un environnement de simulation de qualité étaient aussi bien préparés à l'exercice de leur profession que les étudiants qui avaient acquis la totalité de leur expérience dans un environnement clinique traditionnel. En avril 2018, le Nursing and Midwifery Council du Royaume-Uni a annoncé qu'il avait éliminé le plafond du nombre d'heures que les étudiants en sciences infirmières peuvent consacrer à la formation fondée sur la simulation plutôt qu'au travail en clinique.

La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible, et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser en pratique clinique normale. Par exemple, notre simulateur d'échographie Vimedix est doté de plus de 200 pathologies en cardiologie, médecine d'urgence et obstétrique/gynécologie. Le modèle de formation et d'éducation est en évolution, comme l'ont montré les 22 pays membres de l'OTAN qui ont interdit d'effectuer des tests sur des animaux dans le cadre de la formation médicale dans un contexte militaire. Les simulateurs de CAE Santé représentent une solution de rechange peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles et d'intervention en cas de catastrophe majeure.

Révolution dans le domaine des technologies médicales

L'évolution des technologies médicales favorise l'utilisation de la simulation. Les nouveaux équipements médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. En tant que partenaire de choix en formation des principaux fabricants OEM, nous continuons de collaborer à la prestation de formation innovatrice et adaptée visant l'introduction de nouvelles procédures chirurgicales. Nous avons été la première entreprise à commercialiser une application de réalité mixte intégrant les HoloLens de Microsoft sur le marché de la simulation médicale grâce au lancement du simulateur d'échographie CAE VimedixAR. En janvier 2018, nous avons lancé la nouvelle application de réalité mixte LucinaAR, premier simulateur d'accouchement au monde à être équipé de réalité augmentée intégrant la physiologie.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées

Les ventes de produits et de services fondés sur la simulation dans le secteur de la santé visent principalement la formation médicale. Nous estimons à quelque 1,1 milliard \$ US la valeur totale du marché de la simulation médicale. L'Amérique du Nord est le plus important marché de la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie. Avec l'aide de plus de 55 distributeurs dans le monde, nous atteignons des marchés nouveaux et émergents afin de répondre à la demande internationale potentielle pour la formation fondée sur la simulation. CAE sépare le marché de la simulation en soins de santé entre les catégories suivantes : simulateurs de réalité virtuelle, augmentée et mixte, simulateurs de patients haute fidélité, simulateurs d'intervention, dispositifs de formation aux tâches moyenne ou basse fidélité, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres, environnements cliniques simulés et services de formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale accroît les compétences cliniques, améliore les résultats pour les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

CAE prévoit que l'on adoptera de plus en plus la formation et la certification fondées sur la simulation destinées aux professionnels de la santé afin d'améliorer la sécurité et les résultats pour les patients. Nous sommes d'avis que cette situation donnerait naissance à un marché potentiel beaucoup plus important que le marché actuel, qui est essentiellement fondé sur l'éducation. Selon une étude effectuée par des chercheurs en sécurité des patients et publiée dans le *British Medical Journal* en mai 2016, les erreurs médicales sont la troisième cause de décès dans les hôpitaux américains. Grâce à la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. Comme la structure de remboursement des programmes Medicare et Medicaid dans les hôpitaux américains est de moins en moins fondée sur la quantité de services et qu'elle est davantage axée sur leur qualité, y compris la sécurité et les résultats pour les patients, CAE s'attend à ce que de plus en plus d'hôpitaux adoptent la formation fondée sur la simulation afin d'améliorer la performance et de réduire le risque d'erreurs médicales.

La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification MOCA, d'éléments de chirurgie par laparoscopie et de soins avancés de réanimation traumatologique. En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education évolue vers une évaluation axée sur les résultats ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

3.6 Variations du change

Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les transactions libellés en monnaies étrangères selon divers taux de change, comme l'exigent les IFRS.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables à nos trois principales monnaies opérationnelles.

Nous avons utilisé les taux de change de clôture ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes en dollars canadiens à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2018	2017	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,29	1,33	(3) %
Euro (€)	1,59	1,42	12 %
Livre sterling (£)	1,81	1,67	8 %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits des activités ordinaires et les charges étaient les suivants :

	2018	2017	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,28	1,31	(2) %
Euro (€)	1,50	1,44	4 %
Livre sterling (£)	1,70	1,71	(1) %

Pour l'exercice 2018, la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger a donné lieu à une diminution de 3,8 millions \$ des produits des activités ordinaires et de 0,5 million \$ du résultat net par rapport à l'exercice 2017. Nous avons obtenu ce résultat en convertissant les produits des activités ordinaires et le résultat net libellés en monnaie étrangère de l'exercice aux taux de change mensuels moyens de l'exercice précédent et en comparant ces montants ajustés aux montants présentés pour l'exercice écoulé.

Vous trouverez un complément d'information sur notre exposition aux monnaies étrangères et nos stratégies de couverture sous *Risques et incertitudes liés à notre activité*.

Analyse de sensibilité

Nous avons réalisé une analyse de sensibilité en vue de déterminer l'effet à court terme des variations du change. Aux fins de cette analyse de sensibilité, nous avons évalué les sources des produits des activités ordinaires et des charges libellés en devises, et déterminé que le risque de change sur une base consolidée se manifestait principalement dans deux secteurs, à savoir :

- Les produits des activités ordinaires et les charges en devises liés à nos activités de fabrication au Canada – nous prenons des couvertures sur une partie des risques;
- La conversion des opérations en devises à l'étranger. Le risque couru à cet égard concerne principalement notre résultat opérationnel.

Dans un premier temps, nous avons calculé les produits des activités ordinaires et les charges de nos activités canadiennes par devise en vue d'établir le résultat opérationnel dans chaque devise. Nous en avons ensuite soustrait le montant des produits des activités ordinaires faisant l'objet d'une couverture pour arriver au risque net par devise. Puis, nous avons ajouté le risque net des établissements à l'étranger pour arriver au risque de change consolidé pour chacune des devises.

Enfin, nous avons réalisé une étude de sensibilité visant à déterminer l'effet qu'aurait une dépréciation de 1 cent du dollar canadien par rapport à chacune des trois autres devises. Le tableau ci-après présente l'effet attendu de cette variation (après impôt) sur nos produits des activités ordinaires et notre résultat opérationnel annuels, ainsi que notre risque net :

Exposition (<i>montants en millions</i>)	Produits des activités ordinaires	Résultat opérationnel	Couverture	Risque net
Dollar américain (\$ US)	16,2 \$	4,2 \$	(3,5) \$	0,7 \$
Euro (€)	4,5	0,3	(0,2)	0,1
Livre sterling (£)	1,3	0,1	(0,1)	—

Un raffermissement probable de 1 cent du dollar canadien aurait l'effet contraire.

3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures hors PCGR fournissent une information supplémentaire utile, mais peuvent ne pas avoir une signification normalisée établie conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures hors PCGR aux mesures portant le même nom que fournissent ou utilisent d'autres sociétés.

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer et contrôler combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite :

- Au niveau de la Société dans son ensemble, en prenant le montant total de l'actif (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie courante comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôt et des autres actifs non opérationnels) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite des passifs d'impôt, de la dette à long terme, partie courante comprise, des obligations relatives aux redevances, des obligations au titre des avantages du personnel et des autres passifs non opérationnels).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Afin de comprendre d'où provient notre capital, nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres.

Dépenses d'investissement en immobilisations (maintenance et croissance) corporelles

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dette nette

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte les actifs liquides tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le ratio dette nette/capital correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les autres actifs sans lien avec la croissance et les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements.

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif courant (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les actifs détenus en vue de la vente) et le passif courant (abstraction faite de la partie courante de la dette à long terme et des passifs détenus en vue de la vente).

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont une mesure financière que nous utilisons pour évaluer les dépenses directement attribuables aux activités de recherche et de développement que nous avons comptabilisées en charges au cours de la période, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement et des contributions gouvernementales.

Marge brute

La marge brute est une mesure hors PCGR qui correspond au résultat opérationnel dont sont déduits les frais de recherche et de développement, les frais de vente, généraux et d'administration, le montant net des autres (profits) pertes et la quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence et les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. Nous sommes d'avis que cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer notre performance opérationnelle en continu.

Nombre équivalent de simulateurs

Le nombre équivalent de simulateurs (NES) est une mesure opérationnelle qui nous indique le nombre moyen de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des résultats au cours de la période. Dans le cas d'un centre de formation exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NES que la moitié des simulateurs de vol en service dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et en état de dégager des résultats.

Prises de commandes et carnet de commandes

Prises de commandes

Les prises de commandes sont une mesure financière hors PCGR qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues :

- Pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat, et prenons en compte la valeur des produits des activités ordinaires attendus. Les produits des activités ordinaires futurs provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;
- Pour le secteur Défense et sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Pour le secteur Santé, une commande est habituellement convertie en produits des activités ordinaires dans les 12 mois; par conséquent, nous présumons que le montant des commandes correspond aux produits des activités ordinaires.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des produits des activités ordinaires d'une période donnée.

Carnet de commandes

Les commandes engagées sont une mesure financière hors PCGR qui nous indique à combien se montent les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté.

Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus.

Les commandes non financées sont une mesure hors PCGR qui représente les commandes fermes du secteur Défense et sécurité que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. Nous tenons compte des options négociées non exercées dont la probabilité d'exercice est, à notre avis, élevée, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée. Lorsqu'une option est exercée, elle est sortie des commandes non financées et est inscrite dans les prises de commandes de la période au cours de laquelle elle est exercée.

Le carnet de commandes total comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises et les commandes non financées.

Rendement du capital utilisé

Le rendement du capital utilisé (RCU) est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer la rentabilité de notre capital investi. Nous calculons ce ratio sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, en excluant les charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé.

Résultat net avant les éléments particuliers

Le résultat net avant les éléments particuliers est une mesure hors PCGR que nous utilisons comme mesure de rechange de nos résultats opérationnels. Il correspond à notre résultat net des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, majoré des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition après impôt et des éléments fiscaux non récurrents. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle et facilite la comparaison d'une période à l'autre.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est une mesure additionnelle conforme aux PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières, structures fiscales et activités abandonnées. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il permet de comparer plus facilement nos résultats avec ceux de périodes antérieures et avec ceux d'entreprises et de secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Résultat opérationnel sectoriel total

Le résultat opérationnel sectoriel total est une mesure hors PCGR qui correspond à la somme de la principale valeur considérée pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs opérationnels. Le résultat opérationnel sectoriel donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur performance. Le résultat opérationnel sectoriel total correspond au résultat opérationnel, abstraction faite de l'incidence des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition.

Résultat par action avant les éléments particuliers

Le résultat par action avant les éléments particuliers est une mesure hors PCGR qui est obtenue en éliminant l'incidence des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition et des éléments fiscaux non récurrents du résultat par action dilué des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société. L'incidence par action correspond aux coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition après impôt et aux éléments fiscaux non récurrents, divisés par le nombre moyen dilué d'actions. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle par action et facilite la comparaison d'une période à l'autre.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation est l'une des mesures opérationnelles que nous utilisons pour évaluer la performance de notre réseau de simulateurs du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Bien que ce taux n'ait pas de lien direct avec les produits des activités ordinaires comptabilisés, nous l'utilisons, parallèlement à d'autres mesures, puisque nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un indicateur de notre rendement opérationnel. Il correspond au nombre d'heures de formation vendues sur nos simulateurs pour la période, divisé par la capacité de formation pratique disponible pour cette même période.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2018

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Produits des activités ordinaires	780,7	704,4	646,0	698,9	734,7 \$
Coût des ventes	520,2	488,7	458,0	486,2	499,7 \$
Marge brute ³	260,5	215,7	188,0	212,7	235,0 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	33,4	30,6	29,1	30,4	32,0 %
Frais de recherche et de développement ³	22,8	29,8	30,0	32,3	31,3 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	112,3	98,6	75,1	94,8	109,5 \$
Autres (profits) pertes – montant net	(4,3)	(15,1)	(18,3)	0,3	(12,3) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(11,4)	(10,4)	(8,1)	(12,5)	(14,4) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	—	—	—	—	20,0 \$
Résultat opérationnel ³	141,1	112,8	109,3	97,8	100,9 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	18,1	16,0	16,9	14,0	13,7 %
Charges financières – montant net	24,0	16,9	17,5	17,8	16,3 \$
Résultat avant impôt sur le résultat et activités abandonnées	117,1	95,9	91,8	80,0	84,6 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	13,7	(24,0)	24,8	14,6	14,8 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat et activités abandonnées (taux d'imposition)</i>	12	(25)	27	18	17 %
Résultat des activités poursuivies	103,4	119,9	67,0	65,4	69,8 \$
Résultat des activités abandonnées	—	—	—	—	(0,7) \$
Résultat net	103,4	119,9	67,0	65,4	69,1 \$
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	100,1	117,9	65,2	63,8	67,4 \$
Activités abandonnées	—	—	—	—	(0,7) \$
	100,1	117,9	65,2	63,8	66,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,3	2,0	1,8	1,6	2,4 \$
	103,4	119,9	67,0	65,4	69,1 \$
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
De base et dilué	0,37	0,44	0,24	0,24	0,25 \$

Produits des activités ordinaires poursuivies en hausse de 11 % par rapport au trimestre précédent et de 6 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Les produits des activités ordinaires poursuivies ont augmenté de 76,3 millions \$ par rapport au trimestre précédent. L'augmentation des produits des activités ordinaires s'est établie à 41,5 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 27,6 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et à 7,2 millions \$ pour le secteur Santé.

Les produits des activités ordinaires poursuivies ont augmenté de 46,0 millions \$ en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits des activités ordinaires s'est fixée à 37,4 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 7,7 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et à 0,9 million \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Résultat opérationnel sectoriel total³ en hausse de 28,3 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 20,2 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Le résultat opérationnel s'est établi à 141,1 millions \$, soit 18,1 % des produits des activités ordinaires, pour le trimestre, contre 112,8 millions \$, soit 16,0 % des produits des activités ordinaires, au trimestre précédent et à 100,9 millions \$, soit 13,7 % des produits des activités ordinaires, au quatrième trimestre de l'exercice 2017. Nous n'avons comptabilisé aucun coût de restructuration, d'intégration et d'acquisition pour le trimestre écoulé ou le trimestre précédent, comparativement à 20,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat opérationnel sectoriel total a atteint 141,1 millions \$ pour le trimestre écoulé, par rapport à 112,8 millions \$ au trimestre précédent et à 120,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

³ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Le résultat opérationnel sectoriel total a augmenté de 28,3 millions \$, soit 25 %, par rapport au trimestre précédent. L'augmentation s'est établie à 17,1 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 6,0 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et à 5,2 millions \$ pour le secteur Santé.

Le résultat opérationnel sectoriel total s'est accru de 20,2 millions \$, soit 17 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017. La hausse a totalisé 11,9 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, 5,7 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et 2,6 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Montant net des charges financières en hausse de 7,1 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 7,7 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Le montant net des charges financières a augmenté pour le trimestre par rapport au trimestre précédent. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des autres charges financières attribuable à un changement touchant la présentation du classement de certaines charges financières cumulées auparavant comptabilisées dans l'impôt sur le résultat, par suite de précisions publiées par l'IFRS Interpretations Committee au cours de l'exercice 2018, de même qu'à la hausse des intérêts sur les provisions à long terme. La hausse s'explique également par l'augmentation des charges financières liées aux obligations relatives aux redevances et des intérêts sur la dette à long terme.

Le montant net des charges financières a augmenté pour le trimestre par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des autres charges financières, comme il est mentionné plus haut, par la diminution des produits financiers et par la progression des charges financières liées aux obligations relatives aux redevances.

Taux d'imposition de 12 % pour le trimestre écoulé

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 13,7 millions \$ ce trimestre, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 12 %, comparativement à un taux négatif de 25 % au trimestre précédent et de 17 % au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

La hausse du taux d'imposition par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'ajustement apporté au troisième trimestre par suite de l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis et par la partie non imposable du profit net à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE. La hausse a été contrebalancée en partie par un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions, avant tout attribuable à la comptabilisation, au cours du trimestre, d'actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement en Europe. Compte non tenu de l'incidence de ces actifs d'impôt différé, le taux d'imposition se serait établi à 23 % pour le trimestre.

La diminution du taux d'imposition par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017 est essentiellement attribuable à un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions, lequel découle de la comptabilisation, au cours du trimestre, d'actifs d'impôt différé non comptabilisés en Europe, neutralisée en partie par le règlement d'un contrôle fiscal au Canada à l'exercice précédent.

4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2018

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits des activités ordinaires	2 830,0	2 704,5 \$
Coût des ventes	1 953,1	1 893,3 \$
Marge brute	876,9	811,2 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	31,0	30,0 %
Frais de recherche et de développement	114,9	111,0 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	380,8	364,4 \$
Autres profits – montant net	(37,4)	(12,7) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(42,4)	(51,7) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	—	35,5 \$
Résultat opérationnel	461,0	364,7 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	16,3	13,5 %
Charges financières – montant net	76,2	72,4 \$
Résultat avant impôt sur le résultat et activités abandonnées	384,8	292,3 \$
Charge d'impôt sur le résultat	29,1	35,2
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat et activités abandonnées (taux d'imposition)</i>	8	12 %
Résultat des activités poursuivies	355,7	257,1 \$
Résultat des activités abandonnées	—	(0,5) \$
Résultat net	355,7	256,6 \$
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
Activités poursuivies	347,0	252,0 \$
Activités abandonnées	—	(0,5) \$
	347,0	251,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8,7	5,1 \$
	355,7	256,6 \$
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
De base – activités poursuivies et abandonnées	1,29	0,94 \$
Dilué – activités poursuivies et abandonnées	1,29	0,93 \$

Produits des activités ordinaires poursuivies en hausse de 125,5 millions \$, soit 5 %, par rapport à l'exercice précédent

Les produits des activités ordinaires poursuivies ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'est établie à 72,8 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 48,2 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et à 4,5 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en hausse de 65,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 876,9 millions \$ pour l'exercice, soit 31,0 % des produits des activités ordinaires, contre 811,2 millions \$, soit 30,0 % des produits des activités ordinaires, à l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires, la marge brute a augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel total en hausse de 60,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel de l'exercice a représenté un bénéfice de 461,0 millions \$, soit 16,3 % des produits des activités ordinaires, comparativement à 364,7 millions \$, soit 13,5 % des produits des activités ordinaires, à l'exercice précédent. La Société n'a comptabilisé aucun coût de restructuration, d'intégration et d'acquisition pour l'exercice, comparativement à 35,5 millions \$ à l'exercice précédent, et le résultat opérationnel sectoriel total s'est établi à 461,0 millions \$ pour l'exercice, contre 400,2 millions \$ à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel sectoriel total a augmenté de 60,8 millions \$, soit 15 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du résultat opérationnel sectoriel s'est établie à 51,3 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 7,3 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et à 2,2 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Montant net des charges financières en hausse de 3,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2017 à exercice 2018
Charges financières de la période précédente, montant net	72,4 \$
Variation des charges financières depuis la période précédente :	
Diminution des charges financières liées à la dette à long terme (hormis les contrats de location-financement)	(0,2) \$
Augmentation des charges financières liées aux obligations relatives aux redevances	1,3
Diminution des charges financières liées à l'amortissement des frais de financement différés	(0,1)
Augmentation des charges financières liées à la désactualisation des provisions	0,4
Augmentation des autres charges financières	5,0
Augmentation des coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(0,5)
Augmentation des charges financières depuis la période précédente	5,9 \$
Variation des produits financiers depuis la période précédente :	
Augmentation du produit d'intérêts sur les prêts et les contrats de location-financement	(1,7) \$
Augmentation des autres produits financiers	(0,4)
Augmentation des produits financiers depuis la période précédente	(2,1) \$
Charges financières de la période courante, montant net	76,2 \$

Le montant net des charges financières s'est établi à 76,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 3,8 millions \$, soit 5 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des autres charges financières attribuable à des intérêts sur les provisions à long terme et à la hausse des intérêts découlant d'un changement touchant la présentation du classement de certaines charges financières auparavant comptabilisées dans l'impôt sur le résultat, par suite de précisions publiées par l'IFRS Interpretations Committee au cours de l'exercice 2018. La hausse s'explique également par l'augmentation des charges financières liées aux obligations relatives aux redevances, contrebalancée en partie par la hausse des produits financiers.

Taux d'imposition de 8 % pour l'exercice

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 29,1 millions \$ pour l'exercice, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 8 %, comparativement à 12 % pour l'exercice précédent.

La baisse du taux d'imposition par rapport à l'exercice précédent est surtout attribuable à un ajustement lié à l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, par la partie non imposable du profit net à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE et par un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions, essentiellement du fait de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement en Europe. La baisse a été annulée en partie par l'incidence de contrôles fiscaux au Canada, par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au Brésil à l'exercice précédent et par la vente de notre participation dans la coentreprise ZFTC au cours de l'exercice considéré.

Compte non tenu de l'incidence de l'ajustement attribuable à l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour l'exercice écoulé, de la réévaluation de notre participation antérieure dans l'AACE et de la vente de notre participation dans ZFTC, le taux d'imposition se serait établi à 21 % pour l'exercice.

4.3 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total

Carnet de commandes total en hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions)	Exercice 2018	Exercice 2017
Commandes engagées en début de période	5 530,0 \$	5 064,9 \$
+ commandes	3 855,0	3 193,4
- produits des activités ordinaires	(2 830,0)	(2 704,5)
+/- ajustements	67,2	(23,8)
Commandes engagées en fin de période	6 622,2 \$	5 530,0 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	366,7	543,7
Commandes non financées	860,2	1 456,5
Carnet de commandes total	7 849,1 \$	7 530,2 \$

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,30. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,36.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information financière, nos activités sont réparties entre trois secteurs :

- Solutions de formation pour l'aviation civile;
- Défense et sécurité;
- Santé.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs communs, des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux), nous lui attribuons la part qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes de chaque secteur.

À moins d'indication contraire, les éléments d'analyse de nos produits des activités ordinaires et de notre résultat opérationnel sectoriel sont présentés en ordre de grandeur.

PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT

Résultat opérationnel sectoriel

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)	Exercice 2018	Exercice 2017	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Solutions de formation pour l'aviation civile	324,5	273,2	95,7	78,6	77,1	73,1	83,8 \$
	19,9	17,5	21,0	19,0	22,1	17,8	20,1 %
Défense et sécurité	127,7	120,4	38,7	32,7	30,0	26,3	33,0 \$
	11,8	11,6	13,3	12,4	11,2	10,0	11,7 %
Santé	8,8	6,6	6,7	1,5	2,2	(1,6)	4,1 \$
	7,6	6,0	19,1	5,4	7,8	—	12,0 %
Résultat opérationnel sectoriel (ROS) total	461,0	400,2	141,1	112,8	109,3	97,8	120,9 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	—	(35,5)	—	—	—	—	(20,0) \$
Résultat opérationnel	461,0	364,7	141,1	112,8	109,3	97,8	100,9 \$

Capital utilisé⁴

(montants en millions)	31 mars 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Solutions de formation pour l'aviation civile	2 096,4	1 998,9	1 850,6	2 073,4	1 985,3 \$
Défense et sécurité	982,4	955,5	965,5	924,6	881,2 \$
Santé	211,5	205,0	206,4	213,4	224,3 \$
	3 290,3	3 159,4	3 022,5	3 211,4	3 090,8 \$

5.1 Solutions de formation pour l'aviation civile**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2018****Acquisitions et cessions**

- Nous avons conclu la vente à China Southern Airlines de notre participation de 49 % dans la coentreprise ZFTC. Dans le cadre de la transaction, les entreprises ont signé une entente pour l'impartition à CAE de la capacité de formation de sociétés aériennes tierces effectuée dans les installations du ZFTC de China Southern Airlines;
- Nous avons acquis un portefeuille d'actifs de formation en Amérique du Nord et en Europe auprès d'une entreprise de location de simulateurs de vol pour une contrepartie en trésorerie de 24,7 millions \$. Avec cette transaction, nous avons obtenu des simulateurs de vol entièrement opérationnels ainsi que divers contrats avec des clients;
- Nous avons conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % d'AirAsia dans l'AACE pour une contrepartie en trésorerie de 114,8 millions \$ (90 millions \$ US) plus une contrepartie conditionnelle payable à long terme pouvant atteindre 10 millions \$ US si certains critères sont respectés;
- Nous avons acquis une participation de 45 % dans Pelesys, créant ainsi une coentreprise avec un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation.

Expansions

- Nous avons signé un protocole d'entente avec Singapore Airlines afin d'établir une coentreprise pour la formation de pilotes à Singapour. Au début, la coentreprise sera principalement axée sur la prestation de formation sur simulateur pour les appareils Boeing, afin de répondre aux besoins de formation des pilotes de Singapore Airlines, des filiales de cette dernière et d'autres compagnies aériennes de la région. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles;
- Nous avons annoncé l'accroissement de notre capacité de formation nord-américaine à Minneapolis-Saint Paul (États-Unis). Grâce à ce centre, nous avons accru notre capacité à soutenir les compagnies aériennes régionales et avons la capacité de former plus de 20 000 pilotes par an;
- Avec la Korea Airports Corporation, nous avons inauguré un nouveau centre de formation à l'aéroport Gimpo, situé à Séoul, en Corée, afin de répondre aux besoins croissants pour de nouveaux pilotes qu'ont les transporteurs coréens;
- Nous avons annoncé l'élargissement de nos capacités de formation de pilotes en Amérique du Nord avec l'ajout d'un nouveau FFS Bombardier CRJ900 construit par CAE et d'un Embraer ERJ-145 à Phoenix (États-Unis) et avec le déploiement d'un FFS Airbus A320 à Montréal, d'un FFS Airbus A320 au Mexique et d'un FFS Bombardier Q400 à Vancouver, lesquels seront livrés au cours de l'année;
- Nous avons inauguré un simulateur ATR 72-600 à notre centre de formation de Madrid (Espagne);
- En collaboration avec le centre de formation d'Abu Dhabi (ADA), nous avons annoncé le lancement du nouveau programme de formation pour les pilotes d'appareils Embraer ERJ-145 avec Falcon Aviation. La formation sera donnée aux pilotes de Falcon Aviation et d'autres exploitants régionaux dans les toutes nouvelles installations de formation d'ADA à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.

Nouveaux programmes et produits

- Le premier simulateur de vol d'avion Bombardier C Series construit par CAE dans le monde, installé au Centre de formation Bombardier à Montréal (Canada), a reçu la certification de niveau D, et le premier simulateur de vol Boeing 737MAX au monde à être exploité par une compagnie aérienne, situé au centre de formation d'Air Canada à Toronto (Canada), a obtenu la qualification provisoire de niveau C;
- Nous avons lancé le programme de formation CAE Master Pilot, insigne d'honneur pour les pilotes d'aviation d'affaires pour bonifier leur expérience tout au long de leur carrière et augmenter leurs capacités en matière de connaissances des plateformes, de sensibilisation à la sécurité et de réaction en fonction des situations;
- Nous avons lancé notre plus récente innovation en ce qui a trait à la formation des pilotes : le système de formation CAE Rise^{MC}, en collaboration avec AirAsia, notre partenaire de longue date;
- Nous avons lancé le FTD de Série CAE 600XR, le plus récent ajout à la gamme innovatrice d'équipement de formation de Série XR de CAE.

⁴ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

COMMANDES DE L'EXERCICE 2018

Le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile a obtenu ce trimestre des contrats devant générer des produits des activités ordinaires futurs de 544,5 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 5 FFS dans toutes les régions. Pour l'exercice écoulé, le secteur Civil a enregistré un total de commandes de 2 339,5 millions \$ et de 50 FFS.

Principaux contrats obtenus au cours de l'exercice 2018:

- Un contrat de formation à long terme exclusif d'une durée de dix ans avec Virgin Atlantic Airways;
- Un prolongement de contrat de formation à long terme exclusif jusqu'en 2036 avec AirAsia;
- Un contrat de formation à long terme exclusif de 12 ans avec Air Transat;
- Un prolongement de contrat de formation à long terme exclusif de 8 ans avec Jazz Aviation S.E.C.;
- Un prolongement de contrat à long terme exclusif de formation de pilotes avec Flexjet;
- Un renouvellement de contrat à long terme exclusif avec Elit'Avia pour la formation de pilotes d'avions d'affaires, afin d'y inclure l'URPT.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles, les unités NES, les FFS déployés et le taux d'utilisation)

	Exercice 2018	Exercice 2017	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Produits des activités ordinaires	1 629,7	1 556,9	455,2	413,7	349,0	411,8	417,8 \$
Résultat opérationnel sectoriel	324,5	273,2	95,7	78,6	77,1	73,1	83,8 \$
Marges opérationnelles	19,9	17,5	21,0	19,0	22,1	17,8	20,1 %
Dotation aux amortissements	136,6	140,2	33,7	35,9	31,8	35,2	33,3 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	143,7	124,8	50,2	38,9	21,9	32,7	52,5 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	18,3	20,5	4,1	6,3	1,9	6,0	5,4 \$
Capital utilisé	2 096,4	1 985,3	2 096,4	1 998,9	1 850,6	2 073,4	1 985,3 \$
Carnet de commandes total	3 975,9	3 288,9	3 975,9	3 822,3	3 106,6	3 225,0	3 288,9 \$
Unités NES ⁵	206	210	212	205	199	209	210
FFS déployés	255	269	255	252	249	269	269
Taux d'utilisation ⁵	76	76	82	75	70	78	77 %

Produits des activités ordinaires en hausse de 10 % par rapport au trimestre précédent et de 9 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par le taux d'utilisation accru de simulateurs en Amérique et en Europe, par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés de notre usine de fabrication du fait du moment où les grandes étapes de production ont été atteintes, et par l'intégration dans nos résultats des produits des activités ordinaires de l'AACE par suite de l'acquisition, au trimestre précédent, de la participation restante de 50 % dans celui-ci. L'augmentation est également attribuable à l'incidence favorable des variations du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger.

L'augmentation par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017 découle du taux d'utilisation accru de simulateurs en Amérique et de l'apport des simulateurs nouvellement installés dans notre réseau en Europe et en Amérique, de l'intégration dans nos résultats des produits des activités ordinaires de l'AACE, comme il est expliqué plus haut, de l'incidence favorable des variations du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger et de la hausse des produits des activités ordinaires tirés des ventes de simulateurs du fait de l'augmentation des livraisons.

Produits des activités ordinaires de 1 629,7 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 5 %, soit 72,8 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est essentiellement liée au taux d'utilisation accru de simulateurs en Amérique et à l'apport des simulateurs nouvellement installés dans notre réseau en Europe et en Amérique, à l'intégration dans nos résultats des produits des activités ordinaires de l'AACE, comme il est expliqué plus haut, à l'incidence favorable des variations du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger, et à l'augmentation de la demande de placement de membres d'équipage. L'augmentation s'explique également par la hausse des produits des activités ordinaires tirés des ventes de simulateurs du fait de l'augmentation du niveau des livraisons.

Résultat opérationnel sectoriel en hausse de 22 % par rapport au trimestre précédent et de 14 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 95,7 millions \$ (21,0 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 78,6 millions \$ (19,0 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent et à 83,8 millions \$ (20,1 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

⁵ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Le résultat opérationnel sectoriel a augmenté de 17,1 millions \$, soit 22 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse s'explique en grande partie par le taux d'utilisation accru de simulateurs, surtout en Amérique et en Europe, par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés de notre usine de fabrication, comme il est expliqué plus haut, et par les profits sur la vente de simulateurs de notre réseau à nos clients. L'augmentation a été neutralisée en partie par la hausse des frais de vente, généraux et d'administration et par un profit comptabilisé au trimestre précédent à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE, après ajustement des coûts de réorganisation.

Le résultat opérationnel sectoriel s'est accru de 11,9 millions \$, soit 14 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017. La hausse est essentiellement attribuable au taux d'utilisation accru de simulateurs et aux simulateurs nouvellement installés, comme il est expliqué plus haut, et à l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés de notre usine de fabrication. L'augmentation a été annulée en partie par la hausse des frais de vente, généraux et d'administration de même que par l'incidence défavorable des variations du change à la réévaluation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Résultat opérationnel sectoriel de 324,5 millions \$, en hausse de 19 %, soit 51,3 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 324,5 millions \$ (19,9 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre 273,2 millions \$ (17,5 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La hausse est en grande partie attribuable au taux d'utilisation accru de simulateurs et aux simulateurs nouvellement installés, comme il est expliqué plus haut, aux profits réalisés au deuxième trimestre à la cession de notre participation dans la coentreprise ZFTC, à l'incidence favorable des variations du change liée aux établissements, et au profit net à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE par suite de son acquisition au troisième trimestre. La hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 50,2 millions \$ pour le trimestre et de 143,7 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance se sont établies à 20,9 millions \$ pour le trimestre et à 54,7 millions \$ pour l'exercice, alors que les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ont totalisé 29,3 millions \$ pour le trimestre et 89,0 millions \$ pour l'exercice.

Capital utilisé en hausse de 97,5 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 111,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles, essentiellement du fait des variations du change, par l'investissement accru dans les participations mises en équivalence et par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie.

La hausse du capital utilisé par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles de même que par le recul de l'investissement dans les participations mises en équivalence du fait de l'acquisition de l'AACE. Cette hausse a été atténuée par la diminution de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie, essentiellement en raison de la hausse des produits différés et de la baisse des stocks, neutralisée en partie par l'augmentation des créances clients.

Carnet de commandes total de 3 975,9 millions \$ à la fin de l'exercice

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Commandes engagées en début de période	2 823,9 \$	2 623,3 \$
+ commandes	2 339,5	1 698,8
- produits des activités ordinaires	(1 629,7)	(1 556,9)
+/- ajustements	148,2	58,7
Commandes engagées en fin de période	3 681,9 \$	2 823,9 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	294,0	465,0
Carnet de commandes total	3 975,9 \$	3 288,9 \$

Pour l'exercice 2018, les ajustements comprennent l'ajout d'un montant de 224,1 millions \$ au titre de l'acquisition de l'AACE, l'incidence favorable des variations du change et la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs. Un ajustement a été apporté au carnet de commandes des coentreprises de manière à refléter le retrait des contrats de l'AACE qui ont été transférés aux commandes engagées.

Pour l'exercice 2017, les ajustements comprenaient l'ajout d'un montant de 117,8 millions \$ au titre de l'acquisition de Lockheed Martin Commercial Flight Training, la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs et l'annulation d'une commande d'un exercice antérieur.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,20 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,44.

5.2 Défense et sécurité

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2018

Expansion

- Au cours de l'exercice, nous avons commencé à offrir le nouveau cours Initial Entry Fixed-Wing au centre de formation CAE de Dothan. Jusqu'à présent, un total de 56 élèves-pilotes de la U.S. Army ont complété le programme et sont maintenant des pilotes d'appareil à voilure fixe de l'armée.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons doté le système d'entraînement à l'évacuation aéromédicale C-130 de la base de la réserve aérienne Dobbins de l'USAF d'une plateforme de simulation de mouvement, une première mondiale pour un dispositif d'entraînement simulant un fuselage;
- Nous avons soutenu l'exercice d'entraînement et de mission en mode distribué Diamond Thunder de la Royal Australian Air Force (RAAF), qui a témoigné des différents actifs de simulation du réseau de la RAAF dans le pays dans le cadre de son cours inaugural Air Warfare Instructor Course;
- Les Forces aériennes polonaises ont mis en service un FFS C295 de Série CAE 7000 à la 8th Air Base à Cracovie-Balice et un FFS SW-4 de Série CAE 3000 à la 41st Air Base School à Deblin, en Pologne. Ils joueront un rôle clé dans l'entraînement des équipages et des cadets de l'air des Forces aériennes polonaises;
- L'Aviation italienne a mis en service un dispositif d'entraînement aux missions Predator situé à la base aérienne Amendola en Italie.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2018

Le secteur Défense et sécurité a obtenu ce trimestre des contrats d'une valeur de 434,5 millions \$ et un total de 1 400,3 millions \$ pour l'exercice 2018, notamment :

- Un contrat de Leonardo Helicopters pour fournir à la Force aérienne de l'Émir du Qatar une solution complète d'entraînement sur l'hélicoptère NH90 comprenant des simulateurs, des dispositifs d'entraînement ainsi que des services de formation à long terme;
- Un contrat de la U.S. Navy dans le cadre d'un programme américain de vente d'équipement militaire à l'étranger pour fournir un système complet d'entraînement sur l'hélicoptère Seahawk S-70B à la Marine brésilienne;
- Un contrat de la Royal Australian Air Force pour le maintien des services de simulation sur le King Air 350 jusqu'en 2024;
- L'exercice d'options par la U.S. Navy dans le cadre du programme de renouvellement des technologies et d'approvisionnement des simulateurs MH-60R/S;
- Un contrat du ministère de la Défense du Royaume-Uni pour la prolongation des services d'entraînement des équipages au Centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSHATF) de CAE;
- Un contrat des quartiers généraux des forces armées des EAU pour fournir une solution complète d'entraînement sur l'aréonef téléguidé Predator RQ-1E à la Force aérienne des EAU.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)

	Exercice 2018	Exercice 2017	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Produits des activités ordinaires	1 085,1	1 036,9	290,4	262,8	268,7	263,2	282,7 \$
Résultat opérationnel sectoriel	127,7	120,4	38,7	32,7	30,0	26,3	33,0 \$
Marges opérationnelles	11,8	11,6	13,3	12,4	11,2	10,0	11,7 %
Dotation aux amortissements	49,9	57,8	10,8	10,3	14,0	14,8	14,3 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	27,6	95,8	6,8	3,4	2,3	15,1	19,7 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	21,6	26,9	9,2	3,6	5,2	3,6	12,6 \$
Capital utilisé	982,4	881,2	982,4	955,5	965,5	924,6	881,2 \$
Carnet de commandes total	3 873,2	4 241,3	3 873,2	3 546,0	3 607,0	4 101,2	4 241,3 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 11 % par rapport au trimestre précédent et de 3 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des programmes nord-américains, contrebalancée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires tirés des programmes au Moyen-Orient et en Europe.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des programmes nord-américains, contrebalancée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires tirés des programmes européens, australiens et asiatiques en raison de l'augmentation du niveau d'activité à l'exercice précédent et de l'incidence défavorable des variations du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger.

Produits des activités ordinaires de 1 085,1 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 5 %, soit 48,2 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des programmes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, contrebalancée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires tirés des programmes européens et australiens et par l'incidence défavorable des variations du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger.

Résultat opérationnel sectoriel en hausse de 18 % par rapport au trimestre précédent et de 17 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 38,7 millions \$ (13,3 % des produits des activités ordinaires) pour le trimestre, comparativement à 32,7 millions \$ (12,4 % des produits des activités ordinaires) au trimestre précédent et à 33,0 millions \$ (11,7 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation du volume à l'égard des programmes nord-américains, par la hausse des marges à l'égard des programmes australiens et par la diminution du montant net des frais de recherche et de développement, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des frais de vente, généraux et d'administration.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'explique en grande partie par l'augmentation des marges à l'égard des programmes européens et par la diminution du montant net des frais de recherche et de développement, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des marges à l'égard des programmes asiatiques.

Résultat opérationnel sectoriel de 127,7 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 6 %, soit 7,3 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 127,7 millions \$ (11,8 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, comparativement à 120,4 millions \$ (11,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des marges à l'égard des programmes européens, par la diminution des frais de vente, généraux et d'administration, et par l'augmentation du volume à l'égard des programmes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. La hausse a été contrebalancée en partie par la diminution des marges à l'égard des programmes australiens.

Capital utilisé en hausse de 26,9 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 101,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par les variations du change et par la rentabilité accrue de nos coentreprises, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie.

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'investissement accru dans le fonds de roulement hors trésorerie du fait de l'augmentation des actifs au titre des contrats en cours et par la diminution des dettes fournisseurs et charges à payer, facteurs annulés en partie par la diminution des acomptes. La hausse tient également à la rentabilité accrue de nos coentreprises.

Carnet de commandes total en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Commandes engagées en début de période	2 706,1 \$	2 441,6 \$
+ commandes	1 400,3	1 383,9
- produits des activités ordinaires	(1 085,1)	(1 036,9)
+/- ajustements	(81,0)	(82,5)
Commandes engagées en fin de période	2 940,3 \$	2 706,1 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	72,7	78,7
Commandes non financées	860,2	1 456,5
Carnet de commandes total	3 873,2 \$	4 241,3 \$

Pour l'exercice 2018, les ajustements s'expliquent par l'élimination du contrat de service de soutien aux instructeurs pour le programme Initial Entry Rotary-Wing, que le client a décidé d'attribuer à l'entreprise qui le détenait précédemment par suite d'une contestation, et par la réévaluation de contrats d'exercice antérieurs.

Pour l'exercice 2017, les ajustements s'expliquaient par l'annulation de deux commandes et par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs, facteurs contrebalancés en partie par une modification de contrat liée à l'acquisition de la division Formation à l'aviation militaire de Bombardier à l'exercice 2016.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,50. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,29.

Pour l'exercice 2018, des commandes non financées d'un montant de 283,3 millions \$ ont été transférées vers les commandes engagées et des commandes de 262,1 millions \$ ont été ajoutées aux commandes non financées. Un ajustement a été apporté aux commandes non financées pour refléter l'élimination du contrat de service de soutien aux instructeurs pour le programme Initial Entry Rotary-Wing.

5.3 Santé

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2018

Expansions

- Nous avons tenu notre première conférence Human Patient Simulation Network (HPSN) au Royaume-Uni, afin d'élargir notre base de client éventuels et le marché de la simulation pour y inclure des spécialités autres que les soins infirmiers;
- Nous avons annoncé une collaboration avec l'AHA en vue d'établir un réseau d'établissements de formation mondiaux qui offriront des cours de certification de l'AHA pour des marchés mal desservis. Au quatrième trimestre, nous avons commencé à offrir des cours aux cliniciens à notre premier site de formation, le centre de formation polyvalent de CAE Brunei.

Nouveaux programmes et produits

- Au premier trimestre de l'exercice 2018, nous avons lancé le mannequin de compétences cliniques CAE Juno pour les programmes de soins infirmiers, lequel aide à combler le fossé entre la salle de classe et le contexte hospitalier, à la conférence annuelle de l'INACSL;
- L'ASA et nous avons lancé Anesthesia SimSTAT – Trauma, premier d'une série de modules interactifs de simulation d'anesthésies sur écran, pour lequel l'American Board of Anesthesiology accordera des crédits de MOCA;
- Nous avons livré une solution de formation équipée de réalité augmentée intégrant les HoloLens de Microsoft pour le système de pompe cardiaque Impella d'Abiomed;
- Nous avons développé un simulateur basé sur la physique pour le système de stimulation par cathétérisme Micra^{MC} de Medtronic, lequel offre une solution de formation équipée de réalité augmentée permettant à 12 personnes de s'exercer simultanément;
- Nous avons développé LucinaAR, premier simulateur d'accouchement au monde à être équipé de réalité augmentée, et l'avons lancé au salon International Meeting on Simulation in Healthcare. Grâce à ce simulateur de patients haute fidélité, des équipes cliniques et des apprenants seront en mesure de pratiquer des manœuvres d'urgence liées au travail et à l'accouchement en étant guidés par des hologrammes 3D;
- Nous avons signé un accord avec WorldPoint pour la distribution des mannequins CAE Juno dans des centres de simulation aux États-Unis, ce qui nous permettra d'accéder au réseau unique de clients de WorldPoint.

Prix récompensant l'innovation

- Illustrant notre leadership éclairé dans la simulation pour les soins de santé, Anesthesia SimSTAT a remporté le prix .orgCommunity Innovation 2017;
- Nous avons remporté le prix Unity Impact pour notre simulateur d'échographie de réalité mixte VimedixAR, qui intègre des hologrammes interactifs en temps réel de l'anatomie humaine.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2018

Les ventes de CAE Santé cette année comprennent d'importantes commandes de simulateurs de patients, de simulateurs d'échographie et de systèmes de gestion de centres vendus directement à nos clients en Amérique du Nord et via nos distributeurs à l'international, ainsi que des simulateurs de patients vendus à des clients du secteur militaire.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)

	Exercice 2018	Exercice 2017	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Produits des activités ordinaires	115,2	110,7	35,1	27,9	28,3	23,9	34,2 \$
Résultat opérationnel sectoriel	8,8	6,6	6,7	1,5	2,2	(1,6)	4,1 \$
Marges opérationnelles	7,6	6,0	19,1	5,4	7,8	—	12,0 %
Dotation aux amortissements	13,1	13,9	3,2	3,2	3,1	3,6	3,8 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	2,6	2,3	0,4	0,7	0,2	1,3	1,4 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	7,4	3,7	2,1	1,5	2,3	1,5	— \$
Capital utilisé	211,5	224,3	211,5	205,0	206,4	213,4	224,3 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 26 % par rapport au trimestre précédent et de 3 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017

La hausse par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des solutions de gestion de centres et des simulateurs de patients, essentiellement attribuable à la hausse des ventes en Amérique du Nord et aux clients militaires. La hausse a été annulée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires tirés des simulateurs d'intervention.

Produits des activités ordinaires de 115,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 4 %, soit 4,5 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des solutions de gestion de centres du fait de l'augmentation des ventes en Amérique du Nord, et par la hausse des produits des activités ordinaires tirés des simulateurs d'intervention vendus à des clients militaires. La hausse a été contrebalancée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires tirés d'alliances clés avec des fabricants OEM.

Résultat opérationnel sectoriel en hausse par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de l'exercice 2017

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 6,7 millions \$ pour le trimestre (19,1 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 1,5 million \$ au trimestre précédent (5,4 % des produits des activités ordinaires) et à 4,1 millions \$ (12,0 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires, comme il est expliqué plus haut, par l'avantage comptabilisé pour le trimestre écoulé à l'égard de la réévaluation des obligations à long terme relatives aux redevances, et par une combinaison de produits plus favorable. La hausse a été annulée en partie par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'explique en grande partie par l'avantage découlant de la réévaluation des obligations à long terme relatives aux redevances et par la diminution des frais de recherche et de développement.

Résultat opérationnel sectoriel de 8,8 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 2,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 8,8 millions \$ (7,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre 6,6 millions \$ (6,0 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La hausse en regard de l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires, comme il est mentionné plus haut, et par le gain net découlant de la réévaluation des obligations à long terme relatives aux redevances, moins les frais de vente, généraux et d'administration non récurrents au titre de l'investissement dans les lancements de produits, l'expansion de l'effectif de vente et le marketing. La hausse s'explique également par la diminution des frais de recherche et de développement.

Capital utilisé en hausse de 6,5 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en baisse de 12,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des immobilisations incorporelles du fait des variations du change. La hausse est également attribuable à l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie, essentiellement en raison de l'accroissement des créances clients du fait de l'augmentation des produits des activités ordinaires.

La baisse par rapport à l'exercice précédent est d'abord et avant tout attribuable à la diminution des immobilisations incorporelles du fait de l'amortissement, et à la diminution du fonds de roulement hors trésorerie.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur évolution, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, notamment le moment auquel les paiements d'étape sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses d'investissement en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché du crédit.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(montants en millions)	Exercice 2018	Exercice 2017	T4-2018	T3-2018	T4-2017
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies*	446,4 \$	435,2 \$	130,8 \$	117,4 \$	116,9 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(43,1)	29,1	7,0	70,2	80,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies	403,3 \$	464,3 \$	137,8 \$	187,6 \$	197,5 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ⁶	(68,5)	(62,8)	(25,9)	(13,9)	(24,5)
Autres actifs	(9,1)	(5,5)	3,1	(3,8)	(2,3)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	27,0	6,6	10,6	0,5	4,1
(Paielements nets versés aux) produit net tiré des participations mises en équivalence	(11,5)	(10,6)	0,2	(7,7)	(1,2)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence	37,6	16,5	14,0	6,5	7,3
Dividendes versés	(89,9)	(80,6)	(22,5)	(23,2)	(20,5)
Flux de trésorerie disponibles des activités poursuivies ⁶	288,9 \$	327,9 \$	117,3 \$	146,0 \$	160,4 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ⁶	(105,4)	(160,1)	(31,5)	(29,1)	(49,1)
Frais de développement inscrits à l'actif	(32,5)	(37,8)	(13,5)	(6,9)	(14,0)
Actions ordinaires rachetées	(44,8)	(41,7)	(0,4)	(21,8)	(3,0)
Autres mouvements de trésorerie, montant net	12,8	13,4	1,9	1,4	2,3
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(124,4)	(5,5)	—	(99,7)	—
Produit net tiré de la cession d'une participation dans un investissement	117,8	—	—	3,8	—
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	15,0	(4,9)	15,4	4,0	(0,1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	127,4 \$	91,3 \$	89,2 \$	(2,3) \$	96,5 \$

* avant variations du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie disponibles des activités poursuivies de 117,3 millions \$ pour le trimestre

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 28,7 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 43,1 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

La baisse des flux de trésorerie disponibles par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'explique essentiellement par la hausse de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie, contrebalancée en partie par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies, du produit de la cession d'immobilisations corporelles et des dividendes reçus des participations mises en équivalence.

Flux de trésorerie disponibles des activités poursuivies de 288,9 millions \$ pour l'exercice

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 39,0 millions \$, soit 12 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par la hausse de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie, contrebalancée en partie par l'augmentation des dividendes reçus des participations mises en équivalence et du produit de la cession d'immobilisations corporelles.

Dépenses d'investissement en immobilisations de 57,4 millions \$ pour le trimestre et de 173,9 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 31,5 millions \$ pour le trimestre et à 105,4 millions \$ pour l'exercice incluant des achats stratégiques de FFSs existant sur le marché. Les décisions en matière de répartition des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont fondées sur le marché et visent à nous permettre de suivre l'évolution de la demande des clients existants et nouveaux. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 25,9 millions \$ pour le trimestre et 68,5 millions \$ pour l'exercice.

⁶ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

6.2 Sources de financement

Nous disposons d'une marge de crédit à taux variable consentie par un consortium de prêteurs. Cette facilité de crédit nous permet, ainsi qu'à certaines de nos filiales, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins opérationnels et les besoins généraux, et d'émettre des lettres de crédit et des garanties bancaires.

Le montant total disponible en vertu de cette marge de crédit bancaire consentie au 31 mars 2018 était de 550,0 millions \$ US (550,0 millions \$ US en 2017) avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. Au 31 mars 2018, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (néant en 2017), et un montant de 46,4 millions \$ US (92,0 millions \$ US en 2017) avait servi à l'émission de lettres de crédit. Le taux d'intérêt sur cette facilité de crédit renouvelable varie selon le taux préférentiel bancaire, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit accordée par les services de Standard & Poor's Rating. Au cours de l'exercice, l'échéance de notre facilité de crédit renouvelable non garantie a été prorogée jusqu'au 30 septembre 2022.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire non garantie d'un montant de 225,0 millions \$ US d'Exportation et développement Canada (EDC) (125,0 millions \$ US en 2017). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée au titre de cautionnements bancaires, de garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2018, l'encours de ces instruments s'élevait à 163,6 millions \$ (115,9 millions \$ en 2017).

Nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (programme d'actifs financiers courants) à un tiers pour une contrepartie en trésorerie d'au plus 300,0 millions \$ US (150,0 millions \$ US en 2017) avec un droit de recours limité contre CAE. Au 31 mars 2018, des créances clients spécifiques d'un équivalent en dollars canadiens de 168,3 millions \$ (141,6 millions \$ en 2017) avaient été vendues à un tiers.

Au 31 mars 2018, nous respectons toutes nos clauses restrictives de nature financière.

Nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, notre accès à des facilités de crédit et nos flux de trésorerie disponibles attendus procurent une souplesse suffisante à nos activités et au rachat d'actions ordinaires, et nous permettent de verser des dividendes et de remplir toutes nos autres obligations financières prévues à court terme.

Le tableau suivant résume notre dette à long terme :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2018	31 mars 2017
Total de la dette à long terme	1 260,9 \$	1 255,4 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	35,2	31,2
Partie courante des contrats de location-financement	17,0	20,7
Partie non courante de la dette à long terme	1 208,7 \$	1 203,5 \$

Dans le cadre de l'acquisition, à l'exercice 2018, d'un portefeuille d'actifs de formation auprès d'une entreprise de location de simulateurs de vol, nous avons acquis un emprunt à terme visant le financement d'un simulateur, lequel représentait une obligation d'emprunt de 5,3 millions \$ au 31 mars 2018.

Dans le cadre de l'acquisition de la participation restante de 50 % dans l'AACE, nous avons acquis des emprunts d'un montant de 28,9 millions \$ au 31 mars 2018.

6.3 Participation gouvernementale

Nous avons des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une partie des coûts, en fonction des dépenses que nous engageons, de certains programmes de R-D concernant la technologie en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2014, nous avons annoncé le Projet Innover, un programme de R-D d'une durée de cinq ans et demi. L'objectif du Projet Innover est de développer et d'améliorer nos technologies existantes en matière de modélisation et de simulation, d'en développer de nouvelles et de continuer à différencier notre gamme de services. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au Projet Innover au moyen d'un prêt remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD).

Au cours de l'exercice 2016, nous avons modifié et étendu notre Projet Nouveaux marchés principaux, un programme de R-D, pour une durée additionnelle de quatre ans. L'objectif est de tirer parti de notre savoir-faire en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans le marché des soins de santé. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'Investissement Québec, a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 70 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons annoncé notre participation au Projet SimÉco 4.0, un projet de R-D dans le cadre du programme SA²GE. L'objectif du projet est de développer de nouveaux produits ou processus qui favoriseront la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et SA²GE se sont engagés à participer en fournissant des apports pouvant atteindre 50 % des coûts admissibles engagés par CAE d'ici l'exercice 2020.

Vous trouverez plus de détails aux notes annexes 1 et 13 des états financiers consolidés.

6.4 Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux. Le tableau ci-dessous représente nos obligations contractuelles et nos engagements pour les cinq prochaines années et par la suite.

Obligations contractuelles

<i>(montants en millions)</i>	2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	Total
Dette à long terme (exclusion faite des intérêts)	35,6 \$	195,9 \$	34,1 \$	176,7 \$	43,5 \$	631,7 \$	1 117,5 \$
Contrats de location-financement (exclusion faite des intérêts)	17,0	30,7	27,4	11,0	11,9	47,4	145,4
Contrats de location simple non résiliables	44,4	37,9	32,5	26,1	22,4	76,7	240,0
Engagements d'achat	132,0	70,5	19,5	0,2	0,5	0,5	223,2
	229,0 \$	335,0 \$	113,5 \$	214,0 \$	78,3 \$	756,3 \$	1 726,1 \$

Au 31 mars 2018, nous disposions également d'un montant de 503,6 millions \$ US au titre de notre facilité de crédit consentie, comparativement à 458,0 millions \$ US au 31 mars 2017.

Nous avons des engagements d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes minimaux ou variables et à diverses dates.

Au 31 mars 2018, nous avons d'autres passifs non courants qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des produits différés, des profits différés sur des actifs et divers passifs non courants. Les obligations de paiement en trésorerie de CAE au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les écarts actuariels et les taux d'intérêt. Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôt différé, car ces paiements sont fonction du résultat imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2018	31 mars 2017
Utilisation du capital :		
Actifs courants	2 060,8 \$	1 919,7 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(611,5)	(504,7)
Passifs courants	(1 320,6)	(1 273,9)
Déduire : partie courante de la dette à long terme	52,2	51,9
Fonds de roulement hors trésorerie ⁷	180,9 \$	193,0 \$
Immobilisations corporelles	1 803,9	1 582,6
Autres actifs non courants	1 854,5	1 852,5
Autres passifs non courants	(823,3)	(796,4)
Total du capital utilisé	3 016,0 \$	2 831,7 \$
Provenance du capital :		
Partie courante de la dette à long terme	52,2 \$	51,9 \$
Dette à long terme	1 208,7	1 203,5
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(611,5)	(504,7)
Dette nette ⁷	649,4 \$	750,7 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	2 298,2	2 020,8
Participations ne donnant pas le contrôle	68,4	60,2
Provenance du capital	3 016,0 \$	2 831,7 \$

Capital utilisé en hausse de 184,3 millions \$, soit 7 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse en regard de l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des immobilisations corporelles, contrebalancée en partie par la hausse des autres passifs non courants et par la baisse du fonds de roulement hors trésorerie.

Notre rendement du capital investi⁷ (RCU) a été de 14,4 % pour l'exercice, comparativement à 11,2 % à l'exercice précédent. Le RCU de l'exercice écoulé est tributaire du produit d'impôt sur le résultat découlant de l'adoption d'une baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, du profit à la réévaluation de la participation antérieure dans l'AACE, après ajustement des coûts de réorganisation, et du profit réalisé à la cession de notre participation dans la coentreprise ZFTC. Abstraction faite de ces facteurs, notre RCU se serait établi à 12,3 % pour l'exercice.

Fonds de roulement hors trésorerie en baisse de 12,1 millions \$

La baisse s'explique en grande partie par l'augmentation des produits différés et par la diminution des stocks, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des actifs au titre des contrats en cours, par la diminution des passifs au titre des contrats en cours et par la baisse des dettes fournisseurs et charges à payer.

Montant net des immobilisations corporelles en hausse de 221,3 millions \$

La hausse s'explique en grande partie par les dépenses d'investissement en immobilisations et par l'intégration dans nos activités des immobilisations acquises de l'AACE, facteurs contrebalancés en partie par l'amortissement.

Autres passifs non courants en hausse de 26,9 millions \$

La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des obligations au titre des avantages du personnel, essentiellement du fait de la baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des régimes à prestations définies, et par la hausse des profits différés et des autres passifs non courants, facteurs annulés en partie par le recul des passifs d'impôt différé.

Dette nette en baisse par rapport à l'exercice précédent

La baisse s'explique en grande partie par l'incidence des variations du change pour l'exercice, neutralisée en partie par les emprunts additionnels liés à l'acquisition de l'AACE.

⁷ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Variation de la dette nette

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Dette nette en début de période	750,7 \$	787,3 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir tableau à la section sur les mouvements de trésorerie consolidés)	(127,4) \$	(91,3) \$
Incidence des variations du change sur la dette à long terme	(22,9)	14,0
Incidence des regroupements d'entreprises	37,7	25,8
Autres	11,3	14,9
Diminution de la dette nette pour la période	(101,3) \$	(36,6) \$
Dette nette en fin de période	649,4 \$	750,7 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ⁸	21,5 %	26,5 %

Total des capitaux propres en hausse de 285,6 millions \$ pour l'exercice

La hausse des capitaux propres s'explique en grande partie par le résultat net correspondant à un bénéfice de 355,7 millions \$ et par l'incidence favorable des variations de change de 80,5 millions \$, facteurs neutralisés en partie par les dividendes en trésorerie de 89,9 millions \$, le rachat et l'annulation de 44,8 millions \$ d'actions ordinaires ainsi que les réévaluations de régimes de retraite à prestations définies de 24,1 millions \$.

Informations sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2018, nous avons au total 267 738 530 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 633,2 millions \$. Nous avons également 6 155 525 options en cours aux termes du régime d'options sur actions (ROA).

Au 30 avril 2018, nous avons un total de 267 604 005 actions ordinaires émises et en circulation, et 6 137 450 options étaient en cours aux termes du ROA.

Rachat et annulation d'actions

Le 9 février 2018, nous avons annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 349 804 de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 23 février 2018 et prendra fin le 22 février 2019 ou lorsque la Société aura achevé ses achats ou choisira d'y mettre fin, selon la première éventualité. Les actions seront achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a racheté et annulé 2 081 200 actions ordinaires aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieure et actuelle (2 490 900 actions ordinaires en 2017) au prix moyen pondéré de 21,53 \$ l'action ordinaire (16,73 \$ en 2017), pour une contrepartie totale de 44,8 millions \$ (41,7 millions \$ en 2017). L'excédent de la valeur de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable, soit 39,9 millions \$ (36,1 millions \$ en 2017), a été porté aux résultats non distribués sous forme de primes de rachat. Ce montant tient compte de 600 000 actions ordinaires rachetées dans le cadre d'un placement privé avec un vendeur tiers ayant été réalisé à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Société au moment de l'achat.

Dividendes

Pour l'exercice 2018, nous avons versé un dividende de 0,08 \$ par action au premier trimestre et un dividende de 0,09 \$ par action aux deuxième, troisième et quatrième trimestres. Ces dividendes étaient admissibles au titre de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de ses équivalents provinciaux.

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration. Ce dernier revoit annuellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités opérationnelles, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. Compte tenu de la politique actuelle en matière de dividendes et du nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 mars 2018, nous prévoyons déclarer des dividendes annuels d'environ 96,4 millions \$ pour l'exercice 2019.

Garanties

Au 31 mars 2018, nous avons émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 223,4 millions \$ qui n'étaient pas inscrites à l'état consolidé de la situation financière, comparativement à 238,2 millions \$ il y a un an.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous avons des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Par suite de changements récents touchant la loi, la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est considérée comme suffisante. Au cours de l'exercice 2019, nous prévoyons effectuer des cotisations de 23,7 millions \$.

⁸ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

7.2 Arrangements non comptabilisés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des activités non comptabilisées par l'intermédiaire de contrats de location simple visant des bâtiments, des terrains, des simulateurs, des appareils et d'autre matériel. Ces contrats de location sont sans droit de recours envers nous.

De plus amples renseignements concernant les contrats de location simple sont fournis aux notes annexes 1 et 26.

Dans le cours normal de nos activités, nous gérons également un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (programme d'actifs financiers courants) à un tiers pour une contrepartie en trésorerie avec un droit de recours limité contre CAE.

Vous trouverez un complément d'information sur notre programme d'actifs financiers sous *Sources de financement*.

7.3 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur la charge liée aux paiements fondés sur des actions. Nous évaluons formellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture, au commencement de la relation de couverture et en continu, pour nous assurer qu'ils compensent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts au regard du risque couvert. Nous n'utilisons pas d'instrument financier à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne concluons des contrats qu'avec des contreparties très solvables.

Classement des instruments financiers

Nous avons établi les classements suivants pour nos instruments financiers :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et tous les instruments dérivés, à l'exception des dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces, sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Les créances clients, les contrats en cours, les créances non courantes et les acomptes sont classés dans les prêts et créances, sauf ceux que nous avons l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, qui sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Les placements de portefeuille sont classés dans les instruments disponibles à la vente;
- Les dettes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations au titre des contrats de location-financement et les obligations relatives aux redevances, sont classées dans les autres passifs financiers et sont toutes comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, nous avons recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, nous nous appuyons principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent nos meilleures estimations des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et notre propre risque de crédit sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des contrats en cours ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur du placement détenu en vue de la vente dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur de la dette à long terme et des passifs non courants, y compris les obligations au titre des contrats de location-financement et des redevances, est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité, et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Une description de la hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note annexe 28.

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de nos activités et des instruments financiers que nous détenons, nous sommes principalement exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Nous gérons notre exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques documentés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que nous subissions une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec CAE. Nous sommes exposés au risque de crédit relativement à nos créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de nos activités. Nous sommes également exposés au risque de crédit dans le cadre de nos activités courantes de trésorerie en raison de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant de nos activités normales est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Nos clients sont principalement des entreprises bien établies, dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, nous recevons habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats de construction. Nous surveillons de près notre risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Nos créances clients ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, nous réduisons davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à l'actif à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme portant sur des actifs financiers courants). Nous ne détenons aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

Nous sommes exposés au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à nos instruments financiers dérivés, et nous prenons plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, nous concluons des contrats avec des contreparties très solvables. Nous avons signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui nous réalisons des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, nos contreparties ou CAE (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, nous surveillons régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes annexes 4 et 28 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

Nous gérons ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation efficiente de nos ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations et des dates d'échéance des dettes, incluant les obligations non comptabilisées. Nous réduisons le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer nos activités et honorer nos engagements et nos obligations. Pour gérer notre risque de liquidité, nous avons accès à une facilité de crédit renouvelable et nous avons conclu des ententes visant la vente de certaines créances clients à l'actif. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de notre capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Risque de marché

Le risque de marché représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à leurs émetteurs ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur nos résultats et notre situation financière. Nous avons pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Nous sommes principalement exposés au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling. En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres comptes de fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous gérons le risque de change en nous assurant que les établissements à l'étranger concluent des contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous avons recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer notre exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères. Nos programmes de couverture de change ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente notre exposition à une augmentation ou à une baisse de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt en raison de notre dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur en raison de notre dette à long terme à taux fixe. Nous gérons essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. Nous avons une dette à taux variable sous forme d'une facilité de crédit renouvelable non garantie et d'autres dettes à taux variable visant des actifs en particulier. Nous cherchons à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt.

Nous avons aussi recours à des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que pour maintenir dans certaines proportions les éléments à taux fixe et à taux variable de notre dette à long terme. À la clôture de l'exercice, la répartition était de 88 % à taux fixe et de 12 % à taux variable (90 % à taux fixe et 10 % à taux variable en 2017).

Nos programmes de couverture de taux d'intérêt ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer l'appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

Nous avons conclu des swaps sur actions avec quatre importantes institutions financières canadiennes (deux en 2017) afin de réduire l'effet sur nos résultats des fluctuations du cours de nos actions visées par le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), par le régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT) et par le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNRC-LT). Aux termes de ce swap, nous bénéficions de l'avantage économique que nous procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours de nos actions, fluctuations qui influent sur le coût du RDDVA, du RDDVA-LT et du RDNRC-LT, et il est redéfini tous les trimestres.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2018, nous avons désigné une partie des effets de premier rang que nous détenons ainsi qu'une partie de nos obligations au titre des contrats de location-financement comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat global afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune concentration des risques découlant des instruments financiers et que l'information présentée ci-dessus est représentative de notre exposition au risque pour la période.

Se reporter à l'état consolidé du résultat global pour obtenir le montant total de la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en résultat net de la période et le montant total des profits et des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et à la note annexe 28 pour le classement des instruments financiers.

Une analyse de sensibilité au risque de change et au risque de taux d'intérêt est présentée à la note annexe 29.

8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition d'un portefeuille d'actifs de formation

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, nous avons acquis un portefeuille d'actifs de formation en Amérique du Nord et en Europe auprès d'une entreprise de location de simulateurs de vol pour une contrepartie en trésorerie de 24,7 millions \$. Avec cette acquisition, nous avons obtenu des simulateurs de vol entièrement opérationnels ainsi que divers contrats avec des clients.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris est de 24,7 millions \$ pour les immobilisations corporelles, de 4,6 millions \$ pour le goodwill, de 1,4 million \$ pour les actifs non courants et de 6,0 millions \$ pour les passifs non courants.

Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd.

Au troisième trimestre de l'exercice 2018, nous avons conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % dans l'Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd. (AACE) d'AirAsia, pour une contrepartie en trésorerie de 114,8 millions \$ (90 millions \$ US) et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme pouvant atteindre 10 millions \$ US, si certains critères sont atteints.

En conséquence, notre participation dans l'AACE a été portée de 50 % à 100 % et nous avons obtenu le contrôle des trois centres de formation de l'AACE situés en Malaisie, à Singapour et au Vietnam, ainsi que le contrôle conjoint de 50 % dans le Philippine Academy of Aviation Training, un centre de formation en coentreprise entre l'AACE et Cebu Pacific, situé aux Philippines. Grâce à cette acquisition, nous détenons un réseau de simulateurs de vol commerciaux en service et des actifs, y compris des simulateurs de vol, des pièces de simulateurs, du matériel de simulation, des installations et une main-d'œuvre qualifiée.

Avant la transaction, notre participation de 50 % dans l'AACE était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le gain net résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure détenue dans l'AACE a été pris en compte dans les autres profits – montant net à l'état consolidé du résultat net.

Le goodwill découlant des deux acquisitions est attribuable à l'élargissement du réseau de simulateurs de vol commerciaux en service chez nos clients, de la capacité du marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

De plus amples renseignements sont fournis aux notes annexes 3 et 21 des états financiers consolidés.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. La direction et le conseil d'administration (le « conseil ») se penchent sur les principaux risques liés à nos activités chaque trimestre, en plus d'effectuer une évaluation annuelle dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques sont classés comme suit : risques liés à l'industrie, risques propres à CAE et risques liés au marché. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités.

Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur notre performance future, la direction a élaboré un processus de gestion des risques d'entreprise visant à relever, à évaluer et à hiérarchiser ces risques. La direction élabore et met en œuvre des stratégies d'atténuation des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit l'évolution des principaux risques liés à notre activité tous les trimestres, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'elle juge une telle démarche nécessaire. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des actions ordinaires de CAE.

9.1 Risques liés à l'industrie

Concurrence

Les marchés où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et la concurrence est féroce, avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en consolidant les sociétés de simulation du secteur de l'aviation commerciale et en développant leurs propres capacités internes. La majorité de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines de ces entreprises ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, et de ressources de marketing, de fabrication et de distribution beaucoup plus importantes. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'avions ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'avions, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats par ces organisations.

Les fabricants OEM comme Airbus et Boeing ont certains avantages concurrentiels par rapport aux fournisseurs de services de formation indépendants. Ils contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Les fabricants OEM pourraient être en position d'exiger des redevances sur licences pour autoriser la fabrication de simulateurs fondés sur leurs appareils ou pour autoriser la formation sur ces simulateurs. CAE a aussi certains avantages, notamment le fait d'être un fournisseur de formation et fabricant de simulateurs indépendant, le fait d'arriver à reproduire certains appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès d'un fabricant OEM et le fait de posséder un réseau de formation diversifié comprenant des coentreprises avec d'importantes compagnies aériennes qui achètent leurs appareils auprès de fabricants OEM. Nous travaillons également avec certains fabricants OEM au développement d'occasions d'affaires liées aux produits de simulation et aux services de formation.

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des contrats qui, à terme, pourraient ne pas nous être attribués. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. La présence de nouveaux participants dans le marché, comme il est noté ci-dessus, et leurs efforts visant à gagner une part de marché intensifient la concurrence, ce qui pourrait réduire les prix et les marges.

La croissance économique sous-tend la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour chaque commande possible, ce qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisent, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière. D'importantes réductions aux dépenses de défense dans les marchés parvenus à maturité comme les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Australie ou un retard important des activités d'approvisionnement en défense pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités. Afin d'atténuer le niveau et le moment des attributions de contrats dans le secteur de la défense, nous avons établi une entreprise diversifiée sur le plan mondial et occupons une solide position dans des plateformes durables.

Programmes de défense et de sécurité financés par l'État

Comme la plupart des fournisseurs de marchés publics, nous pouvons faire l'objet d'audits et de contrôles périodiques. Les ajustements rendus nécessaires par les audits et contrôles gouvernementaux pourraient nuire à nos résultats opérationnels. De plus, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis dans la négociation de contrats à prix fixe. Par conséquent, nous courons un risque plus grand d'actions en justice et de poursuites en responsabilité intentées à notre encontre que des entreprises qui ne traitent qu'avec le secteur privé, ce qui pourrait nuire considérablement à nos activités.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de dispositifs et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires.

Une baisse du prix du carburant a généralement une incidence favorable sur la rentabilité des transporteurs aériens, mais les répercussions à long terme pour le secteur de l'aviation commerciale sont plus complexes. Si le prix du carburant devait atteindre des niveaux élevés pendant une longue période, cela pourrait inciter davantage les compagnies aériennes à remplacer leurs vieux appareils plus énergivores. Cependant, une hausse de cette nature pourrait aussi restreindre les ressources financières que les compagnies aériennes ont à leur disposition et éventuellement entraîner des retards ou des annulations dans les livraisons de nouveaux appareils. Si le prix du carburant connaissait une hausse soutenue, les compagnies aériennes pourraient être amenées à réduire leur capacité de vol ou à ralentir leur croissance, car une telle capacité ne serait alors pas économiquement viable. Cette réaction provoquerait, par ricochet, une baisse de la demande pour nos dispositifs et nos services de formation.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits.

Nous sommes également exposés au risque de crédit sur nos créances clients. Nous avons adopté des politiques afin de s'assurer que nous ne sommes pas exposés de façon significative face à un client. Nos politiques comprennent l'analyse de la situation financière de certains clients et l'examen régulier de leur qualité de crédit. Nous souscrivons également de temps à autre à une assurance crédit et, dans certains cas, nous exigeons une lettre de crédit bancaire pour garantir les paiements de nos clients.

Réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation

Nous sommes tenus de nous conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, réglementation qui peut changer sans préavis et pourrait perturber nos ventes et activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tel que des changements aux normes de sécurité imposés par les autorités du secteur de l'aviation comme la FAA des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services, et entraîner des retards ou des annulations dans les ventes. Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en vigueur. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles avenues ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière.

Vente ou octroi sous licence de produits de CAE nécessitant l'approbation d'autorités de réglementation et la conformité aux exigences

La vente ou l'octroi sous licence de plusieurs de nos produits est assujéti à des contrôles réglementaires. Ces contrôles peuvent notamment nous interdire de vendre à certains pays ou à certaines entités ou particuliers établis dans un pays ou en provenant, ou encore de vendre une certaine technologie, comme les simulateurs liés au domaine de la défense et de la sécurité ou encore tout dispositif d'entraînement, y compris les données et les pièces, sans avoir préalablement obtenu une licence d'exportation ou d'autres approbations auprès d'une ou de plusieurs autorités gouvernementales. Ces règlements changent assez fréquemment et rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner.

L'incapacité de nous conformer aux lois et règlements en matière de contrôle des exportations et aux impératifs de sécurité nationale pourrait donner lieu à des amendes ou nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

9.2 Risques propres à la Société

Évolution des produits

Le marché de la défense et de la sécurité de même que celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, par l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs ainsi que par l'évolution des normes de l'industrie. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels et à mettre au point des produits et d'offrir des services améliorés qui répondent à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires. L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc de simulateurs de vol.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à l'apport financier des gouvernements, dont le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec (IQ) et du programme SA²GE, et le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). Le niveau d'apport financier du gouvernement reflète les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par une autre participation gouvernementale ou d'autres programmes gouvernementaux de partage des risques aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et de développement.

Nous recevons des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Les crédits que nous recevons sont fonction des lois en vigueur. Les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos activités de recherche et de développement.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui nécessitent l'absorption du dépassement des coûts, malgré la difficulté à estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats et la difficulté à prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 20 ans. Certains de ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, notre résultat opérationnel pourrait en souffrir.

Partenariats stratégiques et contrats à long terme

Nous avons conclu des partenariats stratégiques et des contrats à long terme avec d'importants transporteurs aériens, exploitants d'aéronefs et forces de défense partout dans le monde. Ces contrats à long terme sont pris en compte dans notre carnet de commandes au montant attribué. Ils pourraient toutefois faire l'objet d'ajustements ou d'annulations imprévus et, en conséquence, ils ne sont pas garants des produits des activités ordinaires futurs. De plus, nous ne pouvons garantir que ces partenariats et ces contrats seront renouvelés à des modalités comparables, voire du tout, à leur échéance.

Approvisionnement et rapport de force des fabricants OEM

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. Nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un fabricant OEM.

Lorsque CAE utilise un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élabore des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et à de l'équipement obtenus du fabricant OEM et autorisés par celui-ci, le constructeur peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre CAE afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que CAE doive engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque CAE utilise des logiciels libres, des gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre CAE afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que CAE doive engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Nous fabriquons des simulateurs qui sont de nature complexe et perfectionnée. Nous pourrions également acheter des simulateurs ou en obtenir dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise. Ces simulateurs peuvent contenir des défauts difficiles à déceler et à corriger, et les irrégularités de fonctionnement ou pannes de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie ou encore nous faire perdre des clients. La correction de ces défauts pourrait nécessiter d'importantes dépenses en immobilisations. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourrait nuire à notre résultat opérationnel et à nos activités. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

Risque lié à l'intégration des produits et à la gestion des programmes

Notre activité pourrait également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'en atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie. Bien que le montant des provisions couvrant les risques de pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

Protection de nos droits de propriété intellectuelle

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Propriété intellectuelle de tiers

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Nos systèmes de formation peuvent également recueillir et analyser les données liées à la performance des clients dans le cadre de l'utilisation de nos systèmes de formation. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir un accès à ces multiples jeux de données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Les marchés où nous exerçons nos activités sont sujets à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits et services pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

Personnel clé

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel clé possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes. Notre politique de rémunération vise à atténuer ce risque. Nous avons également mis en place des plans de gestion de la relève qui nous permettent de repérer et de développer un bassin interne de talents dans les secteurs techniques, de formation au pilotage et de direction générale.

Relations de travail

Quelque 1 700 de nos employés sont membres de syndicats et sont couverts par 42 conventions collectives. Ces différentes conventions collectives ont des dates d'échéance variées, y compris celle couvrant un groupe d'employés à Montréal, au Canada, qui viendra à échéance en juin 2018 et qui est en cours de renouvellement. Bien que nous maintenions de bonnes relations avec chacun des syndicats, les renégociations des conventions collectives pourraient entraîner des perturbations de travail, y compris des arrêts et des ralentissements. Un arrêt de travail pourrait interrompre nos activités de fabrication et de service dans les emplacements touchés, ce qui risquerait de nuire aux services que nous offrons à nos clients et à notre performance financière.

Questions environnementales

Nos activités actuelles et passées ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de nos établissements actuels et anciens entraînent ou ont entraîné l'utilisation, la production, l'entreposage, le transport et la destruction de matières dangereuses.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

En outre, les répercussions éventuelles des changements climatiques continus sont impossibles à prévoir. Des catastrophes naturelles ou des événements d'origine météorologique pourraient entraîner une perturbation des activités, des dommages matériels, ou avoir une incidence défavorable sur le coût ou la disponibilité des matériaux et des ressources. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir un ou plusieurs sinistres d'envergure, bien que, jusqu'à présent, elle ait été suffisante.

Actions en responsabilité pour risques divers

En raison de la nature même de nos activités, nous sommes exposés à des actions en responsabilité, notamment des actions pour préjudices physiques importants ou décès, qui pourraient faire suite à :

- Des accidents ou sinistres mettant en cause du matériel de formation que nous avons vendu ou des aéronefs pour lesquels nous avons fourni du matériel ou des services de formation;
- Nos services de dotation en pilotes;
- Nos activités de formation au vol.

Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente de matériel ou de la prestation de services par des entités ayant repris à leur compte des activités que nous avons abandonnées. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance, bien que, jusqu'à présent, elle ait toujours suffi à cette fin.

Intégration des entreprises acquises

La réussite de nos acquisitions dépend de notre capacité à cristalliser les synergies, tant en termes de commercialisation de notre gamme élargie de produits offerts que d'intégration à notre mode de fonctionnement des activités des nouvelles unités.

Capacité à pénétrer de nouveaux marchés

Nous tirons parti de nos connaissances, de notre expérience et de nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation et d'optimisation afin de pénétrer les marchés de la formation fondée sur la simulation dans le secteur des soins de santé.

Comme nous exerçons des activités dans ce marché, nous pourrions faire face à des difficultés et à des dépenses imprévues qui pourraient porter préjudice à nos activités, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis.

Mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère

CAE et certaines de ses filiales sont parties à des ententes avec divers ministères et organismes du gouvernement américain, y compris le département américain de la Défense, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité d'installation en vertu du Programme national de sécurité industrielle du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui maintient une attestation de sécurité d'installation soit isolée de la propriété, du contrôle ou de l'influence étrangère (FOCI) au moyen d'une entente d'atténuation. En tant qu'entreprise canadienne, CAE a conclu des ententes d'atténuation des FOCI avec le ministère de la Défense des États-Unis qui permettent à ces filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, ces ententes d'atténuation sont un accord spécial de sécurité (SSA) pour CAE USA Inc. et un accord de mandat (Accord Proxy) pour la filiale en propriété exclusive de CAE USA Inc., CAE USA Mission Solutions Inc. (Société Proxy). Si CAE ne respecte pas l'un ou l'autre de ces accords d'atténuation des FOCI, les attestations de sécurité d'installation pour chaque entité peuvent être résiliées. Si cela se produisait, les filiales américaines de CAE ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation et perdraient le droit d'exécuter leurs contrats existants avec le gouvernement des États-Unis.

Un conseil d'administration distinct a été mis en place pour superviser la gestion et les activités de la Société Proxy. En vertu de l'Accord Proxy, CAE et son conseil d'administration sont limités dans leur surveillance du conseil d'administration et de la direction de la Société Proxy. En outre, conformément aux règles et procédures du département américain de la Défense, sous réserve d'un nombre limité de questions restreintes (telles que la vente ou la cession des actifs de la société, les fusions, consolidations ou réorganisations d'entreprises, les hypothèques ou les autres charges grevant le capital-actions de la Société Proxy à des fins autres que l'obtention du fonds de roulement, la dissolution de la Société Proxy et le dépôt d'une requête en faillite concernant la Société Proxy), le conseil d'administration de la Société Proxy agit de façon indépendante et est le seul à pouvoir prendre toutes les décisions concernant la gestion de la société mandataire et de son activité. Les mesures prises ou non par la direction ou le conseil d'administration de la Société Proxy pourraient avoir une incidence sur la croissance, la réputation et la rentabilité de CAE.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de défense et sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et pourrait accentuer la volatilité du cours de notre action. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Par contre, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Les politiques d'achat des gouvernements permettent souvent aux soumissionnaires non retenus de contester l'attribution d'un contrat. La contestation d'un contrat accordé à CAE pourrait donner lieu à la résiliation du contrat, à la prolongation du délai de comptabilisation des produits des activités ordinaires ou à des honoraires juridiques considérables.

Caractère saisonnier des activités

Notre entreprise, nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie sont tributaires de certaines tendances saisonnières. Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, le taux d'utilisation dépend de la disponibilité des pilotes, qui tend à être inférieure au deuxième trimestre, ceux-ci effectuant plus d'heures de vol et consacrant moins de temps à la formation, ce qui nuit à nos produits des activités ordinaires. Dans le secteur Défense et sécurité, les produits des activités ordinaires et les encaissements sont habituellement plus élevés au second semestre de l'exercice puisque l'attribution des contrats et la disponibilité du financement dépendent du cycle budgétaire du gouvernement fédéral, lequel, aux États-Unis, est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Nous prévoyons que ces tendances se maintiendront à l'exercice 2019.

Rendement du capital investi pour les actionnaires

Les paiements de dividendes, les rachats d'actions ordinaires aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que les politiques en matière de dividendes et autres de CAE, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

Systèmes de technologie de l'information

La défaillance ou la non-disponibilité des systèmes de technologie de l'information, une cyberattaque ou une violation de la sécurité des systèmes pourrait perturber nos activités, entraîner la perte ou la corruption d'informations commerciales et de données ou l'accès non autorisé à ces informations, compromettre les informations confidentielles ou privilégiées appartenant à CAE, à ses employés ou à ses partenaires d'affaires, y compris les fabricants OEM et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, nous exposer à des enquêtes réglementaires, à des poursuites ou à des pénalités aux termes des contrats, ou porter atteinte à notre réputation. Nous dépendons de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour traiter, transmettre et stocker les données et l'information financière sous forme électronique, pour gérer les activités commerciales et respecter les exigences liées à la réglementation, aux lois, à la sécurité nationale, aux contrats et à l'impôt. Ces réseaux et systèmes de technologie de l'information sont un élément essentiel de notre capacité d'exercer nos activités au quotidien et d'exploiter efficacement notre entreprise. Si les systèmes ne sont pas exploités de la façon prévue, au moment prévu, cette situation pourrait porter préjudice à nos activités, à nos capacités de communication de l'information, à notre rentabilité et à notre réputation. Une série de processus de gouvernance est en place pour atténuer ce risque.

À l'occasion, nous pourrions remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologie de l'information. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes et la transition vers ceux-ci peuvent perturber temporairement nos activités et nuire à la productivité.

Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information

Nous avons imparti certains services d'entretien et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou faire en sorte que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement et/ou des failles de sécurité.

Cybersécurité

Les cybermenaces sont de plus en plus complexes et endémiques. Il s'agit d'un risque en rapide mutation pour notre infrastructure et nos systèmes de technologie de l'information de même que pour nos informations exclusives ou sensibles. Notre dépendance envers l'infrastructure et les systèmes de technologie de l'information ainsi que les relations d'affaires que nous entretenons avec les fabricants OEM et les clients du secteur de la défense et de la sécurité pourraient accroître le risque de telles menaces. Nos clients, fournisseurs, sous-traitants et coentreprises peuvent faire face à des menaces à la sécurité semblables, tout comme les sites que nous exploitons ou gérons pour le compte de clients. Nous devons nous fier à nos propres dispositifs de sécurité de même qu'à ceux mis en place par nos partenaires pour atténuer les menaces. Nos partenaires possèdent divers niveaux d'expertise en cybersécurité et de dispositifs de sécurité connexes, et leurs relations avec des sous-traitants du gouvernement, comme CAE, pourraient accroître le risque qu'ils soient ciblés par les mêmes cyberattaques que nous.

Nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des fabricants OEM et des forces de défense nationale. Nos clients ou les autorités gouvernementales peuvent mettre en doute la suffisance de nos processus et procédures d'atténuation et de détection des menaces, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les affaires existantes ou les occasions futures. De plus, en raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autre, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir ou à atténuer, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. Pour répondre aux défis que pose l'évolution des cybermenaces, nous révisons continuellement nos mesures de sécurité. Nous avons mis en place et rehaussé des contrôles de sécurité, des mécanismes visant à assurer le respect des politiques, des mesures de surveillance par la direction et des systèmes de surveillance afin de prévenir, de déceler et de résoudre les menaces potentielles, bien que nous pourrions devoir effectuer des investissements additionnels afin de protéger nos données et notre infrastructure. Le comité d'audit du conseil d'administration assure la supervision de notre stratégie d'atténuation des risques liés à la cybersécurité. Les cyberattaques antérieures à notre égard n'ont pas eu d'incidence importante sur nos résultats financiers, et nous sommes d'avis que nos processus et procédures de détection et d'atténuation des menaces sont adéquats.

Confidentialité des données

Si nous ne respectons pas les lois nationales et étrangères applicables en matière de confidentialité et de sécurité des données relatives aux employés, aux clients et autres (y compris le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne), à la suite d'une cyberattaque ou autre infraction, nous pourrions être soumis à des sanctions réglementaires, subir des dommages à notre réputation ou une perte de confiance dans nos produits et services. Nous pourrions également engager des frais supplémentaires pour l'assainissement, la modification ou l'amélioration de nos systèmes d'information afin de prévenir de futurs événements, qui pourraient tous avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos opérations ou nos résultats financiers.

9.3 Risques liés au marché

Risque de change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ un tiers aux États-Unis, un tiers en Europe et un tiers dans le reste du monde.

Trois aspects de nos champs d'activité sont exposés aux variations du change, en l'occurrence notre réseau d'établissements de formation et de services à l'étranger, nos activités de production hors du Canada (soit en Australie, en Allemagne, en Inde, au Royaume-Uni et aux États-Unis) ainsi que nos activités de production au Canada. Une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens. L'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers. Nous détenons toujours un éventail de positions de couverture de change afin de protéger une partie de nos produits des activités ordinaires futurs des risques de volatilité du taux de change entre le dollar canadien et les monnaies étrangères. Nous couvrons une partie des produits des activités ordinaires de façon que la partie non couverte corresponde à la composante coûts étrangers du contrat. Puisque nos produits des activités ordinaires ne sont pas couverts en totalité, il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui se font donc partiellement sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichent une importante volatilité à court terme. La dépréciation du dollar canadien a quant à elle un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères. Afin d'atténuer au minimum l'incidence potentielle des variations du change, nous couvrons également des coûts libellés en monnaies étrangères à l'égard de certains éléments entrant dans notre processus de fabrication.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales. Une couverture naturelle existe du fait que les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles sont libellés dans les mêmes devises. Les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien nous exposent toutefois à un risque de change non couvert étant donné que nous consolidons nos résultats en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa. De façon générale, les paiements échelonnés sur les contrats de vente libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une transaction de couverture visant à atténuer notre exposition au risque de change.

Disponibilité du capital

Nous avons diverses facilités d'emprunt dont les échéances s'échelonnent entre avril 2018 et octobre 2036, et nous ne pouvons garantir que ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment.

Régimes de retraite

Les fluctuations de l'économie et des marchés des capitaux peuvent se répercuter négativement sur la performance des placements, la capitalisation et les charges au titre de nos régimes de retraite à prestations définies. La capitalisation de ces régimes est fondée sur des estimations actuarielles et est sujette aux limites prévues par les lois applicables. Les estimations actuarielles préparées au cours de l'exercice sont notamment fondées sur des hypothèses concernant la performance des marchés financiers, les taux d'actualisation et d'inflation, les hausses de salaire futures, l'âge de la retraite estimatif et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation de la capitalisation préparés par les actuaires déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons effectuer aux régimes de retraite enregistrés. Rien ne garantit que la charge au titre des régimes de retraite et la capitalisation de ces régimes n'augmenteront pas, nuisant à nos résultats et à nos flux de trésorerie. Nous cherchons à atténuer ce risque au moyen de politiques et de procédures conçues pour contrôler le risque lié aux placements, de même que d'une surveillance permanente de notre situation de capitalisation.

Les cotisations en trésorerie additionnelles qui pourraient être nécessaires aux fins de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations et à cotisations définies pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats financiers et notre réputation.

Faire des affaires à l'étranger

Nous exerçons des activités dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise, et vendons nos produits et services auprès de clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2018, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour environ 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger, y compris l'instabilité géopolitique.

Les principaux risques auxquels nous faisons face sont les suivants :

- L'évolution des lois et des règlements;
- Les tarifs douaniers, embargos, contrôles, sanctions et autres restrictions;
- L'évolution générale de la conjoncture et des conditions géopolitiques;
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

Les ventes à des clients à l'étranger sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris, notamment la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et d'autres lois anticorruption. Bien que nous ayons mis en place des politiques rigoureuses afin d'assurer notre conformité à ces lois, le défaut de CAE, de ses employés, de ses représentants et consultants à l'étranger ou d'autres personnes œuvrant pour notre compte de s'y conformer pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions ou d'obtenir des contrats du gouvernement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nous. Nous travaillons fréquemment avec des sous-traitants et fournisseurs internationaux qui sont également exposés à des risques analogues.

L'évolution du contexte politique et réglementaire dans les pays où nous exerçons des activités pourrait donner lieu à une hausse des tarifs et à un resserrement des politiques commerciales, ce qui risquerait de se répercuter sur nos ventes, nos résultats financiers et notre modèle d'affaires.

Instabilité politique

L'instabilité politique dans certaines régions pourrait être prolongée et imprévisible. Une instabilité politique prolongée pourrait donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets, ou à l'expropriation d'actifs dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. Les risques géopolitiques évolueront avec le temps, et CAE doit respecter les sanctions applicables et les contrôles dans les pays où elle exerce des activités. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Lois fiscales

Comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La liste des participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur nos résultats ou nos actifs est présentée à la note annexe 31 des états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente nos soldes en cours auprès de nos coentreprises :

(montants en millions)	2018	2017
Créances clients	39,5 \$	54,0 \$
Contrats en cours : actifs	14,5	14,2
Autres actifs	25,4	27,4
Dettes fournisseurs et charges à payer	9,7	15,3
Contrats en cours : passifs	3,9	25,9

Les autres actifs comprennent une créance sur un contrat de location-financement de 9,3 millions \$ (12,4 millions \$ en 2017) échéant en octobre 2022 et portant intérêt au taux annuel de 5,14 %, un prêt de 8,9 millions \$ (8,4 millions \$ en 2017) échéant en juin 2026 et portant intérêt à un taux fixe correspondant au taux de swap de l'euro à 10 ans plus une marge de 2,50 %, ainsi qu'une créance non courante sans intérêt de 7,2 millions \$ (6,6 millions \$ en 2017), ni modalité de remboursement. Aucune provision n'avait été constituée à l'égard des montants à recevoir de parties liées aux 31 mars 2018 et 2017.

Le tableau suivant présente nos transactions avec nos coentreprises :

(montants en millions)	2018	2017
Produits des activités ordinaires	65,2 \$	71,5 \$
Achats	2,6	4,0
Autres produits	1,5	1,8

De plus, au cours de l'exercice 2018, des transactions s'élevant à 0,8 million \$ (1,4 million \$ en 2017) ont été faites aux prix normaux du marché avec des entreprises dont des membres de notre conseil d'administration sont des dirigeants.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de CAE, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés est présentée ci-dessous :

(montants en millions)	2018	2017
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	7,0 \$	7,1 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies ¹⁾	1,8	1,3
Paiements fondés sur des actions	17,8	16,8
	26,6 \$	25,2 \$

¹⁾ Y compris les intérêts nets sur les obligations au titre des avantages du personnel.

11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

11.1 Nouvelles normes et modifications non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

IFRS 9 introduit une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction de la gestion que fait une entité des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels en lieu et place des multiples règles d'IAS 39. L'essentiel des exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 a été repris dans IFRS 9. IFRS 9 introduit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux sur les objectifs de gestion des risques et un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39.

Pour CAE, IFRS 9 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2018. Nous avons terminé notre évaluation et avons conclu que l'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence sur nos états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Cette nouvelle norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer que les obligations de prestation sont remplies, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le client a obtenu (ou à mesure qu'il obtient) le contrôle des biens ou des services. La nouvelle norme fournit également des directives concernant les transactions qui n'étaient pas abordées en détail, améliore les directives concernant les accords de prestations multiples et rehausse les obligations d'information sur les produits des activités ordinaires.

Pour CAE, IFRS 15 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2018. Comme nous avons choisi d'appliquer IFRS 15 sur une base rétrospective, nous retraiterons donc les résultats de 2018 et inscrirons un ajustement des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} avril 2017. Nous avons choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes :

- Nous n'avons pas retraité les contrats conclus le 1^{er} avril 2017 ou avant cette date;
- Nous avons reflété l'effet global des modifications apportées aux contrats conclus avant le 1^{er} avril 2017 et indiqué les obligations de prestation remplies et non remplies ainsi que les prix de transaction affectés à ces éléments.

Nous avons examiné nos contrats commerciaux afin d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur nos pratiques de comptabilisation des produits des activités ordinaires. Cette évaluation nous a permis de conclure que l'adoption de la nouvelle norme aura les répercussions suivantes :

- Les produits des activités ordinaires liés à certaines obligations de prestation qui sont actuellement comptabilisés selon la méthode à l'avancement ne satisferont plus aux critères de comptabilisation des produits des activités ordinaires au fil du temps. Les produits des activités ordinaires liés à ces obligations de prestation seront plutôt comptabilisés à l'achèvement. À mesure que les obligations de prestation à l'égard de ces dispositifs sont atteintes et que la fabrication progresse, les coûts visant la construction seront comptabilisés dans les stocks plutôt que dans les contrats en cours : actifs. Les paiements reçus des clients qui étaient auparavant portés en diminution des contrats en cours : actifs devront dorénavant être présentés en tant que passifs sur contrats;
- Une partie de la contrepartie provenant des contrats au titre desquels nous recevons d'importants paiements anticipés doit dorénavant être attribuée à une composante financement importante lorsque certains critères sont réunis;
- Un changement sera apporté à l'identification des obligations de prestation pour certains accords de prestations multiples.

Le tableau suivant présente l'incidence d'IFRS 15 sur les états consolidés de la situation financière au 1^{er} avril 2017 et au 31 mars 2018:

(montants en millions)	Chiffres présentés au 1 ^{er} avril 2017	Ajustements liés à IFRS 15	Chiffres retraités au 1 ^{er} avril 2017	Chiffres présentés au 31 mars 2018	Ajustements liés à IFRS 15	Chiffres retraités au 31 mars 2018
Actif						
Total de l'actif courant	1 919,7 \$	45,4 \$	1 965,1 \$	2 060,8 \$	62,5 \$	2 123,3 \$
Total de l'actif non courant	3 435,1	(2,5)	3 432,6	3 658,4	(1,5)	3 656,9
	5 354,8 \$	42,9 \$	5 397,7 \$	5 719,2 \$	61,0 \$	5 780,2 \$
Passif						
Total du passif courant	1 273,9 \$	137,2 \$	1 411,1 \$	1 320,6 \$	153,5 \$	1 474,1 \$
Total du passif non courant	1 999,9	(25,6)	1 974,3	2 032,0	(23,4)	2 008,6
	3 273,8 \$	111,6 \$	3 385,4 \$	3 352,6 \$	130,1 \$	3 482,7 \$
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la Société	2 020,8 \$	(68,7) \$	1 952,1 \$	2 298,2 \$	(69,1) \$	2 229,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	60,2	—	60,2	68,4	—	68,4
	2 081,0 \$	(68,7) \$	2 012,3 \$	2 366,6 \$	(69,1) \$	2 297,5 \$

Pour l'exercice 2018, l'adoption d'IFRS 15 donne lieu à une baisse des produits des activités ordinaires de 6,5 millions \$, à une hausse du résultat d'exploitation de 1,8 million \$ et à une hausse des charges financières – montant net de 1,0 million \$.

Bien que ces changements se répercuteront sur le moment de comptabilisation des produits des activités ordinaires et des bénéfices tirés des contrats, ils n'auront aucune incidence sur les flux de trésorerie tirés des contrats.

Nous avons mis à jour nos procédures et contrôles, et nous travaillons actuellement à finaliser la mise en œuvre des procédures et contrôles révisés afin de satisfaire aux exigences d'IFRS 15, en plus de rehausser les informations que nous fournirons aux fins de conformité avec la nouvelle norme à l'exercice 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur à bail et élimine le classement des contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement. Elle exige que le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour tous les contrats de location. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement puisque IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences comptables déjà en vigueur pour le bailleur.

Pour CAE, IFRS 16 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2019. Nous évaluons présentement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés. Dans les cas où nous sommes le preneur aux termes de contrats de location qui étaient considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17, nous prévoyons que l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation, à l'état consolidé de la situation financière, d'actifs et de passifs. La modification des exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation découlant de l'adoption de cette norme devrait donner lieu à une diminution de la charge au titre des contrats de location simple et à une augmentation des charges financières et de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui porte sur la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt dans les cas où les traitements fiscaux aux termes d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, sont incertains. Plus précisément, IFRIC 23 permet d'établir si les traitements fiscaux doivent être considérés isolément ou collectivement et de déterminer les hypothèses qui doivent être posées en ce qui concerne les contrôles que les administrations fiscales effectueront à l'égard du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'impôt.

Pour CAE, IFRIC 23 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2019. Nous avons terminé notre évaluation et avons conclu que l'adoption de cette interprétation n'aura pas d'incidence sur nos états financiers consolidés.

11.2 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés par la suite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, nous consultons des experts indépendants ou calculons la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actuels nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils remplissent les critères d'inscription à l'actif. Les prévisions relatives aux produits des activités ordinaires et à la rentabilité des projets pertinents servent à évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous soumettons le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations des taux de croissance, des taux d'actualisation après impôt et des taux d'imposition. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Voir la note annexe 20 des états financiers consolidés pour plus de détails sur les hypothèses utilisées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La méthode de l'avancement des travaux nous oblige à estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, les estimations de l'avancement des travaux ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note annexe 14 des états financiers consolidés pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, nous formulons des hypothèses et faisons des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 6 % à 15 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant les taux moyens allant de 6 % à 10 % en fonction des modalités des instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour établir les estimations, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 4,0 millions \$ (4,4 millions \$ en 2017) de l'obligation relative aux redevances au 31 mars 2018.

Paielements fondés sur des actions

Nous évaluons le coût des transactions avec des salariés qui sont réglées en capitaux propres et en trésorerie en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que nous choissions le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, nous devons aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment la durée prévue de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales de divers territoires. Nous devons avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. Nous constituons une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que nous dégagions un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, notre capacité à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Contrats de location

Le classement dans les contrats de location-financement ou de location simple est fondé sur le jugement de la direction quant à l'application des critères d'IAS 17, *Contrats de location*, et sur la substance de l'accord. Pour l'essentiel, les accords que nous comptabilisons comme des contrats de location simple sont liés à des immeubles et des simulateurs de vol. La direction a conclu que des paiements locatifs non actualisés liés à certains appareils utilisés dans le cadre de nos activités de formation en vol doivent être considérés comme une obligation non comptabilisée, puisqu'ils sont compensés par une obligation réciproque avec un tiers et qu'ils sont sans droit de recours envers CAE.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'auditeur interne fait régulièrement rapport à la direction des faiblesses qu'il trouve dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du comité d'audit.

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), des certificats signés par le président et chef de la direction et par la chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié de nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que la conception et l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et de la chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué, en date du 31 mars 2018, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et la chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2018.

12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2018 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, et elle a conclu à leur efficacité. La direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue pendant l'exercice 2018 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les auditeurs externes, et il recommande leur approbation au conseil d'administration. De plus, la direction et nos auditeurs internes font périodiquement rapport au comité d'audit sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. L'auditeur externe présente périodiquement à la direction un rapport sur les faiblesses relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité d'audit.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com, sur SEDAR à www.sedar.com ou sur EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles des exercices 2016 à 2018.

(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)

	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2018					
Produits des activités ordinaires	698,9	646,0	704,4	780,7	2 830,0 \$
Résultat net	65,4	67,0	119,9	103,4	355,7 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	63,8	65,2	117,9	100,1	347,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,6	1,8	2,0	3,3	8,7 \$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,24	0,24	0,44	0,37	1,29 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	268,6	268,7	268,1	267,6	268,2
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	269,8	269,9	269,5	269,0	269,5
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,35	1,26	1,27	1,26	1,28
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,48	1,47	1,49	1,55	1,50
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,64	1,68	1,75	1,70
Exercice 2017					
Produits des activités ordinaires	651,6	635,5	682,7	734,7	2 704,5 \$
Résultat net	69,3	48,9	69,3	69,1	256,6 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	68,7	48,3	67,6	67,4	252,0 \$
Activités abandonnées	(0,1)	0,1	0,2	(0,7)	(0,5) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,5	1,5	2,4	5,1 \$
Résultat par action de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,25	0,18	0,25	0,25	0,94 \$
Activités poursuivies	0,25	0,18	0,25	0,25	0,94 \$
Activités abandonnées	—	—	—	—	— \$
Résultat par action dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,25	0,18	0,25	0,25	0,93 \$
Activités poursuivies	0,25	0,18	0,25	0,25	0,93 \$
Activités abandonnées	—	—	—	—	— \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	0,26	0,21	0,26	0,31	1,03 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	269,3	268,7	268,5	268,3	268,7
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	269,6	269,6	269,7	269,6	269,6
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,29	1,30	1,33	1,32	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,46	1,46	1,44	1,41	1,44
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,85	1,71	1,66	1,64	1,71
Exercice 2016					
Produits des activités ordinaires	557,0	616,8	616,3	722,5	2 512,6 \$
Résultat net	44,5	69,2	56,9	59,7	230,3 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	44,9	75,3	57,9	61,2	239,3 \$
Activités abandonnées	(0,5)	(6,5)	(0,2)	(2,4)	(9,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,4	(0,8)	0,9	0,6 \$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,17	0,26	0,21	0,22	0,85 \$
Activités poursuivies	0,17	0,28	0,21	0,23	0,89 \$
Activités abandonnées	—	(0,02)	—	(0,01)	(0,04) \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	0,19	0,18	0,22	0,27	0,86 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	267,4	268,6	269,3	269,9	268,8
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	267,8	268,9	269,7	270,2	269,2
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,23	1,31	1,33	1,38	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,36	1,46	1,46	1,52	1,45
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,88	2,03	2,02	1,97	1,98

Principales informations sectorielles

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)

	T4-2018	T4-2017	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Solutions de formation pour l'aviation civile					
Produits des activités ordinaires	455,2 \$	417,8 \$	1 629,7 \$	1 556,9 \$	1 429,1 \$
Résultat opérationnel sectoriel	95,7	83,8	324,5	273,2	237,4
Marges opérationnelles (%)	21,0	20,1	19,9	17,5	16,6
Défense et sécurité					
Produits des activités ordinaires	290,4 \$	282,7 \$	1 085,1 \$	1 036,9 \$	970,1 \$
Résultat opérationnel sectoriel	38,7	33,0	127,7	120,4	119,8
Marges opérationnelles (%)	13,3	11,7	11,8	11,6	12,3
Santé					
Produits des activités ordinaires	35,1 \$	34,2 \$	115,2 \$	110,7 \$	113,4 \$
Résultat opérationnel sectoriel	6,7	4,1	8,8	6,6	7,2
Marges opérationnelles (%)	19,1	12,0	7,6	6,0	6,3
Total					
Produits des activités ordinaires	780,7 \$	734,7 \$	2 830,0 \$	2 704,5 \$	2 512,6 \$
Résultat opérationnel sectoriel	141,1	120,9	461,0	400,2	364,4
Marges opérationnelles (%)	18,1	16,5	16,3	14,8	14,5
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	— \$	(20,0) \$	— \$	(35,5) \$	(28,9) \$
Résultat opérationnel	141,1 \$	100,9 \$	461,0 \$	364,7 \$	335,5 \$

Rétrospective financière sur cinq ans

(montants en millions, sauf les montants par action)

	2018	2017	2016	2015	2014
Produits des activités ordinaires	2 830,0 \$	2 704,5 \$	2 512,6 \$	2 246,3 \$	2 077,9 \$
Résultat net	355,7	256,6	230,3	204,7	191,1
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	347,0	252,0	239,3	201,2	188,3
Activités abandonnées	—	(0,5)	(9,6)	0,6	1,7
Participations ne donnant pas le contrôle	8,7	5,1	0,6	2,9	1,1
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,28	1,31	1,31	1,14	1,05
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,50	1,44	1,45	1,44	1,41
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,70	1,71	1,98	1,83	1,68
Situation financière :					
Total de l'actif	5 719,2 \$	5 354,8 \$	4 996,7 \$	4 656,9 \$	4 236,7 \$
Total des passifs financiers non courants ¹⁾	1 380,6	1 370,8	1 318,6	1 427,3	1 340,2
Total de la dette nette	649,4	750,7	787,3	949,6	856,2
Par action :					
Résultat par action de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	1,29 \$	0,94 \$	0,89 \$	0,76 \$	0,72 \$
Activités abandonnées	—	—	(0,04)	—	0,01
Résultat par action dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	1,29	0,93	0,89	0,76	0,72
Activités abandonnées	—	—	(0,04)	—	0,01
Résultat par action avant les éléments particuliers	1,29	1,03	0,86	0,76	0,72
Dividendes déclarés	0,35	0,315	0,295	0,27	0,22

¹⁾ Comprend la dette à long terme, les passifs dérivés non courants et les autres passifs non courants qui répondent à la définition d'un passif financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	52
Rapport du cabinet d'expertise comptable inscrit indépendant	53
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	55
État consolidé du résultat net	56
État consolidé du résultat global	57
État consolidé des variations des capitaux propres	58
Tableau consolidé des flux de trésorerie	59
Notes annexes	
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	60
Note 2 – Modifications de méthodes comptables	73
Note 3 – Regroupements d'entreprises	75
Note 4 – Créances clients	76
Note 5 – Stocks	76
Note 6 – Immobilisations corporelles	77
Note 7 – Immobilisations incorporelles	78
Note 8 – Autres actifs	79
Note 9 – Dettes fournisseurs et charges à payer	79
Note 10 – Contrats en cours	79
Note 11 – Provisions	80
Note 12 – Facilités d'emprunt	80
Note 13 – Participation gouvernementale	82
Note 14 – Obligations au titre des avantages du personnel	83
Note 15 – Profits différés et autres passifs non courants	87
Note 16 – Impôt sur le résultat	87
Note 17 – Capital-actions, résultat par action et dividendes	90
Note 18 – Cumul des autres éléments du résultat global	91
Note 19 – Rémunération du personnel	91
Note 20 – Dépréciation d'actifs non financiers	91
Note 21 – Autres profits – montant net	92
Note 22 – Charges financières – montant net	92
Note 23 – Paiements fondés sur des actions	93
Note 24 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	97
Note 25 – Éventualités	97
Note 26 – Engagements	97
Note 27 – Gestion du risque lié au capital	98
Note 28 – Juste valeur des instruments financiers	98
Note 29 – Gestion des risques financiers	100
Note 30 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	105
Note 31 – Relations avec les parties liées	107
Note 32 – Transactions avec des parties liées	109

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934*). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et de la chef de la direction financière de CAE pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Au 31 mars 2018, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2018, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.



M. Parent
Président et chef de la direction



S. Branco
Vice-présidente, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 25 mai 2018

Rapport du cabinet d'expertise comptable inscrit indépendant

Aux actionnaires de CAE inc.

Opinions sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière ci-joint de CAE inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'état consolidés du résultat net, de l'état consolidé du résultat global, de l'état consolidé des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie des exercices clos à ces dates, y compris les notes annexes (collectivement appelés « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2018 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Commission Treadway.

À notre avis, les états financiers consolidés dont il est question plus haut donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 mars 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »). De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2018, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société et une opinion sur le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'expertise comptable inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB applicables.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comporte l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits comprennent aussi la mise en œuvre d'autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable pour l'expression de nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les principes et procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité;
- ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de l'entité;
- iii) et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 25 mai 2018

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 1991.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119714

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		611,5 \$	504,7 \$
Créances clients	4	568,4	548,4
Contrats en cours : actifs	10	401,6	337,5
Stocks	5	375,3	416,3
Acomptes		50,0	63,8
Impôt sur le résultat à recouvrer		40,7	25,6
Actifs financiers dérivés	28	13,3	23,4
Total de l'actif courant		2 060,8 \$	1 919,7 \$
Immobilisations corporelles	6	1 803,9	1 582,6
Immobilisations incorporelles	7	1 055,6	944,0
Participations mises en équivalence	31	244,5	378,4
Actifs d'impôt différé	16	60,9	42,8
Actifs financiers dérivés	28	11,5	16,0
Autres actifs	8	482,0	471,3
Total de l'actif		5 719,2 \$	5 354,8 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	9	669,6 \$	695,2 \$
Provisions	11	32,1	43,2
Impôt sur le résultat à payer		15,3	9,6
Produits différés		371,5	266,6
Contrats en cours : passifs	10	161,8	191,9
Partie courante de la dette à long terme	12	52,2	51,9
Passifs financiers dérivés	28	18,1	15,5
Total du passif courant		1 320,6 \$	1 273,9 \$
Provisions	11	39,5	39,1
Dette à long terme	12	1 208,7	1 203,5
Obligations relatives aux redevances		140,8	138,5
Obligations au titre des avantages du personnel	14	200,6	157,7
Profits différés et autres passifs non courants	15	229,9	217,8
Passifs d'impôt différé	16	208,1	238,6
Passifs financiers dérivés	28	4,4	4,7
Total du passif		3 352,6 \$	3 273,8 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	17	633,2 \$	615,4 \$
Surplus d'apport		21,3	19,4
Cumul des autres éléments du résultat global	18	262,3	193,7
Résultats non distribués		1 381,4	1 192,3
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		2 298,2 \$	2 020,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		68,4	60,2
Total des capitaux propres		2 366,6 \$	2 081,0 \$
Total du passif et des capitaux propres		5 719,2 \$	5 354,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2018	2017
Activités poursuivies			
Produits des activités ordinaires	30	2 830,0 \$	2 704,5 \$
Coût des ventes		1 953,1	1 893,3
Marge brute		876,9 \$	811,2 \$
Frais de recherche et de développement		114,9	111,0
Frais de vente, généraux et d'administration		380,8	364,4
Autres profits – montant net	21	(37,4)	(12,7)
Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence	30	(42,4)	(51,7)
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition		—	35,5
Résultat opérationnel		461,0 \$	364,7 \$
Charges financières – montant net	22	76,2	72,4
Résultat avant impôt sur le résultat		384,8 \$	292,3 \$
Charge d'impôt sur le résultat	16	29,1	35,2
Résultat des activités poursuivies		355,7 \$	257,1 \$
Résultat des activités abandonnées		—	(0,5)
Résultat net		355,7 \$	256,6 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		347,0 \$	251,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		8,7	5,1
		355,7 \$	256,6 \$
Résultat par action des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base	17	1,29 \$	0,94 \$
Dilué	17	1,29 \$	0,93 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
Résultat net		355,7 \$	256,6 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Différences de conversion			
Différences de conversion nettes liées aux états financiers des établissements à l'étranger		75,6 \$	(16,9) \$
Montant net des profits (pertes) sur certaines dettes à long terme libellées en monnaies étrangères et désignées à titre de couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger		15,2	(12,1)
Reclassement au résultat net		(11,6)	(4,3)
Impôt sur le résultat	16	1,3	1,5
		80,5 \$	(31,8) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(0,3) \$	1,8 \$
Reclassement au résultat ^{1), 2)}		(1,1)	13,6
Impôt sur le résultat	16	0,9	(4,1)
		(0,5) \$	11,3 \$
Variation nette des instruments financiers disponibles à la vente			
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	28	0,1 \$	(0,2) \$
		0,1 \$	(0,2) \$
Quote-part des autres éléments du résultat global liés aux participations mises en équivalence			
Quote-part des autres éléments du résultat global liés aux participations mises en équivalence		2,3 \$	(6,7) \$
Reclassement au résultat		(15,0)	—
		(12,7) \$	(6,7) \$
Éléments ne pouvant jamais être reclassés en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies			
Réévaluations des régimes à prestations définies	14	(33,0) \$	18,6 \$
Impôt sur le résultat	16	8,9	(5,1)
		(24,1) \$	13,5 \$
Autres éléments du résultat global		43,3 \$	(13,9) \$
Total du résultat global		399,0 \$	242,7 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		391,5 \$	238,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		7,5	4,7
		399,0 \$	242,7 \$
Total du résultat global attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société :			
Activités poursuivies		391,5 \$	238,5 \$
Activités abandonnées		—	(0,5)
		391,5 \$	238,0 \$

¹⁾ L'exercice 2018 comprend un profit net de 1,0 million \$ reclassé dans les produits des activités ordinaires (pertes nettes de 17,9 millions \$ en 2017), un profit net de 2,6 millions \$ reclassé dans les charges financières – montant net (profit net de 3,0 millions \$ en 2017) et des pertes nettes de 2,5 millions \$ reclassées dans les autres profits – montant net (profit net de 1,3 million \$ en 2017).

²⁾ Un montant net estimatif de 5,0 millions \$ représentant des pertes devrait être sorti des autres éléments du résultat global et reclassé au cours des 12 prochains mois. Les fluctuations futures du taux du marché (taux de change ou taux d'intérêt) auront une incidence sur le montant à reclasser.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

	Attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						
	Actions ordinaires			Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)		Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(montants en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Notes	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total	
Soldes au 1 ^{er} avril 2016		269 634 816	601,7 \$	18,3 \$	220,7 \$	1 048,0 \$	1 888,7 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	251,5 \$	51,6 \$
Autres éléments du résultat global :							5,1 \$
Différences de conversion		—	—	—	(31,4)	—	(0,4)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		—	—	—	11,3	—	—
Variation nette des instruments financiers disponibles à la vente		—	—	—	(0,2)	—	—
Quote-part des autres éléments du résultat global liés aux participations mises en équivalence		—	—	—	(6,7)	—	—
Réévaluations des régimes à prestations définies		—	—	—	13,5	—	—
Total du résultat global		—	— \$	— \$	(27,0) \$	265,0 \$	4,7 \$
Options sur actions exercées	23	1 029 725	12,6	—	—	—	—
Achat facultatif au comptant		2 563	0,1	—	—	—	—
Actions ordinaires rachetées et annulées	17	(2 490 900)	(5,6)	—	—	(36,1)	—
Transfert sur exercice d'options sur actions		—	2,6	(2,6)	—	—	—
Paielements fondés sur des actions	23	—	—	3,7	—	—	—
Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—
Dividendes en actions	17	221 020	4,0	—	(4,0)	—	—
Dividendes en trésorerie	17	—	—	—	(80,6)	(80,6)	—
Soldes au 31 mars 2017		268 397 224	615,4 \$	19,4 \$	193,7 \$	1 192,3 \$	2 020,8 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	347,0 \$	8,7 \$
Autres éléments du résultat global :							—
Différences de conversion		—	—	—	81,7	—	(1,2)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		—	—	—	(0,5)	—	—
Variation nette des instruments financiers disponibles à la vente		—	—	—	0,1	—	—
Quote-part des autres éléments du résultat global liés aux participations mises en équivalence		—	—	—	(12,7)	—	—
Réévaluations des régimes à prestations définies		—	—	—	(24,1)	(24,1)	—
Total du résultat global		—	— \$	— \$	68,6 \$	322,9 \$	391,5 \$
Options sur actions exercées	23	1 246 575	15,7	—	—	—	—
Achat facultatif au comptant		1 967	(4,9)	—	—	—	—
Actions ordinaires rachetées et annulées	17	(2 081 200)	3,0	(3,0)	—	(39,9)	(44,8)
Transfert sur exercice d'options sur actions		—	—	4,9	—	—	—
Paielements fondés sur des actions	23	—	—	—	—	—	—
Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—
Dividendes à des participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—
Dividendes en actions	17	173 964	4,0	—	(4,0)	—	—
Dividendes en trésorerie	17	—	—	—	(89,9)	(89,9)	—
Soldes au 31 mars 2018		267 798 530	633,2 \$	21,3 \$	262,3 \$	1 381,4 \$	68,4 \$
						2 298,2 \$	2 366,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>Exercices clos les 31 mars</i> <i>(montants en millions de dollars canadiens)</i>		Notes	2018	2017
Activités opérationnelles				
Résultat des activités poursuivies			355,7 \$	257,1 \$
Ajustements pour :				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	6		120,8	122,8
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et d'autres actifs			78,8	89,1
Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence			(42,4)	(51,7)
Impôt sur le résultat différé	16		(35,7)	26,4
Crédits d'impôt à l'investissement			(6,8)	(18,2)
Rémunération fondée sur des actions	23		23,1	29,2
Régimes de retraite à prestations définies	14		7,6	9,4
Dotation aux amortissements des autres passifs non courants			(32,8)	(67,8)
Actifs et passifs financiers dérivés – montant net			7,3	14,5
Profit sur la cession d'une participation dans un investissement	21		(14,3)	—
Réévaluation d'un investissement, nette des coûts de réorganisation et autres	21		(4,0)	—
Autres			(10,9)	24,4
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	24		(43,1)	29,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles			403,3 \$	464,3 \$
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	3		(124,4) \$	(5,5) \$
Produit net de la cession de participations dans un investissement	21		117,8	—
Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles	6		(173,9)	(222,9)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles			27,0	6,6
Frais de développement inscrits à l'actif	7		(32,5)	(37,8)
Système de gestion intégré (ERP) et autres logiciels	7		(14,8)	(13,1)
Paiements nets versés aux participations mises en équivalence			(11,5)	(10,6)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence			37,6	16,5
Autres			5,7	7,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			(169,0) \$	(259,2) \$
Activités de financement				
Produit tiré des prélèvements aux termes des facilités de crédit non garanties renouvelables	12		106,0 \$	667,5 \$
Remboursement sur l'encours des facilités de crédit non garanties renouvelables	12		(106,0)	(667,5)
Produit tiré de la dette à long terme	12		37,8	50,9
Remboursement sur la dette à long terme	12		(33,4)	(98,8)
Remboursement sur des contrats de location-financement	12		(25,0)	(24,3)
Dividendes versés			(89,9)	(80,6)
Émission d'actions ordinaires			15,7	12,7
Rachat d'actions ordinaires	17		(44,8)	(41,7)
Autres			(2,9)	0,7
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement			(142,5) \$	(181,1) \$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			15,0 \$	(4,9) \$
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			106,8 \$	19,1 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période			504,7	485,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période			611,5 \$	504,7 \$
Information supplémentaire :				
Intérêts payés			56,0 \$	58,5 \$
Intérêts reçus			12,9	11,9
Impôt sur le résultat payé			36,4	24,8

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 25 mai 2018.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent des dispositifs de simulation, fournissent de la formation et mettent au point des solutions de formation intégrées pour les marchés de la défense et de la sécurité, l'aviation commerciale, les exploitants d'avions d'affaires, les exploitants d'hélicoptères, les avionneurs et les fournisseurs de formation et de services en soins de santé. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi qu'un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une base de données qui permettent de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les environnements spécifiques à une mission, les mouvements et les sons. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ceux présents dans ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en trois secteurs :

- i) Solutions de formation pour l'aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation à l'équipage de conduite, au personnel de cabine, de maintenance et au sol pour l'aviation commerciale, l'aviation d'affaires et sur hélicoptères, une gamme de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage;
- ii) Défense et sécurité – Intégrateur de systèmes de formation pour les forces de défense dans les domaines aériens, terrestres et navals, et pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique;
- iii) Santé – Conçoit et fabrique des simulateurs ainsi que des solutions audiovisuelles et de gestion de centres de simulation, élabore des didacticiels et offre des services pour la formation des étudiants en soins médicaux, infirmiers et paramédicaux ainsi qu'aux médecins dans le monde entier.

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions de CAE se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie conditionnelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, actifs financiers détenus en vue de la vente et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions et réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Tous les comptes et toutes les opérations intragroupe ont été éliminés.

Partenariats

Les partenariats représentent les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, à hauteur de sa participation dans l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des autres éléments du résultat global de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa participation détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

Les contreparties conditionnelles classées à titre de passif à long terme sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement éventuel dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations en capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des participations achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat net, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, comme il est expliqué ci-dessous. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objectif pour lequel il a été acquis. Sauf dans de très rares circonstances, ce classement ne change pas après la comptabilisation initiale.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers qui sont classés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur évaluée à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Ce classement s'applique aux instruments financiers ayant les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte, qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture efficaces;
- Ils ont été acquis ou repris principalement en vue de leur revente ou de leur rachat à court terme;
- Ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme;
- Ils ont été irrévocablement désignés comme tels par la Société (option de la juste valeur).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, la contrepartie conditionnelle découlant d'un regroupement d'entreprises et tous les instruments dérivés, à l'exception de ceux désignés comme instruments de couverture efficaces, sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net séparément du contrat hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques qui y sont associés ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle il survient. Les créances clients, les contrats en cours, les créances non courantes et les acomptes sont classés dans les prêts et créances, à l'exception de ceux que la Société compte vendre immédiatement ou rapidement, lesquels sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

À chaque date de clôture, la valeur comptable des actifs financiers autres que ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net est examinée pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti font l'objet de reprises dans les périodes subséquentes si le montant des réductions de pertes et la diminution peuvent être associés objectivement à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente représentent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant détenus en vue de la vente ou qui ne sont pas classés dans l'une des catégories précédentes. Les placements de portefeuille sont classés comme étant disponibles à la vente.

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et les pertes latents, y compris les variations des taux de change liés aux actifs financiers non monétaires, sont constatés dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont virés au résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou qu'une moins-value est enregistrée. Les indications objectives de dépréciation d'un placement dans un instrument de capitaux propres comprennent une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du placement en deçà de son coût. Si la juste valeur d'un instrument de capitaux propres non coté ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, l'instrument est évalué au coût diminué des pertes de valeur. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net lorsque le droit de paiement est établi.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des contrats de location-financement et les obligations au titre des redevances, sont classées dans les autres passifs financiers.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont survenus. L'évaluation est fondée sur la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est important pour la juste valeur prise dans son ensemble à la clôture de chaque période.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés qui représentent une couverture économique sans être admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, si la Société choisit d'appliquer la comptabilité de couverture, elle doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux autres éléments du résultat global, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple, des stocks ou des immobilisations corporelles), les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux autres éléments du résultat global sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les actifs non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit éventuellement comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux autres éléments du résultat global est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme éléments de couverture de l'investissement net total de CAE dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux autres éléments du résultat global et se limite aux différences de conversion sur la participation nette.

Décomptabilisation**Actifs financiers**

Un actif financier (ou, le cas échéant, une composante d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est décomptabilisé dans les circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré;
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif;
- La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses droits sur ses créances clients. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Selon ce programme, la Société transfère certains des risques et des avantages importants des créances clients cédées et en conserve d'autres. Les créances clients sont décomptabilisées jusqu'à concurrence du montant correspondant au niveau d'implication de la Société, qui représente l'exposition maximum conservée.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée en résultat net.

Différences de conversion**Établissements à l'étranger**

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les différences de conversion qui en découlent sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

Lorsque la Société a une créance ou une dette intragroupe à long terme dont le règlement n'est pas envisagé dans un avenir prévisible à l'égard d'une filiale à l'étranger, cet élément est, en soi, considéré comme faisant partie de l'investissement net de la Société dans cet établissement à l'étranger. Les profits et pertes découlant de la conversion de ces soldes intragroupe libellés en monnaie étrangère sont également inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux autres éléments du résultat global en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de leur durée d'utilité. Si l'acquisition de l'actif par la Société à la fin du contrat de location est raisonnablement assurée, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont les suivants :

	Mode	Taux d'amortissement / durée
Immeubles et améliorations	Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 10 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles à des tiers et auprès de tiers. Les contrats de location selon lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée sont classés comme des contrats de location-financement. Tous les autres contrats sont classés comme des contrats de location simple.

La Société en tant que bailleur

En ce qui concerne les contrats de location-financement, l'actif est décomptabilisé au début de la période de location. La valeur actuelle nette des paiements minimaux au titre de la location et toute valeur résiduelle non garantie actuelle sont inscrites dans les créances clients non courantes. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

La Société en tant que preneur

Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location au plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les coûts directs initiaux engagés par le preneur sont ajoutés au montant comptabilisé à titre d'actif. Les obligations correspondantes sont prises en compte dans la dette à long terme. Les charges financières sont comptabilisées sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Opérations de cession-bail

Dans le cadre de sa stratégie de financement visant à soutenir les investissements dans les secteurs Solutions de formation pour l'aviation civile et Défense et sécurité, la Société prend part à des opérations de cession-bail. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location-financement, tout excédent du produit de la vente sur la valeur comptable est différé et amorti sur la durée du contrat de location. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location simple et qu'il est clair que la transaction est réalisée à la juste valeur, tout profit ou perte est comptabilisé en résultat net. Si le prix de vente est inférieur à la juste valeur, le manque à gagner est inscrit immédiatement en résultat net, sauf si la perte est compensée par des paiements futurs au titre de la location inférieurs au prix du marché; le manque à gagner est alors différé et amorti au prorata des paiements au titre de la location, sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent est différé et amorti sur la durée d'utilisation prévue de l'actif.

Immobilisations incorporelles**Goodwill**

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, comme suit :

	Période d'amortissement (en années)
Frais de développement inscrits à l'actif	De 5 à 10
Relations clients	De 3 à 20
ERP et autres logiciels	De 3 à 10
Technologies	De 3 à 10
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la perte de valeur par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs**Liquidités soumises à restrictions**

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables non garanties, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre de pertes opérationnelles futures. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que la Société estime nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôt, du produit.

Lorsque le capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le montant peut être évalué de manière fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que des critères précis ont été déterminés pour chaque catégorie, comme il est expliqué ci-après.

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits des activités ordinaires, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol et d'autres produits, des services de formation ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Lorsqu'une transaction de vente unique nécessite la livraison de plus d'un produit ou la prestation de plus d'un service (prestations multiples), les critères de comptabilisation des produits des activités ordinaires sont appliqués aux éléments identifiables séparément. Un élément est considéré comme identifiable séparément si l'élément livré a une valeur en soi pour le client et que la juste valeur du produit ou du service peut être évaluée de manière fiable.

La répartition des produits des activités ordinaires tirés d'un accord de prestations multiples se fait en fonction de la juste valeur de chaque élément par rapport à la juste valeur de l'accord dans son ensemble.

Les produits des activités ordinaires de la Société se divisent en deux grandes catégories aux fins comptables : les contrats de construction et les ventes de biens et services.

Contrats de construction

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés en termes de conception, de technologie, de fonction, de finalité ou d'utilisation. En fonction de ses caractéristiques, un contrat de construction peut être comptabilisé séparément, divisé en plusieurs éléments, lesquels sont comptabilisés séparément, ou combiné avec un autre contrat de construction afin de former un contrat de construction unique aux fins comptables, au titre duquel les produits des activités ordinaires et les charges seront comptabilisés.

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de construction visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation conçus sur mesure sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsqu'il est probable que les avantages économiques découlant du contrat iront à la Société, le montant des produits des activités ordinaires, les coûts liés à l'exécution du contrat et le degré d'avancement à la clôture de la période de présentation de l'information financière peuvent être évalués de façon fiable et lorsque les coûts liés au contrat peuvent être identifiés clairement et évalués de manière fiable afin de permettre la comparaison des coûts réels avec les estimations précédentes. Le degré d'avancement est évalué en fonction des coûts liés à l'exécution du contrat engagés à la clôture de la période de communication de l'information, exprimés en pourcentage du total des coûts estimatifs liés à l'exécution du contrat. Lorsque les critères d'utilisation de la méthode de l'avancement des travaux ne sont pas réunis, les produits des activités ordinaires tirés des contrats de construction sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les coûts liés à l'exécution du contrat engagés seront recouvrables.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise.

Le montant cumulatif des coûts engagés et des profits comptabilisés, diminués des pertes et de la facturation intermédiaire, est déterminé pour chaque contrat. Si ce montant est positif, il est classé aux contrats en cours : actifs; s'il est négatif, il est classé aux contrats en cours : passifs.

Le soutien après la livraison est facturé séparément, et les produits des activités ordinaires correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle le soutien est fourni.

Ventes de biens et services

Dispositifs de formation standardisés

Les produits des activités ordinaires tirés de la construction de dispositifs de formation standardisés sont comptabilisés principalement à la date d'achèvement des dispositifs de formation, lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des dispositifs de formation ont été transférés au client et que la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des dispositifs de formation vendus.

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de logiciels prêts à l'emploi sont comptabilisés lorsque la livraison a eu lieu. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont essentiellement comptabilisés lors de la livraison au client. À la livraison, les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés et la Société ne continue pas à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

Maintenance des produits

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de maintenance sont généralement constatés en fonction du degré d'avancement de la transaction.

Services de formation et de consultation

Les produits des activités ordinaires tirés des services de formation et de consultation sont constatés lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en résultat net selon la méthode de l'amortissement linéaire à l'étape des cours de formation au sol, tandis qu'ils sont constatés en fonction des heures de vol réelles à l'étape des vols sur des appareils.

Autres

Incitatifs à la vente aux clients

La Société peut fournir des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes. Ces incitatifs sont portés en réduction des produits des activités ordinaires.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasiment nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif donné et la juste valeur de l'actif reçu.

Produits différés

Les paiements en trésorerie reçus et les acomptes au titre des ententes contractuelles, à l'exception des contrats de construction, sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'à ce que tous les critères de comptabilisation des produits susmentionnés soient réunis.

Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences de capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine les coûts nets de retraite de ses régimes canadiens à prestations définies au moyen de taux d'actualisation distincts tirés de la courbe de rendement. Pour les autres régimes à prestations définies, la Société utilise un seul taux d'actualisation moyen pondéré tiré de la courbe de rendement.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations échéant plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions (ROA); et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat (RA), le régime de droits différés à la valeur des actions pour la direction (RDDVAD), le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier et les régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance. Le régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT) et le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNR-LT) sont des régimes assortis d'un calendrier, tandis que le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT) sont des régimes fondés sur la performance.

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulée de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services rendus par les salariés correspond au nombre de droits dont l'acquisition est prévue, multiplié par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du RA est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions avec deux importantes institutions financières canadiennes pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVAD, ses RDDVA, ses RDDVA-LT et son RDNRC-LT.

Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat imposable de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la base fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu dans la juridiction.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de R-D sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement inscrits à l'actif sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission, si cette dernière est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Participation gouvernementale

Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les contributions seront reçues et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. La participation gouvernementale liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

La Société bénéficie de crédits d'impôt à l'investissement qui sont réputés équivaloir à des contributions gouvernementales. La Société reçoit des contributions d'Investissement Québec (IQ) relativement au Projet Nouveaux marchés principaux pour les frais engagés à l'égard des programmes de R-D. Elle a aussi reçu au cours d'exercices antérieurs des contributions pour le Projet Phoenix aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et des programmes d'IQ.

La Société doit verser des redevances au titre du Projet Nouveaux marchés principaux et du Projet Phoenix. L'obligation de payer des redevances (désignée obligation au titre des redevances) est comptabilisée dès que la participation gouvernementale est à recevoir et est déterminée selon les projections futures. L'obligation est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. La partie courante est incluse dans les charges à payer. L'écart entre les contributions gouvernementales et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant que participation gouvernementale et porté en diminution des charges connexes ou du coût de l'actif connexe.

La Société constate la participation du gouvernement du Canada au Projet Falcon et au Projet Innover à titre de dette à long terme portant intérêt. L'évaluation initiale du passif comptable est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre la valeur nominale de l'obligation à long terme et sa valeur actuelle est inclus dans les contributions gouvernementales, qui sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des dépenses inscrites à l'actif.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés sont présentés par la suite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils remplissent les critères d'inscription à l'actif. Les prévisions relatives aux produits des activités ordinaires et à la rentabilité des projets pertinents servent à évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations des taux de croissance, des taux d'actualisation après impôt et des taux d'impôt. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Voir la note 20 pour plus de détails sur les hypothèses utilisées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La méthode de l'avancement des travaux oblige la Société à estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, les estimations de l'avancement des travaux ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatées, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 14 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements des redevances gouvernementales

Aux fins de la détermination du montant des redevances gouvernementales à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 6 % à 15 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6 % à 10 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Au 31 mars 2018, une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 4,0 millions \$ (4,4 millions \$ en 2017) de l'obligation au titre des redevances.

Paiements fondés sur des actions

La Société évalue le coût des transactions avec des salariés qui sont réglées en capitaux propres et en trésorerie en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment la durée prévue de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégagera un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Contrats de location

Le classement dans les contrats de location simple ou de location-financement est fondé sur le jugement de la direction quant à l'application des critères d'IAS 17, *Contrats de location*, et sur la substance de l'accord. Pour l'essentiel, les accords que la Société comptabilise comme des contrats de location simple sont liés à des immeubles et à des simulateurs de vol. La direction a conclu que des paiements locatifs non actualisés d'un montant de 119,4 millions \$ (192,3 millions \$ en 2017) liés à certains appareils utilisés dans le cadre des activités de formation en vol de la Société doivent être considérés comme une obligation non comptabilisée, puisqu'ils sont compensés par une obligation réciproque avec un tiers et qu'ils sont sans droit de recours envers CAE.

NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Nouvelles normes et modifications non encore adoptées par la Société

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

En lieu et place des multiples règles d'IAS 39, IFRS 9 introduit une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction de la gestion que fait une entité des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Les exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 sont pour l'essentiel reprises dans IFRS 9. IFRS 9 introduit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux sur les objectifs de gestion des risques ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39.

Pour la Société, IFRS 9 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2018. La Société a terminé son évaluation et a conclu que l'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Cette nouvelle norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer que les obligations de prestation sont remplies, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le client a obtenu (ou à mesure qu'il obtient) le contrôle des biens ou des services. La nouvelle norme fournit également des directives concernant les transactions qui n'étaient pas abordées en détail, améliore les directives concernant les accords de prestations multiples et rehausse les obligations d'information sur les produits des activités ordinaires.

Pour la Société, IFRS 15 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2018. Comme elle a choisi d'appliquer IFRS 15 sur une base rétrospective, la Société retraitera donc les résultats de 2018 et inscrira un ajustement des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} avril 2017. La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes :

- Elle n'a pas retraité les contrats conclus le 1^{er} avril 2017 ou avant cette date;
- Elle a reflété l'effet global des modifications apportées aux contrats conclus avant le 1^{er} avril 2017 et indiqué les obligations de prestation remplies et non remplies ainsi que les prix de transaction affectés à ces éléments.

La Société a examiné ses contrats commerciaux afin d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses pratiques de comptabilisation des produits des activités ordinaires. Cette évaluation lui a permis de conclure que l'adoption de la nouvelle norme aura les répercussions suivantes :

- Les produits des activités ordinaires liés à certaines obligations de prestation qui sont actuellement comptabilisés selon la méthode à l'avancement ne satisferont plus aux critères de comptabilisation des produits des activités ordinaires au fil du temps. Les produits des activités ordinaires liés à ces obligations de prestation seront plutôt comptabilisés à l'achèvement. À mesure que les obligations de prestation à l'égard de ces dispositifs sont atteintes et que la fabrication progresse, les coûts visant la construction seront comptabilisés dans les stocks. Les paiements reçus des clients qui étaient auparavant portés en diminution des contrats en cours : actifs devront dorénavant être présentés en tant que passifs sur contrats;
- Une partie de la contrepartie provenant des contrats au titre desquels la Société reçoit d'importants paiements anticipés doit dorénavant être attribuée à une composante financement importante lorsque certains critères sont réunis;
- Un changement sera apporté à l'identification des obligations de prestation pour certains accords de prestations multiples.

Le tableau suivant présente l'incidence d'IFRS 15 sur les états consolidés de la situation financière de la Société au 1^{er} avril 2017 et au 31 mars 2018.

(montants en millions)	Chiffres présentés au 1 ^{er} avril 2017	Ajustements liés à IFRS 15	Chiffres retraités au 1 ^{er} avril 2017	Chiffres présentés au 31 mars 2018	Ajustements liés à IFRS 15	Chiffres retraités au 31 mars 2018
Actif						
Total de l'actif courant	1 919,7 \$	45,4 \$	1 965,1 \$	2 060,8 \$	62,5 \$	2 123,3 \$
Total de l'actif non courant	3 435,1	(2,5)	3 432,6	3 658,4	(1,5)	3 656,9
	5 354,8 \$	42,9 \$	5 397,7 \$	5 719,2 \$	61,0 \$	5 780,2 \$
Passif						
Total du passif courant	1 273,9 \$	137,2 \$	1 411,1 \$	1 320,6 \$	153,5 \$	1 474,1 \$
Total du passif non courant	1 999,9	(25,6)	1 974,3	2 032,0	(23,4)	2 008,6
	3 273,8 \$	111,6 \$	3 385,4 \$	3 352,6 \$	130,1 \$	3 482,7 \$
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la Société	2 020,8 \$	(68,7) \$	1 952,1 \$	2 298,2 \$	(69,1) \$	2 229,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	60,2	—	60,2	68,4	—	68,4
	2 081,0 \$	(68,7) \$	2 012,3 \$	2 366,6 \$	(69,1) \$	2 297,5 \$

Pour l'exercice 2018, l'adoption d'IFRS 15 donne lieu à une baisse des produits des activités ordinaires de 6,5 millions \$, à une hausse du résultat d'exploitation de 1,8 million \$ et à une hausse des charges financières – montant net de 1,0 million \$.

Bien que ces changements se répercuteront sur le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires et des bénéfices tirés des contrats, ils n'auront aucune incidence sur les flux de trésorerie tirés des contrats.

La Société a mis à jour ses procédures et contrôles, et elle travaille actuellement à finaliser la mise en œuvre des procédures et contrôles révisés afin de satisfaire aux exigences d'IFRS 15, en plus de rehausser les informations qu'elle fournira aux fins de conformité avec la nouvelle norme à l'exercice 2019.

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur à bail et élimine le classement des contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement. Elle exige que le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour tous les contrats de location. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement puisque IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences comptables déjà en vigueur pour le bailleur.

Pour la Société, IFRS 16 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2019. La Société évalue présentement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. Dans les cas où elle est le preneur aux termes de contrats de location qui étaient considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation, à l'état consolidé de la situation financière, d'actifs et de passifs. La modification des exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation découlant de l'adoption de cette norme devrait donner lieu à une diminution de la charge au titre des contrats de location simple et à une augmentation des charges financières et de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui porte sur la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt dans les cas où les traitements fiscaux aux termes d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, sont incertains. Plus précisément, IFRIC 23 permet d'établir si les traitements fiscaux doivent être considérés isolément ou collectivement et de déterminer les hypothèses qui doivent être posées en ce qui concerne les contrôles que les administrations fiscales effectueront à l'égard du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'impôt.

Pour la Société, IFRIC 23 s'applique à l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2019. La Société a terminé son évaluation et a conclu que l'adoption de cette interprétation n'aura pas d'incidence sur ses états financiers consolidés.

NOTE 3 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition d'un portefeuille d'actifs de formation

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a acquis un portefeuille d'actifs de formation en Amérique du Nord et en Europe auprès d'une entreprise de location de simulateurs de vol pour une contrepartie en trésorerie de 24,7 millions \$. Avec cette acquisition, la Société a obtenu des simulateurs de vol entièrement opérationnels ainsi que divers contrats avec des clients.

Il a été établi que la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris était de 24,7 millions \$ pour les immobilisations corporelles, de 4,6 millions \$ pour le goodwill, de 1,4 million \$ pour les actifs non courants et de 6,0 millions \$ pour les passifs non courants.

Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd.

Le 17 novembre 2017, la Société a conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % dans l'Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd. (AACE) d'Air Asia, pour une contrepartie en trésorerie de 114,8 millions \$ (90 millions \$ US) et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme pouvant atteindre 10 millions \$ US, si certains critères sont atteints (note 15).

En conséquence, la participation de la Société dans l'AACE a été portée de 50 % à 100 % et la Société a obtenu le contrôle des trois centres de formation de l'AACE situés en Malaisie, à Singapour et au Vietnam, ainsi que le contrôle conjoint de 50 % dans le Philippine Academy of Aviation Training, un centre de formation en coentreprise entre l'AACE et Cebu Pacific, situé aux Philippines. Grâce à cette acquisition, la Société détient un réseau de simulateurs de vol commerciaux en service et des actifs, y compris des simulateurs de vol, des pièces de simulateurs, du matériel de simulation, des installations et une main-d'œuvre qualifiée.

Avant la transaction, la participation de 50 % de la Société dans l'AACE était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le profit net résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure détenue dans l'AACE a été pris en compte dans les autres profits – montant net à l'état consolidé du résultat net (note 21).

Le tableau suivant présente la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition :

	Total
Actif courant ¹⁾	16,2 \$
Passif courant	(21,3)
Immobilisations corporelles	103,0
Participation mise en équivalence	8,4
Immobilisations incorporelles	114,9
Impôt différé	(5,3)
Passif non courant	(16,8)
Juste valeur des actifs nets acquis, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	199,1 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	15,1
Total du prix d'achat	214,2 \$
Juste valeur de la contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme	(10,7)
Règlement d'une relation préexistante	(0,9)
Juste valeur de la participation antérieure détenue dans l'AACE	(87,8)
Contrepartie en trésorerie totale	114,8 \$

¹⁾ Abstraction faite des fonds en caisse.

La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises se chiffre à 114,9 millions \$ et se compose essentiellement de relations clients de 61,6 millions \$ et d'un goodwill de 53,0 millions \$ (non déductible aux fins fiscales).

La juste valeur et le montant contractuel brut des créances clients acquises s'établissent à 14,0 millions \$.

Le total des coûts d'acquisition engagés au cours de l'exercice 2018 au titre de l'AACE a été pris en compte dans les autres profits – montant net à l'état consolidé du résultat net (note 21).

Le goodwill découlant des deux acquisitions est attribuable à l'élargissement du réseau de simulateurs de vol commerciaux en service chez les clients de CAE, de la capacité du marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

NOTE 4 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont portées à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. Divers indices peuvent signaler une incertitude quant à la probabilité de perception des sommes dues, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard de paiement au-delà des modalités de règlement convenues par contrat. La direction revoit régulièrement les créances clients, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Les créances clients se présentent comme suit :

	2018	2017
Créances clients en règle	187,9 \$	207,5 \$
Créances clients en souffrance		
1-30 jours	52,1	56,8
31-60 jours	40,9	14,5
61-90 jours	15,6	13,0
Plus de 90 jours	69,9	56,4
Provision pour créances douteuses	(20,9)	(14,5)
Total des créances clients	345,5 \$	333,7 \$
Créances clients non facturées	116,1	105,8
Montants à recevoir de parties liées (note 32)	39,5	54,0
Autres créances	67,3	54,9
Total des créances clients	568,4 \$	548,4 \$

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour créances douteuses :

	2018	2017
Provision pour créances douteuses à l'ouverture de l'exercice	(14,5) \$	(15,7) \$
Ajouts	(13,6)	(6,1)
Sorties	6,7	5,4
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	1,5	1,4
Différences de conversion	(1,0)	0,5
Provision pour créances douteuses à la clôture de l'exercice	(20,9) \$	(14,5) \$

NOTE 5 – STOCKS

	2018	2017
Travaux en cours	226,2 \$	270,0 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	149,1	146,3
	375,3 \$	416,3 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes était le suivant :

	2018	2017
Travaux en cours	204,2 \$	141,6 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	106,9	131,7
	311,1 \$	273,3 \$

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et amélio- rations	Simula- teurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	24,1 \$	199,6 \$	925,9 \$	50,7 \$	22,1 \$	153,5 \$	97,2 \$	1 473,1 \$
Ajouts	—	14,9	34,6	15,2	41,3	—	116,9	222,9
Acquisition de filiales	—	1,9	22,5	0,4	—	13,7	—	38,5
Cessions	—	(1,3)	(3,1)	(0,1)	(4,7)	(0,2)	—	(9,4)
Dotation aux amortissements	—	(15,9)	(68,9)	(17,1)	(3,6)	(17,3)	—	(122,8)
Transferts et autres	—	(1,4)	113,8	(0,2)	—	(1,6)	(118,9)	(8,3)
Différences de conversion	(0,5)	(1,7)	(12,1)	(0,3)	0,1	2,0	1,1	(11,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	23,6 \$	196,1 \$	1 012,7 \$	48,6 \$	55,2 \$	150,1 \$	96,3 \$	1 582,6 \$
Ajouts	—	13,3	27,8	16,5	5,6	—	110,7	173,9
Acquisition de filiales (note 3)	—	7,8	87,0	0,4	—	—	32,5	127,7
Cessions	—	(0,1)	(18,0)	(0,1)	(0,5)	(2,2)	—	(20,9)
Dotation aux amortissements	—	(15,4)	(66,8)	(18,3)	(3,8)	(16,5)	—	(120,8)
Transferts et autres	—	(1,4)	114,0	2,3	(0,4)	(7,1)	(78,0)	29,4
Différences de conversion	0,3	2,5	29,2	0,9	(0,7)	(3,1)	2,9	32,0
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	23,9 \$	202,8 \$	1 185,9 \$	50,3 \$	55,4 \$	121,2 \$	164,4 \$	1 803,9 \$

	Terrains	Immeubles et amélio- rations	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Coût	23,6 \$	375,4 \$	1 427,2 \$	218,9 \$	62,2 \$	291,5 \$	96,3 \$	2 495,1 \$
Cumul des amortissements	—	(179,3)	(414,5)	(170,3)	(7,0)	(141,4)	—	(912,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	23,6 \$	196,1 \$	1 012,7 \$	48,6 \$	55,2 \$	150,1 \$	96,3 \$	1 582,6 \$
Coût	23,9 \$	401,1 \$	1 683,9 \$	223,4 \$	64,4 \$	276,1 \$	164,4 \$	2 837,2 \$
Cumul des amortissements	—	(198,3)	(498,0)	(173,1)	(9,0)	(154,9)	—	(1 033,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	23,9 \$	202,8 \$	1 185,9 \$	50,3 \$	55,4 \$	121,2 \$	164,4 \$	1 803,9 \$

Au 31 mars 2018, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol était de 10,6 ans (10,8 ans en 2017).

Au 31 mars 2018, les emprunts bancaires étaient garantis par des immobilisations corporelles d'une valeur de 121,3 millions \$ (82,2 millions \$ en 2017).

La Société loue des immobilisations corporelles à des tiers. Les montants minimaux futurs à recevoir au titre de ces contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

	2018	2017
Un an ou moins	34,7 \$	19,3 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	98,3	47,1
Plus de cinq ans	20,5	22,9
	153,5 \$	89,3 \$

Au 31 mars 2018, la valeur comptable nette des simulateurs loués à des tiers s'établissait à 114,8 millions \$ (56,5 millions \$ en 2017).

Les actifs visés par des contrats de location-financement, dont l'échéance varie entre avril 2018 et octobre 2036, sont présentés ci-après, par catégorie :

	2018	2017
Simulateurs		
Coût	207,9 \$	222,4 \$
Cumul des amortissements	(127,9)	(117,8)
Valeur comptable nette	80,0 \$	104,6 \$
Immeubles		
Coût	68,2 \$	69,0 \$
Cumul des amortissements	(27,0)	(23,5)
Valeur comptable nette	41,2 \$	45,5 \$
Valeur comptable nette totale	121,2 \$	150,1 \$

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (note 20)	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	ERP et autres logiciels	Techno- logies	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	556,6 \$	157,2 \$	100,7 \$	70,2 \$	17,3 \$	27,2 \$	929,2 \$
Ajouts – développement en interne	—	37,8	—	13,1	—	—	50,9
Ajouts – acquisition distincte	—	—	0,2	—	—	0,8	1,0
Acquisition de filiales	4,9	—	23,6	0,6	—	—	29,1
Dotation aux amortissements	—	(24,3)	(19,6)	(17,3)	(4,8)	(3,1)	(69,1)
Transferts et autres	—	(2,6)	(0,4)	(0,8)	(0,8)	7,4	2,8
Différences de conversion	(1,5)	0,1	1,8	—	0,3	(0,6)	0,1
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	560,0 \$	168,2 \$	106,3 \$	65,8 \$	12,0 \$	31,7 \$	944,0 \$
Ajouts – développement en interne	—	32,5	—	14,8	—	—	47,3
Acquisition de filiales (note 3)	57,6	—	61,6	0,3	—	—	119,5
Cession et réévaluation d'une participation dans un investissement (note 21)	(10,9)	—	—	—	—	—	(10,9)
Dotation aux amortissements	—	(25,8)	(20,0)	(16,2)	(2,5)	(3,8)	(68,3)
Transferts et autres	—	(1,0)	(0,1)	0,3	—	(1,1)	(1,9)
Différences de conversion	18,8	(0,2)	6,7	(0,1)	(0,3)	1,0	25,9
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	625,5 \$	173,7 \$	154,5 \$	64,9 \$	9,2 \$	27,8 \$	1 055,6 \$

	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	ERP et autres logiciels	Techno- logies	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Coût	560,0 \$	276,0 \$	202,9 \$	171,4 \$	50,7 \$	55,6 \$	1 316,6 \$
Cumul des amortissements	—	(107,8)	(96,6)	(105,6)	(38,7)	(23,9)	(372,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	560,0 \$	168,2 \$	106,3 \$	65,8 \$	12,0 \$	31,7 \$	944,0 \$
Coût	625,5 \$	306,8 \$	273,8 \$	186,2 \$	49,7 \$	54,4 \$	1 496,4 \$
Cumul des amortissements	—	(133,1)	(119,3)	(121,3)	(40,5)	(26,6)	(440,8)
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	625,5 \$	173,7 \$	154,5 \$	64,9 \$	9,2 \$	27,8 \$	1 055,6 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, une dotation aux amortissements a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 41,8 millions \$ (44,5 millions \$ en 2017), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 25,0 millions \$ (23,2 millions \$ en 2017) et dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 1,5 million \$ (1,4 million \$ en 2017).

Au 31 mars 2018, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif était de 5,1 ans (5,5 ans en 2017).

Les frais de développement inscrits à l'actif et de même que l'ERP et les autres logiciels comprennent essentiellement des immobilisations incorporelles générées en interne.

La Société n'a pas d'autres immobilisations incorporelles à durée indéterminée que le goodwill.

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

	2018	2017
Liquidités soumises à restrictions (note 28)	31,8 \$	26,0 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	31,7	28,5
Acomptes consentis à un placement de portefeuille (note 28)	38,1	39,7
Créances non courantes	131,8	134,8
Crédits d'impôt à l'investissement	225,7	223,1
Autres	22,9	19,2
	482,0 \$	471,3 \$

La valeur actuelle des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location, qui sont pris en compte dans les créances courantes et non courantes, s'établit comme suit :

	2018	2017
Investissement brut dans des contrats de location-financement	182,0 \$	185,0 \$
Déduire : produits financiers non gagnés	71,3	76,3
Déduire : valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	6,2	5,8
Valeur actualisée des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location	104,5 \$	102,9 \$

Les montants minimaux futurs à recevoir au titre des investissements dans des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2018		2017	
	Investissement brut	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Investissement brut	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	13,2 \$	10,7 \$	10,0 \$	7,9 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	48,3	23,4	47,1	22,5
Plus de cinq ans	120,5	70,4	127,9	72,5
	182,0 \$	104,5 \$	185,0 \$	102,9 \$

NOTE 9 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Dettes fournisseurs	306,0 \$	317,1 \$
Charges à payer	344,0	353,3
Montant à payer à des parties liées (note 32)	9,7	15,3
Partie courante des obligations relatives aux redevances	9,9	9,5
	669,6 \$	695,2 \$

NOTE 10 – CONTRATS EN COURS

	2018	2017
Contrats en cours : actifs	401,6 \$	337,5 \$
Contrats en cours : passifs	(161,8)	(191,9)
Contrats en cours : actif net	239,8 \$	145,6 \$

Les contrats en cours se détaillent comme suit :

	2018	2017
Montant total des coûts engagés majoré des profits (diminué des pertes) comptabilisés à ce jour	2 694,6 \$	2 800,1 \$
Déduire : facturations	2 454,8	2 654,5
Contrats en cours : actif net	239,8 \$	145,6 \$

Les acomptes de clients au titre de contrats de construction dont les travaux ne sont pas encore en cours totalisaient 15,1 millions \$ au 31 mars 2018 (20,2 millions \$ en 2017). Les produits des activités ordinaires tirés de contrats de construction comptabilisés pour l'exercice 2018 ont totalisé 851,7 millions \$ (983,6 millions \$ en 2017).

NOTE 11 – PROVISIONS

Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi que de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux immeubles loués lorsque l'engagement de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ils sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net au poste Frais de vente, généraux et d'administration ou au poste Autres profits – montant net. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2018.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience passée en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant une période de 1 an à 10 ans. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Les modifications apportées aux provisions sont présentées ci-après :

	Remise en état et enlèvement	Restructu- ration	Récla- mations en justice	Garanties	Autres provisions	Total
Total des provisions à l'ouverture de l'exercice	7,1 \$	21,2 \$	2,9 \$	41,2 \$	9,9 \$	82,3 \$
Ajouts	—	—	1,0	12,0	3,2	16,2
Acquisitions de filiales	1,6	—	—	—	0,6	2,2
Montants utilisés	(0,2)	(5,6)	(0,8)	(15,3)	(11,1)	(33,0)
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	(0,2)	—	—	(0,1)	(0,1)	(0,4)
Différences de conversion	0,3	1,2	0,2	2,2	0,4	4,3
Total des provisions à la clôture de l'exercice	8,6 \$	16,8 \$	3,3 \$	40,0 \$	2,9 \$	71,6 \$
Déduire : partie courante	1,6	6,8	2,6	18,9	2,2	32,1
Partie non courante	7,0 \$	10,0 \$	0,7 \$	21,1 \$	0,7 \$	39,5 \$

NOTE 12 – FACILITÉS D'EMPRUNT

Le tableau qui suit présente la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction :

	2018	2017
Total de la dette avec recours	1 174,9 \$	1 192,8 \$
Total de la dette sans recours ¹⁾	86,0	62,6
Total de la dette à long terme	1 260,9 \$	1 255,4 \$
Déduire : partie courante de la dette à long terme	35,2	31,2
Déduire : partie courante des contrats de location-financement	17,0	20,7
	1 208,7 \$	1 203,5 \$

¹⁾ La dette sans recours est une dette d'une filiale pour laquelle le recours est limité à l'actif, aux capitaux propres, à la participation et à l'engagement de cette filiale et non à ceux de CAE inc.

La dette avec recours se détaille comme suit :

	2018	2017
Billets non garantis de premier rang (125,0 \$ et 225,0 \$ US échéant entre décembre 2019 et décembre 2027), taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré d'une marge pour une tranche de 50,0 millions \$; taux d'intérêt allant de 3,59 % à 4,15 % pour les montants restants de 75,0 \$ et de 225,0 \$ US	415,0 \$	424,0 \$
Billets non garantis de premier rang de 60,0 \$ US échéant en juin 2019 (60,0 \$ US en 2017), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux de 7,66 %	75,7	77,9
Billets non garantis de premier rang (100,0 \$ US échéant en août 2021 et 50,0 \$ US échéant en août 2026), versements semestriels d'intérêt en août et en février au taux fusionné moyen de 4,47 %	193,4	199,3
Obligations découlant de contrats de location-financement, échéant à diverses dates entre avril 2018 et octobre 2036, taux d'intérêt variant de 3,49 % à 10,68 %	145,4	173,3
Emprunt à terme échéant en juin 2018 de 2,9 \$ US et 0,6 £ (14,6 \$ US et 2,8 £ en 2017), taux combiné du coupon pour la dette après swap de 8,01 % (7,97 % en 2017)	5,1	23,6
Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2029 i)	167,7	160,5
Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2035 ii)	132,6	92,0
Emprunt à terme échéant en janvier 2020 de 1,3 € (2,0 € en 2017), taux d'intérêt variable fondé sur le taux EURIBOR majoré d'une marge	1,8	2,7
Emprunts à terme échéant entre octobre 2020 et décembre 2021 de 14,5 \$ US (18,7 \$ US en 2017), taux d'intérêt fusionné moyen de 3,31 %	18,7	24,9
Autres dettes de 11,0 \$ US, échéant en mars 2024, taux d'intérêt variable de 0,80 %	14,2	14,6
Emprunt à terme échéant en décembre 2021 de 4,1 \$ US, taux d'intérêt fusionné moyen de 3,28 %	5,3	—
Total de la dette avec recours, montant net	1 174,9 \$	1 192,8 \$

- i) Représente une obligation à long terme portant intérêt de la part du gouvernement du Canada au titre du Projet Falcon, un programme de R-D qui a pris fin à l'exercice 2014, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. La valeur actualisée de la dette comptabilisée était de 167,7 millions \$ au 31 mars 2018 (160,5 millions \$ en 2017).
- ii) Représente une obligation à long terme portant intérêt de la part du gouvernement du Canada relative au Projet Innover, un programme de R-D annoncé à l'exercice 2014 et qui s'échelonne sur cinq ans et demi, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. Le montant comptabilisé à l'exercice 2018 a totalisé 226,5 millions \$ (169,9 millions \$ en 2017). La valeur actualisée de la dette comptabilisée s'établissait à 132,6 millions \$ au 31 mars 2018 (92,0 millions \$ en 2017).

Facilité de crédit renouvelable

La Société a accès à une facilité de crédit à terme non garantie renouvelable échéant en septembre 2022. Le montant disponible de la facilité de crédit est de 550,0 millions \$ US, avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. La facilité est assortie de clauses restrictives qui exigent un ratio de couverture des charges fixes minimal et un ratio de couverture de la dette maximal. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit renouvelable varie selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par le classement Standard & Poor's. Aux 31 mars 2018 et 2017, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable.

La dette sans recours se détaille comme suit :

	2018	2017
Emprunt à terme échéant en avril 2018 de 0,7 £ (0,2 £ en 2017), taux d'intérêt de 13,50 %	1,3 \$	0,4 \$
Emprunt à terme échéant en mars 2028 de 43,5 \$ US (47,1 \$ US en 2017), taux d'intérêt au taux LIBOR majoré de 2,50 % i)	55,8	62,2
Emprunts à terme échéant entre juin 2021 et décembre 2025 de 22,3 \$ US, taux d'intérêt variable au taux LIBOR majoré d'une marge fixe	28,9	—
Total de la dette sans recours, montant net	86,0 \$	62,6 \$

- i) Représente le financement garanti sans recours visant un emprunt à terme pour le financement d'un centre de formation au Brunei. La filiale a également accès à un montant additionnel de 12,0 millions \$ US sous forme de lettres de crédit.

Les versements exigibles en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	2018	2017
Un an ou moins	35,6 \$	31,9 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	450,2	414,8
Plus de cinq ans	631,7	638,2
Total des versements requis	1 117,5 \$	1 084,9 \$
Déduire : coûts de transaction	(2,0)	(2,8)
	1 115,5 \$	1 082,1 \$

Le tableau suivant présente des renseignements sur la variation des passifs dont les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement au tableau des flux de trésorerie.

	Facilités de crédit non garanties renouve- lables	Dettes à long terme	Contrats de location- financement	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	— \$	1 082,1 \$	173,3 \$	1 255,4 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement :				
Produit, déduction faite des coûts de transaction	106,0	37,8	—	143,8
Remboursements	(106,0)	(33,4)	(25,0)	(164,4)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	— \$	4,4 \$	(25,0) \$	(20,6) \$
Ajouts dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 3)	—	37,7	—	37,7
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Incidence des écarts de conversion	—	(19,2)	(3,7)	(22,9)
Autres	—	(1,3)	—	(1,3)
Intérêts	—	11,8	0,8	12,6
Total des variations sans effet sur la trésorerie	— \$	(8,7) \$	(2,9) \$	(11,6) \$
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	1 115,5 \$	145,4 \$	1 260,9 \$

La valeur actuelle des obligations au titre de contrats de location-financement s'établit comme suit :

	2018	2017
Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location	201,8 \$	240,4 \$
Déduire : charges financières futures au titre des contrats de location-financement	47,2	58,3
Déduire : valeurs résiduelles garanties actualisées des actifs loués	9,2	8,8
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	145,4 \$	173,3 \$

Les montants minimaux futurs à payer au titre des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2018	2017
	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
	Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	25,8 \$	17,0 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	105,8	81,0
Plus de cinq ans	70,2	47,4
	201,8 \$	145,4 \$
	240,4 \$	173,3 \$

Au 31 mars 2018, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

NOTE 13 – PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

La Société a des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une portion des coûts, en fonction des dépenses engagées par la Société, de certains programmes de R-D concernant la technologie en matière de services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a annoncé le Projet Innover, un programme de R-D d'une durée de cinq ans et demi. L'objectif du Projet Innover est de développer et d'améliorer les technologies existantes de la Société en matière de modélisation et de simulation, d'en développer de nouvelles et de continuer à différencier sa gamme de services. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au Projet Innover au moyen d'un prêt remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD).

Au cours de l'exercice 2016, la Société a modifié et étendu son Projet Nouveaux marchés principaux, un programme de R-D, pour une durée additionnelle de quatre ans. L'objectif est de tirer parti du savoir-faire de la Société en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans le marché des soins de santé. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'Investissement Québec, a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 70 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a annoncé sa participation au Projet SimÉco 4.0, un projet de R-D dans le cadre du programme SA²GE. L'objectif du projet est de développer de nouveaux produits ou processus qui favoriseront la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et SA²GE, s'est engagé à participer en fournissant des apports pouvant atteindre 50 % des coûts admissibles engagés par la Société d'ici l'exercice 2020.

Se reporter aux notes 1 et 12 pour plus de détails sur les obligations relatives aux redevances et à la dette.

La valeur des contributions nettes comptabilisées et les montants non encore perçus pour les projets Nouveaux marchés principaux, Innover et SimÉco 4.0 sont présentés dans le tableau suivant :

	2018	2017
Montant net à recevoir à l'ouverture de l'exercice	6,3 \$	7,7 \$
Contributions	29,0	33,3
Paiements reçus	(29,1)	(34,7)
Montant net à recevoir à la clôture de l'exercice	6,2 \$	6,3 \$

Le tableau suivant présente le montant global des contributions à l'égard de tous les programmes :

	2018	2017
Contributions créditées aux dépenses inscrites à l'actif :		
Projet Nouveaux marchés principaux	1,9 \$	2,3 \$
Projet Innover	2,8	4,1
Projet SimÉco 4.0	1,8	1,1
Contributions créditées au résultat :		
Projet Nouveaux marchés principaux	2,2	2,4
Projet Innover	16,8	23,2
Projet SimÉco 4.0	3,5	0,2
Total des contributions :		
Projet Nouveaux marchés principaux	4,1 \$	4,7 \$
Projet Innover	19,6	27,3
Projet SimÉco 4.0	5,3	1,3

Ces contributions gouvernementales ne sont assorties d'aucune condition non remplie ni éventualité.

NOTE 14 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La Société offre trois régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (deux aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également des régimes de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui offrent des prestations en fonction de dispositions similaires.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, en Allemagne et en Norvège offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2018, les obligations au titre des régimes sans capitalisation à prestations définies s'élevaient à 85,8 millions \$ (79,1 millions \$ en 2017) et la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 60,3 millions \$ (59,1 millions \$ en 2017) pour garantir ses obligations au titre du régime au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires, de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2018	2017
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	612,0 \$	541,3 \$
Juste valeur des actifs des régimes	497,2	462,7
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	114,8 \$	78,6 \$
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	85,8	79,1
Obligations au titre des avantages du personnel	200,6 \$	157,7 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes sont les suivantes :

	2018			2017		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	487,4 \$	53,9 \$	541,3 \$	468,9 \$	52,3 \$	521,2 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	22,3	1,5	23,8	22,0	1,2	23,2
Coût financier	16,7	1,2	17,9	16,5	1,3	17,8
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	0,3	0,2	0,5	1,4	0,3	1,7
Hypothèses économiques	27,1	3,0	30,1	13,5	1,8	15,3
Hypothèses démographiques	4,8	—	4,8	(19,1)	0,5	(18,6)
Cotisations salariales	6,0	0,2	6,2	5,7	0,2	5,9
Prestations de retraite versées	(17,8)	(1,2)	(19,0)	(21,5)	(1,1)	(22,6)
Différences de conversion	—	6,4	6,4	—	(2,6)	(2,6)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	546,8 \$	65,2 \$	612,0 \$	487,4 \$	53,9 \$	541,3 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	415,9 \$	46,8 \$	462,7 \$	382,9 \$	46,9 \$	429,8 \$
Produits d'intérêt	14,1	1,1	15,2	13,6	1,1	14,7
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	3,8	2,9	6,7	19,1	0,3	19,4
Cotisations patronales	20,1	1,1	21,2	17,2	1,7	18,9
Cotisations salariales	6,0	0,2	6,2	5,7	0,2	5,9
Prestations de retraite versées	(17,8)	(1,2)	(19,0)	(21,5)	(1,1)	(22,6)
Frais d'administration	(1,2)	(0,2)	(1,4)	(1,1)	(0,1)	(1,2)
Différences de conversion	—	5,6	5,6	—	(2,2)	(2,2)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	440,9 \$	56,3 \$	497,2 \$	415,9 \$	46,8 \$	462,7 \$

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2018			2017		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	66,2 \$	12,9 \$	79,1 \$	62,9 \$	13,7 \$	76,6 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	2,3	—	2,3	2,2	—	2,2
Coût financier	2,0	0,2	2,2	1,9	0,2	2,1
Coût des services passés, règlements et compressions	—	—	—	—	0,1	0,1
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	0,3	0,1	0,4	1,1	—	1,1
Hypothèses économiques	3,8	(0,3)	3,5	1,0	0,3	1,3
Hypothèses démographiques	0,4	—	0,4	—	—	—
Prestations de retraite versées	(2,8)	(0,8)	(3,6)	(2,9)	(0,7)	(3,6)
Différences de conversion	—	1,5	1,5	—	(0,7)	(0,7)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	72,2 \$	13,6 \$	85,8 \$	66,2 \$	12,9 \$	79,1 \$

Les coûts totaux nets de retraite sont présentés ci-après :

	2018			2017		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	22,3 \$	1,5 \$	23,8 \$	22,0 \$	1,2 \$	23,2 \$
Coût financier	16,7	1,2	17,9	16,5	1,3	17,8
Produits d'intérêt	(14,1)	(1,1)	(15,2)	(13,6)	(1,1)	(14,7)
Frais d'administration	1,2	0,2	1,4	1,1	0,1	1,2
Coûts nets de retraite	26,1 \$	1,8 \$	27,9 \$	26,0 \$	1,5 \$	27,5 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	2,3 \$	— \$	2,3 \$	2,2 \$	— \$	2,2 \$
Coût financier	2,0	0,2	2,2	1,9	0,2	2,1
Coût des services passés, règlements et compressions	—	—	—	—	0,1	0,1
Coûts nets de retraite	4,3 \$	0,2 \$	4,5 \$	4,1 \$	0,3 \$	4,4 \$
Coûts totaux nets de retraite	30,4 \$	2,0 \$	32,4 \$	30,1 \$	1,8 \$	31,9 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, une charge de retraite a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 15,6 millions \$ (12,5 millions \$ en 2017), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 5,9 millions \$ (4,9 millions \$ en 2017), dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 4,7 millions \$ (8,2 millions \$ en 2017) et dans les charges financières à hauteur de 4,9 millions \$ (5,2 millions \$ en 2017); un montant de 1,3 million \$ (1,1 million \$ en 2017) a été inscrit à l'actif.

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes sont présentées ci-après :

	2018			2017		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	— \$	52,2 \$	52,2 \$	— \$	110,0 \$	110,0 \$
Étranger	—	191,8	191,8	—	122,3	122,3
Fonds d'obligations						
Gouvernement	—	100,1	100,1	—	116,4	116,4
Sociétés	—	66,4	66,4	—	34,6	34,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	4,4	4,4	—	—	—
Autres	—	26,0	26,0	—	32,6	32,6
Total des régimes au Canada	— \$	440,9 \$	440,9 \$	— \$	415,9 \$	415,9 \$
Régimes à l'étranger						
Rentes assurées	— \$	50,1 \$	50,1 \$	— \$	41,3 \$	41,3 \$
Titres de capitaux propres	2,6	—	2,6	2,4	—	2,4
Titres d'emprunt						
Sociétés	3,1	—	3,1	1,5	—	1,5
Autres	—	—	—	1,2	—	1,2
Autres	—	0,5	0,5	—	0,4	0,4
Total des régimes à l'étranger	5,7 \$	50,6 \$	56,3 \$	5,1 \$	41,7 \$	46,8 \$
Total des régimes	5,7 \$	491,5 \$	497,2 \$	5,1 \$	457,6 \$	462,7 \$

Aux 31 mars 2018 et 2017, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Principales hypothèses (moyenne pondérée) :

	Au Canada		À l'étranger	
	2018	2017	2018	2017
Obligations au titre des prestations aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	3,48 %	3,78 %	1,88 %	2,05 %
Taux de croissance des salaires	3,66 %	3,50 %	2,86 %	2,82 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars :				
Taux d'actualisation	3,78 %	3,96 %	2,05 %	2,26 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %	2,82 %	2,86 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 ans et un participant âgé de 65 ans sont présentées ci-après :

Au 31 mars 2018 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé MI-2017 (salariés)	23,0	21,5	25,4	24,0
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé MI-2017 (cadres désignés)	24,6	23,1	26,1	24,8
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé MI-2017 (CMAT)	23,3	21,9	25,7	24,4
Pays-Bas	AG2016	23,9	21,7	26,3	23,9
Allemagne	Heubeck RT2005G	21,9	19,3	25,8	23,3
Norvège	K2013	23,1	22,2	26,8	25,5
Royaume-Uni	S1PA	24,4	22,6	26,9	25,0

Au 31 mars 2017 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (salariés)	22,4	21,3	24,7	23,7
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (cadres désignés)	23,9	22,9	25,4	24,4
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (CMAT)	22,7	21,6	25,0	24,0
Pays-Bas	AG2016	23,8	21,5	26,2	23,8
Allemagne	Heubeck RT2005G	21,8	19,3	25,7	23,2
Norvège	K2013	22,8	22,1	26,5	25,4
Royaume-Uni	S1PA	24,3	22,6	26,8	24,9

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 19,15 années.

Le tableau suivant résume l'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2018 sur l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Taux d'actualisation :					
Hausse	(24,9) \$	(3,2) \$	(2,4) \$	(0,4) \$	(30,9) \$
Baisse	26,7	3,5	2,6	0,4	33,2
Taux de rémunération :					
Hausse	7,1	0,2	0,5	—	7,8
Baisse	(6,7)	(0,2)	(0,5)	—	(7,4)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations patronales prévues pour le prochain exercice sont présentées ci-après :

	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation – cotisations prévues pour l'exercice 2019	18,6 \$	1,8 \$	20,4 \$
Régimes sans capitalisation – prestations prévues pour l'exercice 2019	2,6 \$	0,7 \$	3,3 \$

NOTE 15 – PROFITS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2018	2017
Profits différés découlant des cessions-bail ¹⁾	19,6 \$	23,1 \$
Produits différés	99,7	116,9
Obligations au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 23)	75,4	62,5
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	11,0	—
Intérêts à payer	9,5	5,1
Options d'achat	6,2	1,6
Autres	8,5	8,6
	229,9 \$	217,8 \$

¹⁾ La dotation aux amortissements connexe s'est chiffrée à 3,7 millions \$ pour l'exercice (3,7 millions \$ en 2017).

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2018	2017
Résultat avant impôt sur le résultat	384,8 \$	292,3 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,85 %	26,95 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	103,3 \$	78,8 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales à l'étranger	(14,3)	(10,6)
Avantages d'impôt non comptabilisés	3,1	10,3
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non constatées antérieurement	(8,4)	(7,7)
Gain en capital non imposable	(2,0)	(1,3)
Incidence fiscale sur les participations mises en équivalence	(10,4)	(12,3)
Éléments non déductibles	4,6	0,7
Ajustements et cotisations d'impôt d'exercices antérieurs	4,4	(13,0)
Incidence du changement de taux d'imposition sur le résultat différé	(32,8)	0,4
Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposables	(1,2)	(0,6)
Profit lié à la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure dans l'AACE	(6,9)	—
Autres avantages d'impôt non constatés antérieurement	(10,3)	(9,5)
Charge d'impôt sur le résultat	29,1 \$	35,2 \$

Le taux d'imposition prévu par les lois applicables s'est établi à 26,85 % à l'exercice 2018 (26,95 % en 2017). Le taux d'impôt applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les territoires où la Société exerce ses activités. La diminution est attribuable à la modification de la juridiction des territoires dans lesquels la Société exerce ses activités.

La réforme de l'impôt des États-Unis apporte d'autres changements importants à la loi de l'impôt des sociétés américaines qui pourraient avoir une incidence marquée sur CAE dans l'avenir. Aux termes de la loi *Tax Cuts and Jobs Act*, qui a été promulguée le 22 décembre 2017, le taux d'impôt sur le résultat prévu par la loi aux États-Unis a été ramené à 21 %, alors qu'il s'établissait auparavant à 35 %. La variation du taux d'impôt a donné lieu à une baisse de 33,1 millions \$ du passif net d'impôt différé au moment de la promulgation.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2018	2017
Charge (produit) d'impôt sur le résultat exigible :		
Période à l'étude	53,8 \$	21,0 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	11,0	(12,2)
(Produit) charge d'impôt sur le résultat différé :		
Avantage d'impôt non constaté antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(18,7)	(17,2)
Incidence du changement de taux d'imposition sur le résultat différé	(32,8)	0,4
Création et résorption de différences temporaires	15,8	43,2
Charge d'impôt sur le résultat	29,1 \$	35,2 \$

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

Pour l'exercice 2018, un produit d'impôt différé de 11,7 millions \$ (charge d'impôt différé de 7,7 millions \$ en 2017) et une charge d'impôt exigible de 0,6 million \$ (néant en 2017) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des différences temporaires de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les activités abandon- nées et sorti des actifs détenus en vue de la vente	Acquisition de filiales	Différences de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Report prospectifs des pertes autres qu'en capital	50,5 \$	(5,4) \$	— \$	— \$	— \$	0,6 \$	45,7 \$
Immobilisations incorporelles	(84,1)	12,5	—	—	(14,5)	(1,7)	(87,8)
Montants non déductibles pour l'exercice	48,5	(6,4)	—	—	5,9	(0,4)	47,6
Produits différés	25,8	(6,1)	—	—	0,3	0,3	20,3
Report de l'avantage d'impôt	6,0	(2,8)	—	—	—	(0,1)	3,1
Frais de recherche et développement non réclamés	20,2	17,2	—	—	—	—	37,4
Crédits d'impôt à l'investissement	(60,0)	(4,6)	—	—	—	—	(64,6)
Immobilisations corporelles	(148,9)	33,1	—	—	4,5	6,7	(104,6)
Différences de conversion latentes	(16,0)	1,0	1,3	—	(0,1)	(0,1)	(13,9)
Instruments financiers	(3,0)	1,3	1,5	—	—	(0,1)	(0,3)
Participation gouvernementale	(27,4)	0,1	—	—	—	—	(27,3)
Régimes d'avantages du personnel	39,6	3,1	8,9	—	—	—	51,6
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(45,4)	(7,1)	—	—	—	(0,1)	(52,6)
Autres	(1,6)	(0,2)	—	—	—	—	(1,8)
(Passifs) actifs d'impôt sur le résultat différé, montant net	(195,8) \$	35,7 \$	11,7 \$	— \$	(3,9) \$	5,1 \$	(147,2) \$

La variation des différences temporaires de l'exercice 2017 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les activités abandonnées et sorti des actifs détenus en vue de la vente	Acquisition de filiales	Différences de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	49,4 \$	0,6 \$	— \$	0,4 \$	— \$	0,1 \$	50,5 \$
Immobilisations incorporelles	(74,1)	(3,0)	—	—	(7,1)	0,1	(84,1)
Montants non déductibles pour l'exercice	34,3	14,0	—	—	—	0,2	48,5
Produits différés	25,4	(10,2)	—	—	10,5	0,1	25,8
Report de l'avantage d'impôt	5,7	0,2	—	—	—	0,1	6,0
Frais de recherche et développement non réclamés	24,1	(3,9)	—	—	—	—	20,2
Crédits d'impôt à l'investissement	(56,7)	(3,3)	—	—	—	—	(60,0)
Immobilisations corporelles	(131,6)	(17,5)	—	—	3,3	(3,1)	(148,9)
Différences de conversion latentes	(16,1)	(1,3)	1,5	—	—	(0,1)	(16,0)
Instruments financiers	(1,0)	2,1	(4,1)	—	—	—	(3,0)
Participation gouvernementale	(24,9)	(2,5)	—	—	—	—	(27,4)
Régimes d'avantages du personnel	41,7	3,1	(5,1)	—	—	(0,1)	39,6
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(40,6)	(5,0)	—	—	—	0,2	(45,4)
Autres	(1,9)	0,3	—	—	—	—	(1,6)
(Passifs) actifs d'impôt sur le résultat différé, montant net	(166,3) \$	(26,4) \$	(7,7) \$	0,4 \$	6,7 \$	(2,5) \$	(195,8) \$

Au 31 mars 2018, des différences temporaires de 2 113,6 millions \$ (1 990,4 millions \$ en 2017) découlant d'investissements dans des établissements, y compris des filiales et des coentreprises, n'avaient pas été comptabilisées. En effet, la Société a le pouvoir de décision d'engager ou non le passif, et ne croit pas qu'il le sera dans un avenir prévisible.

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales enregistrées dans divers territoires expirent comme suit :

Année d'expiration	Non constatées	Constatées
2019	1,8 \$	0,2 \$
2020	2,4	4,5
2021	0,5	3,8
2022	1,1	—
2023	6,2	—
2024	4,9	—
2025 à 2038	45,4	41,5
Sans expiration	67,1	144,6
	129,4 \$	194,6 \$

Au 31 mars 2018, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 243,5 millions \$ (292,6 millions \$ en 2017) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 30 ans. La Société disposait également de pertes en capital cumulées pouvant être reportées de 0,9 million \$ (0,9 million \$ en 2017) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment.

NOTE 17 – CAPITAL-ACTIONS, RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

Capital-actions

Actions autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 9 février 2018, la Société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 349 804 actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 23 février 2018 et prendra fin le 22 février 2019 ou lorsque la Société aura achevé ses achats ou choisira d'y mettre fin, selon la première éventualité. Les actions seront achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a racheté et annulé 2 081 200 actions ordinaires aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieure et actuelle (2 490 900 actions ordinaires en 2017) au prix moyen pondéré de 21,53 \$ l'action ordinaire (16,73 \$ en 2017), pour une contrepartie totale de 44,8 millions \$ (41,7 millions \$ en 2017). L'excédent de la valeur de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable, soit 39,9 millions \$ (36,1 millions \$ en 2017), a été porté aux résultats non distribués sous forme de primes de rachat. Ce montant tient compte de 600 000 actions ordinaires rachetées dans le cadre d'un placement privé avec un vendeur tiers ayant été réalisé à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Société au moment de l'achat.

Actions émises

Le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société est présenté à l'état consolidé des variations en capitaux propres. Au 31 mars 2018, 267 738 530 actions étaient émises et entièrement libérées (268 397 224 en 2017).

Calcul du résultat par action

Le tableau qui suit présente les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	268 235 077	268 693 589
Effet dilutif des options sur actions	1 219 713	903 690
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	269 454 790	269 597 279

Au 31 mars 2018, des options sur 1 941 200 actions ordinaires (46 700 en 2017) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Dividendes

Les dividendes déclarés pour l'exercice 2018 se sont élevés à 93,9 millions \$, soit 0,35 \$ par action (84,6 millions \$, soit 0,315 \$ par action, en 2017).

NOTE 18 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Différences de conversion		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des instruments financiers détenus en vue de la vente		Quote-part des autres éléments du résultat global des participations mises en équivalence		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Soldes à l'ouverture de l'exercice	148,6 \$	180,0 \$	(4,3) \$	(15,6) \$	0,5 \$	0,7 \$	48,9 \$	55,6 \$	193,7 \$	220,7 \$
Autres éléments du résultat global	81,7	(31,4)	(0,5)	11,3	0,1	(0,2)	(12,7)	(6,7)	68,6	(27,0)
Soldes à la clôture de l'exercice	230,3 \$	148,6 \$	(4,8) \$	(4,3) \$	0,6 \$	0,5 \$	36,2 \$	48,9 \$	262,3 \$	193,7 \$

NOTE 19 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le tableau qui suit présente le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net :

	2018	2017
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	908,2 \$	838,4 \$
Paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 23)	46,9	40,4
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 14)	31,1	30,8
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	12,8	12,4
Indemnités de cessation d'emploi	5,6	11,2
Total de la charge de rémunération du personnel ¹⁾	1 004,6 \$	933,2 \$

¹⁾ Il se peut que certains membres du personnel de direction clé aient conclu des contrats d'emploi qui prévoient le versement de paiements en cas de congédiement non motivé et de paiements en cas de cessation d'emploi des fonctions à la suite d'un changement de contrôle. Ces contrats d'emploi ont une durée indéterminée.

NOTE 20 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, est présentée ci-après :

	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	197,6 \$	216,9 \$	142,1 \$	556,6 \$
Acquisition de filiales	3,3	1,6	—	4,9
Différences de conversion	(6,9)	2,0	3,4	(1,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	194,0 \$	220,5 \$	145,5 \$	560,0 \$
Acquisition de filiales (note 3)	57,6	—	—	57,6
Cession et réévaluation d'une participation dans un investissement (note 21)	(10,9)	—	—	(10,9)
Différences de conversion	26,1	(3,0)	(4,3)	18,8
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	266,8 \$	217,5 \$	141,2 \$	625,5 \$

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société a effectué un test de dépréciation annuel du goodwill au cours de l'exercice 2018 et a conclu que la valeur recouvrable estimée des UGT excédait leur valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a donc été relevée pour l'exercice.

La Société a établi la valeur recouvrable des UGT Solutions de formation pour l'aviation civile, Défense et sécurité et Santé en s'appuyant sur la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société approuvé par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Les taux d'actualisation après impôt utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et vont de 6,5 % à 9 %.

NOTE 21 – AUTRES PROFITS – MONTANT NET

	2018	2017
Cession d'immobilisations corporelles	9,7 \$	7,7 \$
Montant net des différences de conversion	2,5	0,1
Perte nette liée à un litige	—	(1,1)
Cession d'une participation dans un investissement	14,3	—
Réévaluation d'un investissement, déduction faite des coûts de réorganisation et autres	12,2	—
Autres	(1,3)	6,0
Autres profits – montant net	37,4 \$	12,7 \$

Cession d'une participation dans un investissement

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a cédé sa participation de 49 % dans Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited, une participation mise en équivalence, pour une contrepartie en trésorerie nette de 114,0 millions \$. À la suite de la cession de la participation, un goodwill de 6,3 millions \$ a été décomptabilisé et une perte de valeur de 7,0 millions \$ a été comptabilisée à l'égard d'un investissement connexe dans une société mise en équivalence. La Société a réalisé un gain net sur la cession de 14,3 millions \$.

Réévaluation d'un investissement et coûts de réorganisation

Au troisième trimestre, la participation de la Société dans l'AACE a augmenté de 50 % à 100 %, et la Société a obtenu le contrôle de l'AACE (note 3). Avant la transaction, la participation de 50 % de la Société dans l'AACE était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure dans l'AACE a donné lieu à un gain de 34,7 millions \$. En plus, un goodwill de 4,6 millions \$ a été décomptabilisé et des coûts de 8,5 millions \$, incluant des coûts d'acquisition de 1,5 million \$ et une baisse de valeur d'actifs de 9,4 millions \$, ont été engagés. Par conséquent, la Société a comptabilisé un gain net de réévaluation de 12,2 millions \$. Également au cours du trimestre, des coûts de réorganisation et autres de 8,2 millions \$ ont été engagés, ce qui a donné lieu à un gain de réévaluation, déduction faite des coûts totaux engagés, de 4,0 millions \$.

NOTE 22 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2018	2017
Charges financières :		
Dette à long terme (sauf les contrats de location-financement)	53,5 \$	53,7 \$
Contrats de location-financement	9,0	10,5
Obligations relatives aux redevances	11,9	10,6
Obligations au titre des avantages du personnel (note 14)	4,9	5,2
Dotation aux amortissements des frais de financement	1,4	1,5
Autres	12,9	5,7
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ¹⁾	(3,7)	(3,2)
Charges financières	89,9 \$	84,0 \$
Produits financiers :		
Produit d'intérêts sur les prêts et contrats de location-financement	(9,9) \$	(8,2) \$
Autres	(3,8)	(3,4)
Produits financiers	(13,7) \$	(11,6) \$
Charges financières – montant net	76,2 \$	72,4 \$

¹⁾ Le taux moyen d'inscription à l'actif utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt admissibles à l'inscription à l'actif était de 4,33 % en 2018 (4,37 % en 2017).

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions (ROA); et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat (RA), le régime de droits différés à la valeur des actions pour la direction (RDDVAD), le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier et les régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance. Le régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT) et le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNR-LT) sont des régimes assortis d'un calendrier, tandis que le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT) sont des régimes fondés sur la performance.

L'incidence des arrangements de paiements fondés sur des actions sur l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé de la situation financière aux 31 mars et pour les exercices clos à ces dates est présentée ci-après :

	Coûts de la rémunération		Montant comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière	
	2018	2017	2018	2017
Rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie :				
RA	7,4 \$	6,8 \$	— \$	— \$
RDDVA	5,4	5,5	(16,2)	(14,1)
RDDVA-LT	4,8	7,2	(27,1)	(23,9)
RDNR-LT	5,2	4,5	(10,0)	(8,1)
RDVAP-LT	27,6	23,5	(40,7)	(31,1)
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	50,4 \$	47,5 \$	(94,0) \$	(77,2) \$
Rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres :				
ROA	4,9 \$	3,7 \$	(21,3) \$	(19,4) \$
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres	4,9 \$	3,7 \$	(21,3) \$	(19,4) \$
Coûts totaux de la rémunération fondée sur des actions	55,3 \$	51,2 \$	(115,3) \$	(96,6) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, une tranche de 0,4 million \$ (0,3 million \$ en 2017) du coût de la rémunération fondée sur des actions a été inscrite à l'actif.

La Société a conclu des swaps sur actions avec quatre importantes institutions financières canadiennes pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses DDVA et les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier (voir les notes 28 et 29). Le recouvrement comptabilisé à l'exercice 2018 s'est établi à 8,0 millions \$ (10,5 millions \$ en 2017).

Les régimes dont le paiement est fondé sur des actions sont décrits ci-après. Il n'y a eu aucune annulation de régimes au cours des exercices 2018 et 2017.

Régime d'options sur actions

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à des salariés clés des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'attribution.

Au 31 mars 2018, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options sur actions (ROA) était de 14 677 714 (15 924 289 en 2017). Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus sept ans (six ans pour les options émises avant le 31 mars 2011), mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, sous réserve du délai d'acquisition de quatre ans. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Les options en cours se présentent comme suit :

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	5 541 625	14,51 \$	4 834 725	13,30 \$
Attribuées	2 044 900	22,15	2 073 600	16,19
Exercées	(1 246 575)	12,58	(1 029 725)	12,25
Éteintes	(184 425)	18,52	(336 975)	14,50
Options en cours à la clôture de l'exercice	6 155 525	17,31 \$	5 541 625	14,51 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	1 744 125	14,12 \$	1 483 450	12,57 \$

Le tableau suivant présente des informations sur le ROA de la Société au 31 mars 2018 :

			Options en cours		Options pouvant être exercées	
Fourchette de prix d'exercice (\$ CA)	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	
De 9,60 \$ à 11,02 \$	415 900	1,87	10,76 \$	415 900	10,76 \$	
De 12,65 \$ à 14,66 \$	813 625	3,06	14,60	529 525	14,58	
De 15,00 \$ à 16,15 \$	2 947 000	4,78	15,74	798 700	15,58	
De 20,86 \$ à 22,26 \$	1 979 000	6,20	22,15	—	—	
Total	6 155 525	4,81	17,31 \$	1 744 125	14,12 \$	

Le cours du marché moyen pondéré des options sur actions exercées en 2018 s'établit à 22,15 \$ (17,14 \$ en 2017).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, une charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE de 4,9 millions \$ (3,7 millions \$ en 2017) a été constatée, et un montant correspondant a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis l'exercice 2012.

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2018	2017
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes :		
Cours moyen pondéré de l'action	22,14 \$	16,43 \$
Prix d'exercice	22,15 \$	16,19 \$
Rendement prévu de l'action	1,45 %	1,83 %
Volatilité prévue	18,39 %	19,65 %
Taux d'intérêt sans risque	0,86 %	0,75 %
Durée prévue des options	4 ans	4 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,75 \$	2,20 \$

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du cours moyen historique de l'action par rapport à la durée prévue des options.

Régime d'actionnariat

La Société a institué un régime d'actionnariat (RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations de 1 \$ pour chaque tranche de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions

À l'exercice 2017, CAE a adopté un régime de droits différés à la valeur des actions pour la direction (RDDVAD). Le but de ce régime est d'attirer et de retenir les talents qui œuvrent au sein de la haute direction de la Société et de promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et des actionnaires de CAE. Dans le cadre de ce régime, les dirigeants canadiens et américains peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de la prime d'intéressement à court terme au RDDVAD sur une base annuelle. Ce montant de rémunération d'intéressement à court terme est converti en DDVAD selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de CAE à la TSX dans les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date à laquelle cette prime d'intéressement devient payable au dirigeant. Un DDVAD a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits donnent également le droit de recevoir des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les DDVAD expirent lorsque le porteur quitte son poste. Celui-ci a alors le droit de toucher un montant forfaitaire en trésorerie correspondant au nombre de DDVAD crédités à son compte à cette date, multiplié par le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de règlement.

La Société maintient aussi un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime fermé aux termes duquel les dirigeants pouvaient choisir de recevoir une rémunération d'intéressement en trésorerie sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Un DDVA a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits étaient émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX pour les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de leur émission. Ces droits donnent également le droit de recevoir des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivalait aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les DDVA expirent lorsque le porteur quitte son poste. Celui-ci a alors le droit de toucher un paiement en trésorerie correspondant à la juste valeur de marché, qui s'entend du cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX pour les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de règlement, du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

La Société offre également un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. Pour détenir les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis, un administrateur qui n'est pas salarié doit détenir au moins un nombre d'actions ordinaires ou de droits différés à la valeur d'actions dont la juste valeur équivalait à trois fois le montant annuel à verser à un administrateur pour son rôle au conseil d'administration. Il peut alors choisir de prendre part au régime à hauteur de la moitié ou de la totalité du montant qu'il doit recevoir et d'une partie ou de la totalité des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont les mêmes que celles du RDDVA, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX le jour de bourse précédant immédiatement la date de leur émission.

La Société inscrit le coût des RDDVA à titre de charge de rémunération et comptabilise le passif non courant connexe dans les profits différés et autres passifs non courants.

Le tableau suivant présente les DDVA en cours :

	2018	2017
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	691 698	701 205
Droits attribués	99 632	86 599
Droits rachetés	(143 560)	(107 524)
Dividendes versés sous forme de droits	27 327	11 418
DDVA en cours à la clôture de l'exercice	675 097	691 698
DDVA acquis à la clôture de l'exercice	675 097	691 698

Régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier

La Société a institué deux régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier. Ces régimes destinés aux dirigeants et membres de la haute direction visent à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un droit attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu'une action ordinaire à une date donnée. Un de ces régimes n'est plus ouvert.

Régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT)

Les DDVA-LT donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les participants admissibles avaient le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché du nombre de DDVA-LT acquis détenus au moment de la cessation d'emploi. Au départ à la retraite, les droits non acquis continuent d'être acquis jusqu'au 30 novembre de l'année suivant la date du départ à la retraite. Dans le cas des participants visés par l'article 409 A de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite. À l'exercice 2015, ce régime a été remplacé par le RDNRC-LT.

En vertu de ce régime, les droits attribués sont acquis de façon égale sur cinq ans et tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'un changement de contrôle.

Régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNRC-LT)

La Société offre le RDNRC-LT, aux termes duquel des droits sont actuellement attribués. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché du nombre de DNRC-LT acquis détenus au moment de la fin de la période d'acquisition des droits. Pour les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui le quittent volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, une tranche des DNRC-LT est acquise à raison de un tiers pour chaque année complète d'emploi au cours de la période de la date d'attribution à la date de cessation d'emploi. Pour les participants qui quittent leur emploi volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, tous les droits non acquis sont éteints. Le processus d'acquisition des attributions se poursuit après la date du départ à la retraite, conformément à la date d'acquisition. Dans le cas de certains participants aux États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite.

Les DNRC-LT attribués aux termes du régime sont acquis trois ans après leur attribution; par suite d'un changement de contrôle, tous les droits non acquis sont immédiatement acquis.

Le tableau suivant présente les droits pour intéressement à long terme assortis d'un calendrier en cours aux termes de tous les régimes :

		RDDVA-LT		RDNR-LT
	2018	2017	2018	2017
Droits en cours à l'ouverture de l'exercice	1 193 723	1 342 075	551 210	385 880
Droits attribués	—	—	179 440	211 030
Droits annulés	(1 768)	(13 246)	(21 640)	(42 090)
Droits rachetés	(74 783)	(156 072)	(155 087)	(3 610)
Dividendes versés sous forme de droits	17 569	20 966	—	—
Droits en cours à la clôture de l'exercice	1 134 741	1 193 723	553 923	551 210
Droits acquis à la clôture de l'exercice	1 128 464	1 177 529	420 247	400 183

Régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance

La Société offre deux régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance, dont l'un n'est plus ouvert, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires.

Régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT)

Les DNR-LT qui étaient attribués en vertu du régime devenaient acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les droits étaient acquis à raison d'un sixième du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif annuel de la rentabilité totale pour l'actionnaire (TSR) du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril au 31 mars précédant immédiatement chacun des trois premiers anniversaires de la date d'attribution, d'après la règle suivante :

Rendement relatif TSR annuel	Facteur
1 ^{er} quartile (0 à 25 ^e centile)	—
2 ^e quartile (26 ^e à 50 ^e centile)	50 % – 98 %
3 ^e quartile (51 ^e à 75 ^e centile)	100 % – 148 %
4 ^e quartile (76 ^e à 100 ^e centile)	150 %

- ii) La dernière année, les droits étaient acquis à raison de 50 % du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif TSR sur trois ans du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril (précédant immédiatement la date d'attribution) au 31 mars (précédant immédiatement le troisième anniversaire de la date d'attribution), d'après la même règle que celle figurant dans le tableau précédent.

Les participants dont la cessation d'emploi n'était ni volontaire ni motivée étaient admissibles à l'acquisition des droits. À l'exercice 2015, ce régime a été remplacé par le RDVAP-LT.

Toutes les attributions aux termes du RDNR-LT ont été payées, et aucune attribution n'est en circulation.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT)

Les participants admissibles au RDVAP-LT ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché du nombre de DVAP-LT acquis détenus à la fin de la période d'acquisition des droits, multipliée par un facteur allant de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime. Pour les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui le quittent volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, une tranche des DVAP-LT attribués pour l'exercice 2016 est acquise à raison d'un tiers pour chaque année complète d'emploi au cours de la période de la date d'attribution à la date de cessation d'emploi, alors que les droits attribués pour les exercices 2017 et 2018 seront acquis à raison d'un sixième après la première année, d'un tiers après la deuxième année et d'une demie après la troisième année. Pour les participants qui quittent leur emploi volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, tous les droits non acquis sont éteints. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, conformément à leur date d'acquisition.

Les DVAP-LT attribués aux termes du régime sont acquis trois ans après leur attribution; par suite d'un changement de contrôle, tous les droits non acquis sont immédiatement acquis.

Le tableau suivant présente les droits pour intéressement à long terme fondés sur la performance en cours aux termes de tous les régimes :

		RDNR-LT		RDVAP-LT
	2018	2017	2018	2017
Droits en cours à l'ouverture de l'exercice	—	378 920	1 308 063	934 500
Droits attribués	—	82 731	819 566	490 270
Droits annulés	—	(5 698)	(50 376)	(108 727)
Droits rachetés	—	(455 953)	(846 537)	(7 980)
Droits en cours à la clôture de l'exercice	—	—	1 230 716	1 308 063
Droits acquis à la clôture de l'exercice	—	—	933 977	956 057

NOTE 24 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation du fonds de roulement hors trésorerie se présente comme suit :

	2018	2017
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances clients	0,3 \$	(35,9) \$
Contrats en cours : actifs	(58,5)	(3,7)
Stocks	2,2	(55,5)
Acomptes	19,7	1,2
Impôt sur le résultat à recouvrer	(6,5)	4,4
Dettes fournisseurs et charges à payer	(58,2)	16,2
Provisions	(21,0)	(2,1)
Impôt sur le résultat à payer	11,1	(1,0)
Produits différés	99,0	79,2
Contrats en cours : passifs	(31,2)	26,3
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(43,1) \$	29,1 \$

NOTE 25 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

La Société est régulièrement assujettie à des vérifications de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les autorités ne soient pas en accord avec les positions et conclusions adoptées par la Société dans ses déclarations déposées.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a reçu un avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada contestant le traitement des sommes reçues dans le cadre du programme ISAD. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société, puisque la Société a l'intention de défendre avec vigueur sa position et croit qu'elle dispose de motifs solides pour ce faire. Bien que l'issue ne puisse être prédite avec certitude, la Société ne croit pas que le règlement de cet avis pourrait avoir des répercussions financières négatives importantes.

NOTE 26 – ENGAGEMENTS

Les montants minimaux futurs à payer au titre des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

	2018	2017
Un an ou moins	44,4 \$	55,3 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	118,9	125,6
Plus de cinq ans	76,7	82,0
	240,0 \$	262,9 \$

Les charges de location comptabilisées pour l'exercice 2018 se sont établies à 68,2 millions \$ (72,5 millions \$ en 2017).

Engagements d'achat contractuels

Les engagements d'achat contractuels s'établissent comme suit :

	2018	2017
Un an ou moins	132,0 \$	118,4 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	90,7	119,0
Plus de cinq ans	0,5	1,7
	223,2 \$	239,1 \$

NOTE 27 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La gestion du capital de la Société vise les trois objectifs suivants :

- i) Optimiser le coût du capital de la Société;
- ii) Conserver la santé financière et la notation de la Société;
- iii) Offrir aux actionnaires de la Société un taux de rendement du capital investi acceptable.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, utiliser des liquidités pour réduire la dette ou racheter des actions.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante (telle qu'elle figure à l'état consolidé de la situation financière, incluant la dette sans recours) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2018	2017
Total de la dette (note 12)	1 260,9 \$	1 255,4 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(611,5)	(504,7)
Dette nette	649,4 \$	750,7 \$
Capitaux propres	2 366,6	2 081,0
Total de la dette nette et des capitaux propres	3 016,0 \$	2 831,7 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	22:78	27:73

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital.

NOTE 28 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des contrats en cours ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur du placement disponible à la vente dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur de la dette à long terme et des passifs non courants, y compris les obligations au titre des contrats de location-financement et des redevances, est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- vi) La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des critères sur lesquels repose l'éventualité et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers, par catégorie, aux 31 mars 2018 et 2017 :

			2018		2017
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		Total	Total	Total	Total
Actifs (passifs) financiers à la JVRN¹⁾					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	611,5 \$	611,5 \$	504,7 \$	504,7 \$
Liquidités soumises à restrictions	Niveau 1	31,8	31,8	26,0	26,0
Dérivés incorporés sur devises	Niveau 2	0,9	0,9	1,8	1,8
Swaps sur actions	Niveau 2	1,5	1,5	3,0	3,0
Contrats de change à terme	Niveau 2	(2,1)	(2,1)	(2,4)	(2,4)
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Niveau 3	(11,0)	(11,0)	(0,1)	(0,1)
Actifs (passifs) dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture					
Swaps de devises	Niveau 2	10,6	10,6	16,4	16,4
Contrats de change à terme	Niveau 2	(8,7)	(8,7)	0,8	0,8
Swaps de taux d'intérêt	Niveau 2	0,1	0,1	(0,4)	(0,4)
Actifs financiers classés dans les prêts et créances					
Créances clients ²⁾	Niveau 2	532,5	532,5	526,4	526,4
Contrats en cours : actifs	Niveau 2	401,6	401,6	337,5	337,5
Investissement dans des contrats de location-financement	Niveau 2	93,8	101,4	95,0	109,8
Avances à un placement de portefeuille	Niveau 2	38,1	38,4	39,7	40,6
Autres actifs ³⁾	Niveau 2	30,8	30,8	32,9	32,9
Actifs financiers disponibles à la vente⁴⁾	Niveau 3	1,5	1,5	1,4	1,4
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dettes fournisseurs et charges à payer ⁵⁾	Niveau 2	(588,4)	(588,4)	(615,0)	(615,0)
Total de la dette à long terme ⁶⁾	Niveau 2	(1 262,9)	(1 322,8)	(1 258,2)	(1 340,3)
Autres passifs non courants ⁷⁾	Niveau 2	(156,5)	(177,4)	(146,5)	(169,0)
		(274,9) \$	(347,8) \$	(437,0) \$	(525,9) \$

¹⁾ JVRN : juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Comprend les créances clients, les créances clients non facturées et d'autres montants à recevoir.

³⁾ Comprend les créances non courantes et certains autres actifs non courants.

⁴⁾ Représente le placement de portefeuille de la Société.

⁵⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer, certains passifs liés à la paie et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁶⁾ La valeur comptable exclut les coûts de transaction.

⁷⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

La Société n'a pas choisi de désigner volontairement ses instruments financiers comme étant détenus à la JVRN. En outre, aucune modification n'a été apportée au classement des instruments financiers depuis leur mise en place.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 sont les suivantes :

	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	1,3 \$
Total des (pertes) profits réalisés et latents :	
Inclus dans le résultat net	(0,3)
Inclus dans les autres éléments du résultat global	0,1
Émis et réglés	(10,6)
Solde à la clôture de l'exercice	(9,5) \$

NOTE 29 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal des activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats de construction. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme portant sur des actifs financiers courants). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 4 et 28 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations et des dates d'échéance des dettes, incluant les obligations non comptabilisées. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 550,0 millions \$ US (550,0 millions \$ US en 2017), avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de ses droits de certaines créances clients d'une valeur pouvant atteindre 300,0 millions \$ US (150,0 millions \$ US en 2017) (programme portant sur des actifs financiers courants). Au 31 mars 2018, des créances clients déterminées de l'équivalent en dollars canadiens de 168,3 millions \$ (141,6 millions \$ en 2017) avaient été vendues à une institution financière dans le cadre de ces ententes. Le produit est présenté déduction faite de frais de 2,4 millions \$ (1,2 million \$ en 2017). La Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

<i>Au 31 mars 2018</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	588,4 \$	588,4 \$	588,4 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	1 262,9	1 643,5	88,3	262,1	91,6	212,2	75,8	913,5
Autres passifs non courants ³⁾	167,5	422,7	—	18,8	18,6	43,0	30,9	311,4
	2 018,8 \$	2 654,6 \$	676,7 \$	280,9 \$	110,2 \$	255,2 \$	106,7 \$	1 224,9 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁴⁾	10,8 \$							
Sorties de fonds		1 351,4 \$	1 146,5 \$	162,0 \$	22,4 \$	12,8 \$	6,7 \$	1,0 \$
Rentrées de fonds		(1 339,0)	(1 136,7)	(160,2)	(22,1)	(12,5)	(6,4)	(1,1)
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme ⁵⁾	(10,7)	(12,7)	(2,2)	(1,8)	(1,8)	(1,8)	(1,7)	(3,4)
Dérivés sur devises incorporés ⁶⁾	(0,9)	(0,9)	(0,9)	—	—	—	—	—
Swap sur actions	(1,5)	(1,5)	(1,5)	—	—	—	—	—
	(2,3) \$	(2,7) \$	5,2 \$	— \$	(1,5) \$	(1,5) \$	(1,4) \$	(3,5) \$
	2 016,5 \$	2 651,9 \$	681,9 \$	280,9 \$	108,7 \$	253,7 \$	105,3 \$	1 221,4 \$
<i>Au 31 mars 2017</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	615,0 \$	615,0 \$	615,0 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	1 258,2	1 683,1	99,3	79,8	258,2	85,7	215,4	944,7
Autres passifs non courants ³⁾	146,6	393,3	—	19,7	18,2	17,9	26,6	310,9
	2 019,8 \$	2 691,4 \$	714,3 \$	99,5 \$	276,4 \$	103,6 \$	242,0 \$	1 255,6 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁴⁾	1,6 \$							
Sorties de fonds		1 380,4 \$	1 140,5 \$	167,1 \$	63,9 \$	8,2 \$	0,7 \$	— \$
Rentrées de fonds		(1 375,8)	(1 139,3)	(165,7)	(62,2)	(8,1)	(0,5)	—
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme ⁵⁾	(16,0)	(19,0)	(4,1)	(2,6)	(2,1)	(2,1)	(2,1)	(6,0)
Dérivés sur devises incorporés ⁶⁾	(1,8)	(1,8)	(1,5)	(0,3)	—	—	—	—
Swap sur actions	(3,0)	(3,0)	(3,0)	—	—	—	—	—
	(19,2) \$	(19,2) \$	(7,4) \$	(1,5) \$	(0,4) \$	(2,0) \$	(1,9) \$	(6,0) \$
	2 000,6 \$	2 672,2 \$	706,9 \$	98,0 \$	276,0 \$	101,6 \$	240,1 \$	1 249,6 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel et comprennent les contrats de change à terme qui sont présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés.

⁵⁾ Comprend le swap de taux d'intérêt et les swaps croisés qui sont présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés.

⁶⁾ Comprend les dérivés sur devises incorporés qui sont présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Les contrats de change à terme consolidés en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente/achat)	Valeur nominale ¹⁾	2018	Valeur nominale ¹⁾	2017
		Taux moyen		Taux moyen
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	572,2 \$	0,79	567,7 \$	0,74
De 1 an à 3 ans	131,6	0,78	158,5	0,77
De 3 à 5 ans	20,2	0,80	8,6	0,77
\$ CA/€				
Moins de 1 an	40,1	1,57	33,3	1,45
De 1 an à 3 ans	—	—	15,2	1,45
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	125,6	0,65	79,7	0,69
De 1 an à 3 ans	2,5	0,63	4,9	0,67
De 3 à 5 ans	0,2	0,59	—	—
£/\$ CA				
Moins de 1 an	72,4	0,56	116,3	0,58
De 1 an à 3 ans	19,4	0,57	9,9	0,55
De 3 à 5 ans	—	—	0,1	0,51
\$ CA/£				
Moins de 1 an	33,4	1,80	25,7	1,73
De 1 an à 3 ans	—	—	3,1	1,74
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	132,3	1,28	130,0	1,32
De 1 an à 3 ans	5,8	1,29	8,7	1,33
£/\$ US				
Moins de 1 an	31,0	0,71	76,8	0,76
De 1 an à 3 ans	12,8	0,76	11,1	0,69
Autres monnaies				
Moins de 1 an	139,6	—	111,1	—
De 1 an à 3 ans	12,3	—	19,6	—
Total	1 351,4 \$		1 380,3 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

La Société a conclu des swaps de devises en vue de convertir en livres sterling (£) une partie de la dette garantie de premier rang libellée en dollars US de juin 2007 afin de financer son centre de formation pour l'aviation civile au Royaume-Uni. La Société a désigné comme couvertures de flux de trésorerie un (un en 2017) swap de devises (du dollar US à la livre sterling). Le swap de devises a une valeur nominale en cours de 1,1 million \$ US (0,6 million £) [5,7 millions \$ US (2,8 millions £) en 2017] et est amorti selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2018.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a conclu des swaps croisés capitalisés à l'échéance dans le cadre de son placement privé multitranches de décembre 2012, fixant de fait les intérêts en dollars américains à leur équivalent en dollars canadiens. La Société a désigné deux swaps croisés capitalisés à l'échéance \$ US/\$ CA comme des couvertures de flux de trésorerie dont la valeur nominale en cours s'établit respectivement à 127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) [127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) en 2017] et à 98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) [98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) en 2017], ce qui correspond aux deux tranches du placement privé jusqu'en décembre 2024 et décembre 2027, respectivement.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
2018	4,6 \$	(17,3) \$	0,6 \$	(1,6) \$	(0,3) \$	(1,6) \$
2017	(3,3) \$	(10,6) \$	0,2 \$	(0,8) \$	(0,5) \$	(1,7) \$

Un affaiblissement raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a une dette à taux variable sous forme de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et d'autres dettes à taux variable visant des actifs en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt.

La Société avait, au 31 mars 2018, conclu deux swaps de taux d'intérêt (deux en 2017) avec une institution financière (une en 2017), swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 2,2 millions \$ (10,7 millions \$ en 2017). Compte tenu de ces swaps, 88 % (90 % en 2017) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2018.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer une gestion appariée des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

À l'exercice 2018, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 1,2 million \$ (1,3 million \$ en 2017) du résultat net et à une baisse de 0,3 million \$ (0,5 million \$ en 2017) des autres éléments du résultat global de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net et les autres éléments du résultat global.

Couverture des coûts liés aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec quatre importantes institutions financières canadiennes (deux en 2017) afin de réduire l'effet, sur ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par les DDVA, les DDVA-LT et les DNRC-LT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des DDVA, des DDVA-LT et des DNRC-LT, et il est redéfini tous les trimestres. Au 31 mars 2018, les contrats de swap sur actions visaient 2 150 000 actions ordinaires (1 850 000 en 2017) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2018, la Société a désigné une partie des effets de premier rang qu'elle détenait, dont la valeur totalisait 372,8 millions \$ US (372,8 millions \$ US en 2017), ainsi qu'une partie de ses obligations au titre des contrats de location-financement totalisant 8,6 millions \$ US (9,9 millions \$ US en 2017), comme couverture de ses investissements nets dans des établissements aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat global afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers de ces entités aux États-Unis.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2018, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 223,4 millions \$ (238,2 millions \$ en 2017) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises en vertu de la facilité de crédit renouvelable et aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC).

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail, et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2018	2017
Garanties de restitution d'acompte	56,7 \$	64,3 \$
Cautions de bonne exécution	39,6	47,7
Obligations au titre de contrats de location simple	36,2	35,3
Obligations financières	88,7	88,1
Autres	2,2	2,8
	223,4 \$	238,2 \$

Opérations de cession-bail

À l'égard de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 11,2 millions \$ (11,6 millions \$ en 2017), dont une tranche de 7,2 millions \$ vient à échéance à l'exercice 2020 et une tranche de 4,0 millions \$, à l'exercice 2023. De ce total, un montant de 9,2 millions \$ (10,0 millions \$ en 2017) était inscrit à titre de profit différé au 31 mars 2018.

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 30 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au chef des opérations qui prend les décisions.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel (ci-après dénommé résultat opérationnel sectoriel). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité			Santé		Total
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires externes	1 629,7 \$	1 556,9 \$	1 085,1 \$	1 036,9 \$	115,2 \$	110,7 \$	2 830,0 \$	2 704,5 \$
Dotation aux amortissements								
Immobilisations corporelles	99,1	102,6	19,1	17,6	2,6	2,6	120,8	122,8
Immobilisations incorporelles et autres actifs	37,5	37,6	30,8	40,2	10,5	11,3	78,8	89,1
Baisses de valeur des stocks – montant net	2,6	2,5	0,8	1,4	—	0,1	3,4	4,0
Baisses de valeur (reprise des baisses de valeur) des créances clients – montant net	9,2	3,6	—	—	(0,1)	0,4	9,1	4,0
Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence	31,4	39,6	11,0	12,1	—	—	42,4	51,7
Résultat opérationnel sectoriel	324,5	273,2	127,7	120,4	8,8	6,6	461,0	400,2

Les dépenses d'investissement en immobilisations qui prennent la forme d'ajouts aux actifs non courants (autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé), par secteur, se présentent comme suit :

	2018	2017
Solutions de formation pour l'aviation civile	162,0 \$	145,3 \$
Défense et sécurité	49,2	122,7
Santé	10,0	6,0
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	221,2 \$	274,0 \$

Résultat opérationnel

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat opérationnel sectoriel total et du résultat opérationnel :

	2018	2017
Résultat opérationnel sectoriel total	461,0 \$	400,2 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	—	(35,5)
Résultat opérationnel	461,0 \$	364,7 \$

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les contrats en cours, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les contrats en cours, les profits différés et autres passifs non courants ainsi que les passifs financiers dérivés.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif :

	2018	2017
Actif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	2 988,2 \$	2 821,1 \$
Défense et sécurité	1 437,9	1 363,6
Santé	253,5	264,0
Actif non inclus dans l'actif utilisé	1 039,6	906,1
Total de l'actif	5 719,2 \$	5 354,8 \$
Passif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	891,8 \$	835,8 \$
Défense et sécurité	455,5	482,4
Santé	42,0	39,7
Passif non inclus dans le passif utilisé	1 963,3	1 915,9
Total du passif	3 352,6 \$	3 273,8 \$

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services se présentent comme suit :

	2018	2017
Produits des activités ordinaires		
Produits de simulation	1 281,7 \$	1 208,7 \$
Formation et services	1 548,3	1 495,8
	2 830,0 \$	2 704,5 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les pays en fonction de l'emplacement des actifs.

	2018	2017
Produits des activités ordinaires tirés de clients externes		
Canada	253,6 \$	269,9 \$
États-Unis	1 049,7	981,3
Royaume-Uni	232,8	270,2
Allemagne	95,6	83,8
Pays-Bas	95,8	88,7
Autres pays d'Europe	337,6	320,4
Émirats arabes unis	102,8	70,5
Chine	220,0	158,5
Autres pays d'Asie	289,5	321,2
Australie	52,7	65,0
Autres pays	99,9	75,0
	2 830,0 \$	2 704,5 \$

	2018	2017
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	904,6 \$	1 051,1 \$
États-Unis	946,1	988,1
Brésil	118,1	124,9
Royaume-Uni	250,3	218,0
Luxembourg	194,1	182,9
Pays-Bas	223,6	159,0
Autres pays d'Europe	324,8	274,0
Malaisie	197,1	0,1
Autres pays d'Asie	149,2	109,0
Autres pays	82,1	74,2
	3 390,0 \$	3 181,3 \$

NOTE 31 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les principales participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2018	Participation en % 2017
AACE Vietnam Limited Liability Company ¹⁾	Vietnam	100,0 %	50,0 %
CAE Kuala Lumpur Sdn. Bhd. ¹⁾	Malaisie	100,0 %	50,0 %
Asian Aviation Centre of Excellence (Singapore) Pte Ltd. ¹⁾	Singapour	100,0 %	50,0 %
CAE (UK) plc	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services plc	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn. Bhd.	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Hong Kong	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE CFT B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE CFT Korea Ltd.	Corée	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Elektronik GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Euroco S.à r.l.	Luxembourg	— %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Holdings Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite)

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2018	Participation en % 2017
CAE Luxembourg Financing S.à r.l.	Luxembourg	— %	100,0 %
CAE Maritime Middle East LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE New Zealand Pty Ltd.	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels NV	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
Flight Simulator-Capital L.P.	Canada	— %	100,0 %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Interim Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIM-Industries Brasil Administracao de Centros de Treinamento Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

¹⁾ Ces entités sont devenues des filiales au troisième trimestre de l'exercice 2018 (note 3).

Participations dans des coentreprises mises en équivalence

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2018	Participation en % 2017
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	50,0 %
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd.	Corée	50,0 %	50,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
CAE-LIDER Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd.	Australie	50,0 %	50,0 %
China Southern West Australia Flying College Pty Ltd.	Australie	47,1 %	47,1 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Flight Training Alliance GmbH (coentreprise)	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HATSOFF Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
JAL CAE Flight Training Co. Ltd.	Japon	50,0 %	50,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Pegasus Ucus Egitim Merkezi A.S.	Turquie	49,9 %	49,9 %
Pelesys Learning Systems Inc.	Canada	45,0 %	— %
Philippine Academy for Aviation Training Inc.	Philippines	40,0 %	20,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
Zhuhai Free Trade Zone Xiang Yi Aviation Technology Company Limited	Chine	— %	49,0 %
Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited	Chine	— %	49,0 %

Acquisition d'une participation de 45 % dans Pelesys

La Société a acquis 45 % des actions de Pelesys, un chef de file mondial dans la prestation de solutions de formation aéronautique et de didacticiels, pour une contrepartie en trésorerie de 7,7 millions \$. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La transaction comprend une série d'options d'achat et de vente sur la participation restante de 55 %. Les options peuvent être exercées à des dates prédéterminées, à la juste valeur, sous réserve d'un plafond et d'un plancher prédéfinis.

Pour l'exercice 2018, la quote-part non comptabilisée des pertes des coentreprises que la Société a cessé de constater lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence s'est établie à 7,0 millions \$ (profits de 1,7 million \$ en 2017). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces entités totalisait 15,9 millions \$ au 31 mars 2018 (8,9 millions \$ en 2017). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale des coentreprises totalisait 17,1 millions \$ (10,5 millions \$ en 2017).

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les soldes en cours de la Société auprès de ses coentreprises :

	2018	2017
Créances clients (note 4)	39,5 \$	54,0 \$
Contrats en cours : actifs	14,5	14,2
Autres actifs	25,4	27,4
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 9)	9,7	15,3
Contrats en cours : passifs	3,9	25,9

Les autres actifs comprennent une créance sur un contrat de location-financement de 9,3 millions \$ (12,4 millions \$ en 2017) échéant en octobre 2022 et portant intérêt au taux annuel de 5,14 %, un prêt de 8,9 millions \$ (8,4 millions \$ en 2017) échéant en juin 2026 et portant intérêt à un taux fixe correspondant au taux de swap de l'euro à 10 ans plus une marge de 2,50 %, ainsi qu'une créance non courante sans intérêt de 7,2 millions \$ (6,6 millions \$ en 2017), ni modalité de remboursement. Aucune provision n'a été constituée à l'égard des montants à recevoir de parties liées aux 31 mars 2018 et 2017.

Le tableau suivant présente les transactions de la Société avec ses coentreprises :

	2018	2017
Produits des activités ordinaires	65,2 \$	71,5 \$
Achats	2,6	4,0
Autres produits	1,5	1,8

De plus, au cours de l'exercice 2018, des transactions s'élevant à 0,8 million \$ (1,4 million \$ en 2017) ont été faites aux prix normaux du marché avec des entreprises dont des membres du conseil d'administration de la Société sont des dirigeants.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés est présentée ci-dessous :

	2018	2017
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	7,0 \$	7,1 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies ¹⁾	1,8	1,3
Paiements fondés sur des actions	17,8	16,8
	26,6 \$	25,2 \$

¹⁾ Comprend les intérêts nets sur les obligations au titre des avantages du personnel.

Conseil d'administration et direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

James F. Hankinson

Président du conseil d'administration
CAE inc.
Toronto (Ontario)

Margaret S. (Peg) Billson ²

Administratrice de sociétés Albuquerque
(Nouveau Mexique)

L'honorable Michael M. Fortier, C.P. ^{1*}

Vice-président du conseil
RBC Marchés des Capitaux
Montréal (Québec)

Alan N. MacGibbon ^{1, 2*}

Administrateur de sociétés Toronto
(Ontario)

L'honorable John Manley, C.P., O.C. ^{1, 3}

Président et chef de la direction Conseil
canadien des affaires
Ottawa (Ontario)

François Olivier ²

Président et chef de la direction
Transcontinental inc.
Montréal (Québec)

Marc Parent

Président et chef de la direction
CAE inc.
Montréal (Québec)

Michael E. Roach ²

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Gén. Peter J. Schoomaker, É.-U. (ret.) ^{1, 3}

Administrateur de sociétés
Tampa (Floride)

Andrew J. Stevens ^{1, 3*}

Administrateur de sociétés
Gloucestershire (Royaume-Uni)

Katharine B. Stevenson ^{2, 3}

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario)

DIRECTION

James F. Hankinson

Président du conseil
d'administration

Marc Parent

Président et chef de la direction

Nick Leontidis

Président de groupe
Solutions de formation pour l'aviation
civile

Gene Colabatistto

Président de groupe
Défense et sécurité

Sonya Branco

Vice-présidente, Finances et
chef de la direction financière

Mark Hounsell

Chef des affaires juridiques et
de la conformité, et secrétaire

Constantino Malatesta

Vice-président et contrôleur

Mario Pizzolongo

Trésorier

¹ Membre du comité des ressources humaines

² Membre du comité de vérification

³ Membre du comité de gouvernance d'entreprise

(*) Indique le président du comité

Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CAE ».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
Tél. : 514-982-7555 ou
1-800-564-6253
(sans frais au Canada et
aux États-Unis)
www.computershare.com

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits, domiciliés au Canada ou au Royaume-Uni, qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces, peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada ou sur notre site web : www.cae.com/dividende

DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada. www.cae.com/dividende

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier en placements.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur notre site Web à www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs.

Relations avec les investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1-866-999-6223
investisseurs@cae.com

Version anglaise

If you would like an English version of this Financial Report, please address your request to investor.relations@cae.com.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2018

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mardi 14 août 2018 à 11 h (HE) à CAE (Entrée 4 – Auditorium), situé au 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec). La séance sera retransmise en direct sur le site Web de CAE à www.cae.com.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Montréal (Québec)

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce et/ou marques déposées de CAE inc. et/ou de ses sociétés affiliées comprennent, entre autres, CAE, CAE Medallion-6000, CAE Simfinity, CAE Fidelis Lucina, CAE Vimedix AR, CAE Juno, CAE Lucina AR, CAE Rise, CAE Vivo, CAE Dynamic Synthetic Environment (DSE), Série CAE 7000XR et Série CAE 3000, CAE 600XR Series FTD. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général:

- Chartes du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration;
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction;
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil;
- Directives sur la régie de la Société.

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières et nos ventes futures. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme croire, compter que, s'attendre à, prévoir, envisager, continuer de, estimer, pouvoir, devoir, stratégie, futur et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment des risques liés à l'industrie, comme la concurrence, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les règles des organismes de réglementation et le respect de ces règles; des risques propres à CAE, comme l'évolution des produits, les activités de recherche et de développement (R-D), les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), les garanties et autres réclamations sur des produits, l'intégration des produits et la gestion des programmes, la protection des droits de notre propriété intellectuelle, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, les relations de travail, les questions environnementales et les actions en responsabilité consécutives à des dommages, l'intégration des entreprises acquises, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires, les systèmes de technologie de l'information, y compris les menaces à la cybersécurité, la confidentialité des données et notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs; de même que des risques liés au marché, comme les écarts de change, la disponibilité du capital, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, y compris le risque de corruption, l'instabilité politique et les lois fiscales. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la rubrique *Risques et incertitudes liés à notre activité* du rapport de gestion. Nous avisons le lecteur que la liste susmentionnée n'est pas nécessairement exhaustive.

Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités. Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.



À titre de membre du programme eTree, CAE inc. s'engage à répondre à vos besoins en tant qu'actionnaire tout en respectant l'environnement. Pour chaque actionnaire qui décide de recevoir ses communications de façon électronique, CAE plantera un arbre par l'entremise d'Arbres Canada, le chef de file en matière de reforestation urbaine au Canada. À ce jour, CAE a contribué à planter 5 267 arbres.



Contient 30 % de fibres postconsommation et 70 % de fibres vierges certifiées FSC®
Certifié ÉcoLogo et FSC® Mixte
Fabriqué à partir d'énergie biogaz

